



Dossier documentaire

Laïcité en établissements sanitaires ou médico-sociaux en France

Rédaction : Marie-Laure Charron

Période consultée : principalement 2010-2022

Date de 1^{ère} édition : **2019/11/06**

Dernière mise à jour : **2023/08/11**



Vous pouvez consulter les différents dossiers documentaires EHESP sur le portail du Service documentation : <http://documentation.ehesp.fr/>

Sommaire

Introduction	2
Appréhender la laïcité - Eléments de définition.....	2
1. Laïcité en France : histoire.....	4
2. Laïcité en France : textes juridiques	5
a. Textes à valeur constitutionnelle	5
b. Textes législatifs	5
c. Fondements du principe de laïcité à l'hôpital	6
d. Fondements du principe de laïcité dans la fonction publique	8
3. Sélection bibliographique.....	10
a. Etudes générales	10
b. Laïcité et soins en établissements sanitaires ou médico-sociaux	26
c. Laïcité et Fonction publique	40
4. Ressources en ligne	45
a. Sites internet	45
b. Audios	47
c. Vidéos	50
d. Moocs	52
e. Exposition	52
f. Bibliographies complémentaires	53
g. Infographie	54
h. Actualités	55
i. Pédagogie – Quelques éléments	93
j. Autres documents	93

Introduction

Mères accompagnatrices voilées, piscines et burkinis, radicalisation dans les services publics, atteintes à la laïcité à l'école, assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty, prières de rue, crèches de Noël dans les espaces publics, ... L'actualité est constellée d'articles sur la laïcité ; les controverses sur la laïcité émaillent régulièrement notre. L'expression de la laïcité diffère en fonction de l'histoire de chaque pays. En France, elle a revêtu et revêt encore une intensité particulière. Son identité laïque s'affirme dès l'article 1er de la Constitution. La base du régime juridique de la laïcité est issue de la loi du 9 décembre 1905, « loi de séparation des Églises et de l'État » qui dissocie l'espace citoyen et l'espace religieux. Cette loi cependant ne s'applique pas sur l'ensemble du territoire français. (En Alsace-Moselle, le droit local des cultes est largement issu du concordat de 1802. En Guyane, le texte en vigueur reste l'ordonnance royale de Charles X du 27 août 1828. ...).

Les établissements sanitaires et médico-sociaux ne sont pas à l'écart de ces questions de société (refus de soins de femmes musulmanes par le mari ou le père au motif du sexe ou de la confession du médecin, barbe trop longue d'un étudiant en médecine en stage au SAMU d'un hôpital, ...), et les questions foisonnent : Une chirurgienne d'un CHU peut-elle porter le foulard lorsqu'elle procède aux visites postopératoires de ses patients ; le personnel peut installer un sapin de Noël dans le hall d'accueil de l'hôpital ?...Le personnel soignant se doit de soigner les patients de façon égale et de respecter leur liberté de conscience. Ils doivent être neutres par rapport aux usagers et ne pas montrer leurs propres convictions religieuses. De leur côté, les patients n'ont pas de contraintes particulières sauf depuis la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public et notamment au sein des hôpitaux.

Dans la fonction publique, la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a inscrit, parmi les obligations qui s'imposent aux agents publics, le respect du principe de laïcité et son corollaire l'obligation de neutralité. Pour accompagner les agents publics dans leur pratique professionnelle, un référent laïcité doit être clairement identifié dans chaque administration.

Ce dossier documentaire ne se veut pas exhaustif. Le thème de la laïcité est abordé principalement sous l'angle national, et en se focalisant sur les établissements sanitaires et médico-sociaux. Les textes juridiques français généraux, ceux relatifs aux établissements sanitaires et médico-sociaux, puis ceux s'appliquant à la fonction publique sont rappelés, une sélection bibliographique ainsi que des sources complémentaires (sites internet, vidéos, ...) sont ensuite proposées.

🚩 Quiz - la laïcité

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Appréhender la laïcité - Éléments de définition



Source : Liberté, Égalité, Laïcité : la Laïcité Expliquée à Tous / Gaston - Saint-Denis : Doyen éditeur, 9 avril 2016, 24p.

Résumé : Port de signes religieux au travail ou à l'école, prières de rue, menus de substitution... la laïcité est invoquée, à tort ou à raison, dans des débats récurrents, donnant parfois l'impression de constituer une particularité française. En outre, elle revêt souvent différents sens selon les parties en présence. Que recouvre-t-elle exactement ? A-t-elle une acceptation unique ou est-elle en constante évolution, tout comme la société ? Et qu'en est-il chez nos voisins ? Pour sortir du brouhaha médiatique, "Entrez dans l'actu" vous apporte des informations objectives et factuelles sur la laïcité.



Samuel Charlot, **Parole d'expert. L'État et la laïcité**, en ligne sur le site Vie publique (25/09/2018)

Extrait : Éléments de définition de la laïcité. Intraduisible dans d'autres langues, le mot « laïcité » s'est formé au XIXe siècle sur un adjectif, « laïque ». Est laïque, selon le Littré, ce « qui n'est ni ecclésiastique ni religieux ». En effet, le terme vient du grec « laos », qui signifie peuple, et le laïc s'oppose au « klerikos », le clerc. Si le mot apparaît pour la première fois en 1871 à propos de l'enseignement scolaire, il est absent de la loi de 1905. Il n'existe pas de définition univoque de la laïcité. Au sens large, elle désigne la perte d'emprise de la religion sur la société, et est alors synonyme de « laïcisation » ou de « sécularisation ». En un sens plus étroit, et plus spécifiquement français, la laïcité signifie le refus de l'assujettissement du politique au religieux, et réciproquement, sans qu'il y ait nécessairement étanchéité entre les deux.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]



Charles Conte, **Peut-on donner une définition de la laïcité ?**, en ligne sur le site Médiapart, (25/10/2015)

Résumé : La plupart des définitions de la laïcité font appel à l'étymologie, à la loi, à l'histoire. Elles y associent, à des titres divers, des thèmes tels que la liberté de conscience, la séparation, la question scolaire, le lien avec la République. Peut-on en dégager une qui fasse l'unanimité ?

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]



Jean Baubérot, **Sécularisation, laïcité, laïcisation**, **Empan**, 2013, n° 90, pp. 31-38.

Extrait : Une des raisons qui rend indispensable la démarche d'objectivation est le fait que le langage courant a toujours tendance à substantivaliser. Il est alors question de « laïcité » et de « sécularisation » comme si ces mots désignaient des réalités empiriques telles que : « Ceci est une chaise, cela est une table. » Mais, même pour ces derniers termes, il n'existe pas de coïncidence entre l'objet et le mot. Au contraire, le mot désigne d'abord un système de classement. A fortiori, il en est de même pour des termes plus abstraits (dont laïcité et sécularisation). Or un système de classement peut être envisagé de deux manières : sa construction sociale, sa valeur heuristique. C'est pourquoi il faut d'abord retracer les raisons qui ont fait le succès du terme de sécularisation, devenu dominant en sociologie de la religion, car cette situation influence également politologues et anthropologues. Ensuite, il faut indiquer les raisons de refuser l'emploi du terme de sécularisation comme notion englobante, et d'articuler les trois termes du titre : sécularisation, laïcité, laïcisation.

[Accéder au document https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-empan-2013-2-page-31.htm](https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-empan-2013-2-page-31.htm)
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*



Jean-Pierre Machelon, Paolo Flores d'Arcais, Olivier Bobineau, et al., **Laïcité : un principe et son sens** [Dossier], **Le Débat**, 29 mai 2015, n° 185, pp. 104-124.

Résumé : La réponse naturelle qui s'est imposée face aux attentats de janvier [2015] a été d'en appeler à la laïcité. Mais son invocation a fait apparaître, en même temps, avec la diversité de ses interprétations, les incertitudes de sa définition. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, depuis la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Il est utile de se remémorer le contexte dans lequel elle a été adoptée. Jean-Pierre Machelon en reconstitue la genèse et les circonstances. Au-delà de ces circonstances, justement, est-il possible d'ériger la laïcité en un véritable principe philosophique de nos régimes ? Paolo Flores d'Arcais propose une série de thèses en ce sens. Ce qui semble acquis, c'est que l'évolution de nos sociétés, et de la société française en particulier, a changé la signification de l'idée de laïcité. Elle en a fait bien plus qu'un principe juridique, une sorte de dimension culturelle, plus implicite qu'explicite. D'où le recours à une enquête auprès de personnalités aussi diverses que possible, afin d'essayer de cerner cette entente à la fois partagée et mal saisissable. Nous remercions vivement celles qui ont bien voulu nous apporter leurs réponses. Nous joignons au dossier un témoignage sur une initiative originale. Olivier Bobineau a conduit pendant quelques années une formation des imams dans un esprit laïc. Il en tire les leçons. [Présentation]

[Accéder au document https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-le-debat-2015-3.htm](https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-le-debat-2015-3.htm)
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*

Fonction publique
Loi 1905
France
Droit Laïcité Religions
Aumôniers Hôpitaux
Neutralité
Constitution
Etablissements médicosociaux
Signes ostentatoires

Glossaires / lexiques [Consultés le 2023/08/11]



<http://generationlaicite.fr/lexique/>

http://www.urfol-ra.org/IMG/pdf/glossaire_formation_lai_cite_crlcaff_ra.pdf

http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bourgoin2/IMG/pdf/lexique_laicite.pdf

1. Laïcité en France : histoire

-  Institut du Pluralisme Religieux et de l'Athéisme (IPRA), **Frise chronologique – France : la laïcité en construction (1789-2015)**, 2015

Résumé : Cette frise chronologique met en avant les principales dates de l'histoire de la laïcité en France.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Sénat, **La laïcité : des débats, une histoire, un avenir (1789 - 2005)** [Actes de congrès], Février 2005

Résumé : De la révolution française à la loi de 1905. Les débats du XIXe siècle. Consacré à la laïcité, ce colloque a été organisé par le Sénat en partenariat avec le Comité d'Histoire Parlementaire et Politique à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. A travers différentes interventions, le colloque retrace l'histoire des grands débats parlementaires et, plus largement, des grands débats politiques qui se sont focalisés sur l'enjeu de la laïcité, de la révolution française à nos jours. La première partie aborde la période de la Révolution française jusqu'à la loi de 1905. Elle évoque tout d'abord les relations nouvelles mises en place entre l'Etat et l'Eglise au moment de la Révolution et de l'Empire. Puis, elle aborde la loi de 1905 et son application en soulignant notamment le rôle majeur des protestants dans ces débats et le rôle d'Aristide Briand, rapporteur du projet. La deuxième partie traite de la période après 1905 jusqu'à nos jours. Après une intervention sur la laïcité et l'école de 1905 à 1945, une table ronde met en lumière les grands débats parlementaires qui ont focalisé le thème de la laïcité sur la place de l'enseignement privé, depuis les grands débats des années cinquante jusqu'aux projets Savary et Bayrou. Enfin, la dernière table ronde ouvre la perspective sur les débats actuels et sur l'Europe.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

2. Laïcité en France : textes juridiques

a. Textes à valeur constitutionnelle

Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789, intégrée au préambule de la Constitution du 4 octobre 1958

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. » (Art. 10)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

« Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. »

« L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. »

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Constitution du 4 octobre 1958

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. » (Art. 1er)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

b. Textes législatifs

Loi du 9 décembre 1905 - la séparation des Eglises et de l'Etat

Article 1er : « la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public

Loi dite « sur le voile intégral » (2010)

« Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage ».

« Le fait pour toute personne d'imposer à une ou plusieurs autres personnes de dissimuler leur visage par menace, violence, contrainte, abus d'autorité ou abus de pouvoir, en raison de leur sexe, est puni d'un an d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ».

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

LOI n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

La laïcité et la neutralité des services publics : Pour les renforcer, le texte énonce que ces principes s'appliquent aux salariés des titulaires de contrats de marché public, des concessionnaires, des bailleurs sociaux et des organismes qui ont une mission de service public (SNCF réseau, RATP, Aéroports de Paris, sociétés HLM...). Sur amendement des parlementaires, un **réfèrent laïcité et une journée de la laïcité** le 9 décembre de chaque année seront mis en place dans les administrations. Le contrôle sur les actes des collectivités locales qui porteraient gravement atteinte à la laïcité ou à la neutralité dans un service public (cantines, équipement sportifs...) est revu. Le préfet pourra déférer l'acte et en demander la suspension au juge administratif, qui aura 48 heures pour décider. Un nouveau délit de séparatisme vient protéger les élus et agents publics contre les menaces ou violences pour obtenir une exemption ou une application différenciée des règles du service public. Les agents publics pourront, par ailleurs, signaler via le dispositif d'alerte existant les menaces ou atteintes à l'intégrité physique dont ils sont victimes. En réponse à l'assassinat terroriste de l'enseignant Samuel Paty, les députés ont créé un délit d'entrave à la fonction d'enseignant.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaire du 2 mars 2011 relative à la mise en œuvre de la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (PRMC1106214C)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République

Délit de séparatisme, encadrement de l'instruction en famille, contrat d'engagement républicain pour les associations, lutte contre la haine en ligne, meilleure transparence des cultes ...Voici quelques-unes des mesures phares de la loi qui a pour objectif de lutter contre le séparatisme et les atteintes à la citoyenneté.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

c. Fondements du principe de laïcité à l'hôpital

Code de la santé publique

La laïcité à l'hôpital s'inscrit dans le cadre du Code de la santé publique

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Code de la santé publique. Edition 2021/ Paris [FRA] : Dalloz, 2021. - 3627p. - (odes Dalloz) [LE00/0241](#)



Résumé : Le Code de la santé publique 2021 rassemble tous les textes intéressant la matière à travers six parties. Les deux premières traitent de la protection des personnes. La troisième intéresse la lutte contre les maladies. La quatrième concerne les professions de santé. La cinquième vise les produits de santé et la dernière embrasse l'organisation et le fonctionnement des établissements et services de santé...

Article R1112-46 du Code de la santé publique

« Les hospitalisés doivent être mis en mesure de participer à l'exercice de leur culte. Ils reçoivent, sur demande de leur part adressée à l'administration de l'établissement, la visite du ministre du culte de leur choix. »

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article R.4127-7 du Code de la santé publique

« Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quels que soient leur origine, leurs mœurs et leur situation de famille, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaires – charte - décret

Circulaire DHOS-G n°2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé

« Comme le rappelle le rapport Stasi (p. 22) remis au Président de la République le 11 décembre 2003, la laïcité qui est consacrée par l'article 1 de la Constitution de 1958 impose à la République d'assurer « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Pour l'hôpital, cela implique que :

- tous les patients soient traités de la même façon quelles que puissent être leurs croyances religieuses ;
- les patients ne puissent douter de la neutralité des agents hospitaliers. »

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaire DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A no 2006-90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

« La présente circulaire constitue une réactualisation de la charte du patient hospitalisé telle qu'elle résultait de la circulaire DGS/DH/95 n° 22 du 6 mai 1995 relative aux droits des patients hospitalisés et comportant une charte du patient hospitalisé. En effet, l'évolution des textes législatifs -notamment la loi n°2002- 303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique, la loi n°2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et la loi n° 20 05-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie a rendu nécessaire cette mise à jour. »

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

➤ **La nouvelle charte de la laïcité dans les services publics – 2022/12/01**
Comité interministériel de la laïcité (CIL)

La nouvelle charte de la laïcité dans les services publics a été adoptée à l'occasion du comité interministériel de la laïcité du 9 décembre dernier. Elle rappelle ce qu'est le principe de laïcité issu de la loi du 9 décembre 1905, ainsi que ses implications en termes de droits et devoirs incombant d'une part aux agents publics et d'autre part aux usagers du service public. Elle doit être exposée de manière visible et accessible dans l'ensemble des services publics

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

➤ **Charte de la personne hospitalisée (version avril 2006)**

« Tous les établissements de santé doivent contribuer à garantir l'égal accès de chaque personne aux soins requis par son état de santé. Aucune personne ne doit être l'objet d'une quelconque discrimination que ce soit en raison de son état de santé, de son handicap, de son origine, de son sexe, de sa situation de famille, de ses opinions politiques, de sa religion, de sa race ou de ses caractéristiques génétiques »

« L'établissement de santé doit respecter les croyances et convictions des personnes accueillies. Dans les établissements de santé publics, toute personne doit pouvoir être mise en mesure de participer à l'exercice de son culte (recueillement, présence d'un ministre du culte de sa religion, nourriture, liberté d'action et d'expression, rites funéraires...). Toutefois, l'expression des convictions religieuses ne doit porter atteinte ni au fonctionnement du service, ni à la qualité des soins, ni aux règles d'hygiène, ni à la tranquillité des autres personnes hospitalisées et de leurs proches. Tout prosélytisme est interdit, qu'il soit le fait d'une personne hospitalisée, d'un visiteur, d'un membre du personnel ou d'un bénévole. »

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

📄 **Circulaire du 5 juillet 2011 du Ministère de l'intérieur sur la laïcité à l'hôpital**

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

➤ **Circulaires relatives aux aumôneries / aumôniers**

📄 **Circulaire DHOS/P1 no 2006-538 du 20 décembre 2006 relative aux aumôniers des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi no 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière**

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaire DGOS/RH4/2011/356 du 5 septembre 2011 relative à la charte des aumôneries dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière (ETSH1124811C)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

➤ **Décret n° 2017-756 du 3 mai 2017 relatif aux aumôniers militaires, hospitaliers et pénitentiaires et à leur formation civile et civique**

Ce décret prévoit que les aumôniers rémunérés recrutés à partir du 1er octobre 2017 devront obligatoirement être titulaires d'un diplôme de formation civile et civique ou, à défaut, s'engager à l'obtenir dans un délai de deux ans après leur recrutement (voir les débats actuels).

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

▶ **Fiche métier de la FPH : Ministre du culte**

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

d. Fondements du principe de laïcité dans la fonction publique

+ Code du travail

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article L1321-2-1 du Code du travail

Le règlement intérieur peut contenir des dispositions inscrivant le principe de neutralité et restreignant la manifestation des convictions des salariés si ces restrictions sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article L1321-3 du Code du travail

Le règlement intérieur ne peut contenir : (...) des dispositions discriminant les salariés dans leur emploi ou leur travail, à capacité professionnelle égale, en raison de (...), de leurs convictions religieuses (...)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

+ Circulaires, charte, lois, avis

Article Circulaire n° 901 du 23 septembre 1967 relative aux autorisations d'absence pour fêtes religieuses

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires. Loi dite loi Le Pors

« La liberté d'opinion est garantie aux fonctionnaires.

Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation ou identité sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race.

Toutefois des distinctions peuvent être faites afin de tenir compte d'éventuelles inaptitudes physiques à exercer certaines fonctions. »

« Il ne peut être fait état dans le dossier d'un fonctionnaire, de même que dans tout document administratif, des opinions ou des activités politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques de l'intéressé. »

« Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité.

Dans l'exercice de ses fonctions, il est tenu à l'obligation de neutralité.

Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. A ce titre, il s'abstient notamment de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses.

Le fonctionnaire traite de façon égale toutes les personnes et respecte leur liberté de conscience et leur dignité.

Il appartient à tout chef de service de veiller au respect de ces principes dans les services placés sous son autorité. »

[Accéder au document](#) [Consulté 2023/08/11]

Article Charte de la laïcité dans les services publics - juillet 2007

La charte de la laïcité a été rédigée à la demande du premier Ministre sur la base d'un texte proposé par le haut conseil à l'intégration. Cette charte rappelle le cadre tracé par notre droit pour assurer le respect, dans les services publics, du principe de laïcité qui est un principe fondamental reconnu par les lois de la République.

[Accéder au document](#) (présentation actualisée) / [Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article Circulaire du 10 février 2012 relative aux autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article Avis sur la laïcité - JORF n°0235 du 9 octobre 2013 ; texte n° 41

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

L'article 1er de la loi du 20 avril 2016 dispose qu'un fonctionnaire "exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité, et à ce titre, il doit "s'abstenir de manifester, dans l'exercice de ses fonctions, ses opinions religieuses". Cette règle était reconnue par la jurisprudence (cf. avis CE, 3 mai 2000, Demoiselle Marteaux).

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaire du 15 mars 2017 relative au principe du respect de la laïcité dans la fonction publique

Cette circulaire fait suite au rapport "Laïcité et fonction publique" remis par Émile Zuccarelli en décembre 2016.

La loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires a inscrit, parmi les obligations qui s'imposent aux agents publics, le respect du principe de laïcité et son corollaire l'obligation de neutralité. Ces obligations s'imposent à tous les salariés d'un service public quel que soit leur statut. Dans l'exercice de leurs fonctions, les agents publics ne doivent pas manifester leurs convictions religieuses. Le non-respect de ces obligations peut justifier une sanction disciplinaire. En outre, les agents publics doivent traiter de façon égale tous les usagers quelle que soit leur appartenance religieuse. Les usagers d'un service public sont libres de manifester leurs opinions et leurs convictions religieuses. Il existe cependant des restrictions à cette liberté. La loi du 15 mars 2004 interdit, par exemple, le port de signes religieux ostentatoires dans les écoles, collèges et lycées publics. Pour des impératifs de sécurité, de santé ou d'hygiène, des mesures peuvent être prises pour encadrer la manifestation des croyances. La Charte de la personne hospitalisée prévoit ainsi que "l'expression des convictions religieuses ne doit porter atteinte ni au fonctionnement du service, ni à la qualité des soins, ni aux règles d'hygiène (...)". Dans le prolongement de la loi du 20 avril 2016, la circulaire tend à renforcer la culture de la laïcité dans la fonction publique. Pour cela, le dispositif de formation sur le principe de la laïcité va être intensifié tout au long de la carrière des agents publics. La formation initiale va comprendre une formation à l'explication du principe de laïcité, sa mise en perspective historique, sa portée juridique et son application au quotidien. Dans chaque établissement du réseau des écoles de service public, un référent doit être désigné pour mettre en place cet enseignement.

Pour accompagner les agents publics dans leur pratique professionnelle, un référent laïcité doit être clairement identifié dans chaque administration.

Le 9 décembre, jour anniversaire de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État, doit devenir une journée d'échange pour valoriser la laïcité afin de réaffirmer l'attachement de la fonction publique à la laïcité.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Circulaire du 10 janvier 2020 relative à la protection de la laïcité et à la lutte contre la radicalisation et le communautarisme

La garde des sceaux a adressé le 10 janvier une circulaire sur la laïcité aux procureurs. Le texte est accompagné d'une fiche pratique récapitulant les qualifications pénales dont les juridictions peuvent être amenées à se servir.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Un exemple de règlement intérieur

- Assistance Publique Hôpitaux de Marseille, **Règlement intérieur**, Avril 2018, 23p.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

- Groupement Hospitalier Portes de Provence, **Règlement intérieur**, Janvier 2023, 86p.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

Article 75 – Laïcité et neutralité du service public pp. 59-60

Laïcité, neutralité et associations : validation du « contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat », Le Blog Landot avocats, 2023/07/02

Le Conseil d'Etat vient de valider la légalité du contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat... qui était une des mesures phares de la loi de 2021 dite « séparatisme » ou « respect des principes de la République ».

3. Sélection bibliographique



a. Etudes générales

📚 Ouvrages

Les déchirements de la laïcité, Heinich, Nathalie; Baubérot, Jean. - Paris [FRA] : Editions Miallet-Barrault, 2023. - 164p.. - (Disputatio) [ZC00/0047](#)



Résumé « La laïcité induit d'intenses controverses » rappelle l'historien et sociologue Jean Baubérot au seuil de cette correspondance musclée avec la sociologue Nathalie Heinich. Leurs échanges le confirment. Ce fleuron de l'identité française est l'objet de violents différends sans cesse réactivés par l'actualité : des burkinis aux hijabeuses – footballeuses revendiquant le port du voile – polémiques qui n'opposent pas laïques et anti-laïques mais une laïcité à une autre. Au nom de quelle laïcité parle-t-on ? Quelle laïcité voulons-nous défendre ? Si Jean Baubérot prône une laïcité de « concessions », à l'instar d'Aristide Briand, architecte de la loi de 1905, Nathalie Heinich refuse les « compromis » dès lors que pointe, à ses yeux, l'offensive islamiste qui profiterait de chacun de nos retraits, qu'elle considère comme autant de renoncements aux valeurs républicaines. Derrière la laïcité, c'est la question de la République qui se pose, mais également celle de la frontière entre sciences sociales et militance que réaffirment les auteurs chacun à leur manière, tout en se réclamant tous deux de Max Weber. Si la conflictualité est signe de bonne santé démocratique, cette Disputatio en est un modèle.

Laïcité, que de trahisons on commet en ton nom, Auduc, Jean-Louis . - Paris [FRA] : Éditions Rue de Seine, 2023/02. - 135p. [ZC00/0046](#)



Résumé L'ouvrage de Jean-Louis Auduc est un cri d'alarme. La laïcité, principe même de la République, est instrumentalisée. Cette clé pour une vie apaisée, respectueuse de tous les citoyens, de leurs croyances ou incroyances, est combattue aujourd'hui, comme elle l'a été toujours, par les intégristes de l'Islam politique, du catholicisme virulent, du christianisme à la Trump, des évangélistes extrêmes, du judaïsme radical... mais elle est aussi mise en cause par certains qui ont une vision d'une laïcité purement antireligieuse, ce qu'elle n'est pas. Ces intégristes de tous bords s'offusquent de ce que la laïcité permette le développement de l'esprit critique, la liberté d'expression, autorise la critique même outrancière des idées, des principes, des valeurs et même des religions. Jean-Louis Auduc, propose une approche de la laïcité qui refuse le « deux poids, deux mesures » selon les religions et plaide pour une véritable laïcité. Celle-ci est la clé pour faire vivre une société apaisée à condition que les règles soient les mêmes pour tous et qu'on sépare le cultuel du culturel. Une telle approche implique de refuser que derrière le mot de laïcité, se cachent parfois des attitudes purement racistes et xénophobes.

Religion, fait religieux et management, Gaillard, Hugo, coor.; Galindo, Géraldine, coor.; Honoré, Lionel, coor.; et al. . - Caen [FRA]: Editions EMS Management & société,, 2022/05 - 127p. [ZC00/0045](#)




Résumé L'ouvrage fait le point sur les connaissances concernant le management des comportements religieux au travail. En donnant la parole à des praticiens, en plus de contenir des recherches originales, il montre à quel point ce sujet de société fait l'objet d'approches variées à la fois en France, mais aussi à l'international. Il aborde donc au détour des chapitres le positionnement d'entreprise, le rôle du manager de proximité, ou encore le ressenti des collaborateurs croyants. Des questions importantes sur l'image de l'entreprise et sa gestion, en lien avec les choix faits en matière d'expression religieuse au travail sont également posées. Un chapitre est consacré aux personnels pratiquants de l'hôpital public. La place du fait religieux dans les organisations a des implications sur le plan juridique, culturel et social, et peut amener à de nouveaux modèles d'organisation et de gestion des ressources humaines.

La laïcité, Calvès, Gwénaële. Paris [FRA]: La découverte, 2022/05 - 127p. [ZC00/0044](#)



Résumé La laïcité, en France, n'a jamais été une notion univoque. Depuis la fin du XIXe siècle, elle fait l'objet de nombreux conflits d'interprétation, et les règles de droit qui lui donnent corps n'ont cessé d'être réajustées. Pour comprendre sa trajectoire historique autant que sa situation actuelle, ce livre propose de l'appréhender comme un kaléidoscope. Il la diffracte en quatre ensembles de normes politico-juridiques, qui forment un système cohérent, mais structurellement instable : la liberté de conscience et la liberté de religion, la séparation du politique et du religieux, l'égalité « sans distinction de religion », la neutralité confessionnelle des personnes publiques. Entre ces quatre composantes du principe de laïcité, quelles complémentarités ? Quelles tensions ? Où placer le juste point d'équilibre ? Cet ouvrage, illustré par de nombreux exemples et comparaisons internationales, permettra à chacun de forger sa propre opinion

 **Parlons laïcité en 30 questions**, Baubérot, Jean. Paris [FRA]: La Documentation française, 2021/12 - 92p. [ZC00/0042](#) 2^e édition



Résumé Port de signes religieux au travail ou dans les assemblées politiques, rapports entre liberté d'expression et liberté de conscience, rôle de l'école dans l'intégration des principes laïques, violence du radicalisme religieux... la laïcité est invoquée dans des débats récurrents en France. Elle revêt pourtant des sens différents selon les parties en présence. Que recouvre-t-elle exactement? Quelles en sont les évolutions récentes ? Qu'en est-il chez nos voisins ? Cette deuxième édition permet de mettre à jour les données, les informations et les acteurs en présence et répond à toutes vos questions sur la laïcité.

 **La laïcité à l'école : pour un apaisement nécessaire**, Devin, Paul. Paris [FRA]: Editions de l'atelier, 2021/10. - 271p. [ZC00/0041](#)




Résumé Régulièrement, et souvent tristement, l'actualité remet à la une la question de la laïcité à l'école et de la transmission des valeurs républicaines. Contrairement aux propos qui entretiennent d'incessants conflits sur le sujet, le consensus laïc et la volonté de fonder l'éducation sur la raison restent très largement partagés par les enseignants. e. s. Nul ne peut nier l'existence de situations complexes mais cela ne doit pas conduire à dramatiser la réalité quotidienne ou à faire le portrait d'une école qui aurait renoncé. Une telle focale empêche de faire face aux difficultés et de mettre en oeuvre la patience et la pédagogie nécessaire. Car, ne l'oublions pas, l'élaboration du jugement est un travail long et complexe. Aussi convient-il de donner leur juste place à ces difficultés, sans exagération ni angélisme, et d'en analyser objectivement les fondements et les enjeux. Fort de leurs expériences, les auteurs de cet ouvrage mettent sur la table les enjeux de la laïcité à l'école. Une première partie livre des réflexions plus théoriques (sociologie, histoire, etc.) pour laisser place, dans un second temps, à un questionnement des pratiques de la laïcité au quotidien - de l'école primaire à l'université, qu'il soit question d'histoire, d'EPS ou de sciences. Une mise à plat riche et parfois surprenante qui donne tous les outils pour penser un apaisement nécessaire.

 **De la laïcité en France**, Weil, Patrick. Paris [FRA]: Grasset, 2021/04. - 162p. [ZC00/0040](#)




Résumé Après l'horrible assassinat de Samuel Paty, les enseignants ont de nouveau été instruits d'informer leurs élèves sur la laïcité. Le drame est qu'ils se sentent tout autant démunis qu'il y a cinq ans, car la laïcité souffre d'une double ignorance. D'abord ceux qui lui sont attachés et sonnent parfois l'alarme, rendent sa défense impossible, faute d'arriver à la définir simplement et clairement. Du coup, elle est perçue par d'autres comme un catéchisme répétitif, un corset vide de sens, voire comme un régime de discriminations, c'est-à-dire rien de ce qu'elle est... La laïcité, qui permet aux croyants et non croyants d'être libres et égaux en droit, est au cœur de l'identité française. Mais la majorité des Français ne sont pas à même de la définir. Ils ne sont pas capables d'expliquer à leurs enfants, à leurs amis, à leurs collègues, comment elle vit en droit et en pratique. De la Laïcité offre pour la première fois et pour tous publics, une définition et une explication fondées sur le droit et sur l'histoire. Son appropriation par le plus grand nombre des citoyens est le premier instrument de sa défense efficace et légitime.

 **Enseignement religieux ou histoire des religions ? : Pluralité des logiques dans le canton suisse du Tessin** / Galetta, Francesco. – Neuchâtel [CHE] : Editions helvétiques Alphil, 2021. - 338p.




Résumé Suisse, canton du Tessin. Au début des années 2000, deux initiatives parlementaires ont proposé le dépassement des enseignements religieux confessionnels dans l'école publique au profit d'un enseignement d'Histoire des religions, laïque et destiné à la totalité du public scolaire. Le processus de réforme, loin d'être paisible et linéaire, a rencontré tout au long de son chemin des écueils de nature politique, pédagogique et idéologique. Mais plutôt que se focaliser sur le discours des institutions ou des factions politiques et religieuses, la recherche ici présentée a eu comme but principal de décrire et de comprendre comment les acteurs impliqués dans l'implantation pratique de l'enseignement d'Histoire des religions se réapproprient les indications et les prescriptions institutionnelles. Comment enseignants, élèves, parents et cadres scolaires se représentent-ils un projet de réforme qui touche au cœur du rapport entre État et religions et qui est susceptible de réanimer un débat vieux de deux siècles ? Quel est le sens qu'un tel réajustement institutionnel prend au niveau des établissements, des salles de classe et des familles des jeunes élèves ? Ce travail montre comment différentes logiques d'action se côtoient, se superposent et se contredisent. Ces différentes logiques sont à mettre en rapport avec les hésitations de l'État et les difficultés qu'il a rencontrées dans sa tentative de redéfinir son rôle par rapport au domaine du religieux dans l'école et dans la société.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

 **Laïcité et valeurs de la République : l'essentiel à connaître** / De Mecquenem, Isabelle. – Levallois-Perret [FRA] : Studyrama, 2021. - 142p. - (Cible concours Fonction publique) [PA43/0066](#)




Résumé : À travers 100 questions clés, ce livre permet de maîtriser les notions essentielles qui fondent le principe de laïcité et les valeurs de la République, en abordant notamment les questions suivantes : • la République : définitions et liens avec la démocratie, la nation, le peuple, la patrie, la politique, la philosophie ; • la déontologie de la fonction publique en France ; • les valeurs et les principes de la République ; • la République et l'école ; • la transmission des valeurs de la République. Synthétique et très complet, cet ouvrage permet d'appréhender des notions complexes et centrales que les candidats aux concours doivent maîtriser tant pour l'écrit que pour l'oral.

 **En finir avec les idées fausses sur la laïcité** / Cadène, Nicolas. – Paris [FRA] : Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, 2020. - 170p. [ZC00/0039](#)




Résumé : « La laïcité est contre les musulmans. » « Les signes religieux n'ont rien à faire dans l'espace public. » « À l'école, on n'a pas le droit de parler des religions. » Régulièrement brandie comme argument massue dans les médias et les débats politiques, la laïcité fait l'objet de fantasmes. Dans un contexte de peurs multiples, nombre de discours visent à imposer un « durcissement » de la laïcité dans le but, parfois inavoué, de réduire les libertés qu'elle garantit et de multiplier les interdits qu'elle prévoit. Au risque de la dénaturer et de briser l'équilibre fragile posé par la loi de 1905. Les exemples de polémiques à ce sujet se sont multipliés ces dernières années, se focalisant essentiellement sur l'islam. Pour sortir des préjugés et garantir un débat serein, il paraît indispensable de se réapproprier point par point la laïcité telle que définie par le droit et telle qu'elle découle de notre histoire : éclaircir les confusions, déconstruire les idées reçues et les représentations fausses. Face aux replis identitaires (de tous ordres), aux contestations et aux pressions contre la République, mais aussi face à l'instrumentalisation dangereuse et de plus en plus courante de la laïcité, ce livre s'attache à définir ce qu'elle rend possible et ce qu'elle interdit, et sous quelles conditions.

 **50 fiches pour comprendre la laïcité** / Debost Bachler, Irène. - Levallois-Perret [FRA] : Bréal, 2020. - 178p. [ZC00/0036](#)




Résumé : La laïcité est un fondement de notre organisation politique, un pilier de notre République. Et pourtant, elle est souvent mal interprétée et mal comprise. Des préjugés ou des représentations erronées circulent de toutes parts : dans l'opinion publique, dans les médias, dans la bouche de nos responsables politiques, dans l'esprit des représentants des cultes et de bon nombre de croyants. A cause d'une laïcité méconnue et dévoyée, le climat social se crispe. Comment se retrouver dans toutes ces représentations qui s'affrontent ? Comment démêler les interprétations ? Débusquer les usages idéologiques et autres manipulations politiques ? Cet ouvrage explicite la laïcité au plus près de l'esprit qui fut celui du législateur en 1905, et montre qu'elle est un principe politique juste et un dispositif juridique fécond. Par l'autonomie politique que la laïcité engendre vis-à-vis de tout culte et de tout groupe de pression, elle garantit la liberté et l'égalité de tous. La force intégratrice de la laïcité est si puissante qu'elle permet d'engendrer un espace commun pacifié.

 **Citoyenneté et République** / Azoulay, Vincent; Jansen, Sabine; Larrère, Mathilde; Zuber, Valentine. - Paris [FRA] : La Documentation Française, 2020. - 205p. : phot., ill. - (Doc' en poche) [LA10/0124](#)



Résumé : En quoi l'histoire nous éclaire-t-elle sur les mutations et les adaptations qu'a connues la Ve République, plus généralement sur l'évolution de nos démocraties et le présent ? La longévité de la Constitution de 1958 ne manque pas d'être marquée par des changements multiples et profonds. La fin de la guerre froide a produit un premier ébranlement. Né de la mondialisation, le second séisme s'est amplifié avec l'irruption des nouvelles technologies et de l'internet. Travail d'historiens, ce volume analyse soixante ans d'évolution des institutions et de la pratique politique, l'Athènes du Ve siècle avant J.-C., l'institution du vote, symbole majeur de la démocratie, et la notion de laïcité, valeur typique de la République française

 **Les laïcités dans le monde** / Baubérot, Jean. - 5e édition. - Paris [FRA] : Presses Universitaires de France (PUF), 2020. - 127p. - (Que sais-je ?; 3794) [ZC00/0038](#)




Résumé : La laïcité n'est pas une « exception française ». Elle n'est pas plus un « pur concept » intemporel. Il existe des laïcités dans le monde qui résultent de processus historiques divers, de fondements philosophiques pluriels et qui correspondent à des réalités sociales, culturelles et politiques elles-mêmes variées. Cela ne signifie nullement que ces laïcités soient équivalentes mais implique, dans chaque situation, qu'un seuil minimal de laïcité a été franchi. Dans le contexte d'une troisième mondialisation, qui n'est plus une occidentalisation, cet ouvrage vulgarise des travaux très peu connus pour nous inviter à penser une géopolitique de la laïcité et à en mieux saisir les enjeux. (4e de couv.)

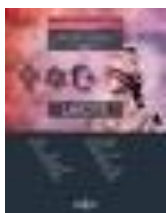
-  **L'avenir de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État** / Hubsch, Jean-Philippe . - Paris [FRA] : Institut Diderot, 2019. - 52p. - (Les carnets de l'Institut Diderot). [ZC00/0037](#)




Résumé : C'est une grave erreur de réduire le principe de laïcité à un affrontement entre instituteurs anticléricaux et ecclésiastiques anti-républicains. Il concerne en réalité la société tout entière. Il y va du rôle de l'État. La République ne reconnaît, et ne finance, aucun culte. L'objectif est d'instaurer une société où toutes les doctrines, rites et cérémonies se côtoient en paix. Le principe de laïcité refuse le cléricisme, c'est-à-dire les pratiques visant à soumettre l'État aux articles de foi de l'une ou l'autre des religions. La République n'a jamais pour autant fait de l'athéisme ou du matérialisme une vérité d'État. Son régime est celui de la neutralité philosophique. Dès lors que toute référence à Dieu se trouve éliminée de la pratique du pouvoir, se pose la question de l'autorité de l'État. Sans recours à une transcendance, comment assurer la libre adhésion de tous à l'organisation de la société ? (4e de couv.)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

-  **Laïcité** / Pastor, Jean-Marc, coor., Royer, Erwan, coor. - Paris (FRA) : Dalloz, 2019, 355p. [ZC00/0035](#)



Résumé : Cet ouvrage réunit une sélection d'articles issus des revues Dalloz sur le sujet de la laïcité. Les revues retenues sont les suivantes : Actualité juridique collectivités territoriales (AJCT), Actualité juridique Droit administratif (AJDA), Actualité juridique Fonctions publiques (AJFP), Constitutions, Droit social, Les cahiers de la justice, Revue de droit du travail (RDT), revue française de droit administratif (RFDA). Les contributions sont regroupées autour de 4 grands chapitres : -Les contours de la laïcité - La laïcité dans la sphère publique -La laïcité dans la sphère privée -Le juge et la laïcité.

-  **Guide pratique de la laïcité** / Auby, Jean-François - Paris (FRA) : Berger-Levrault, 2018, 165p. [ZC00/0034](#)




Résumé : La notion de laïcité soulève de nombreuses questions. Sa mise en œuvre est une problématique récurrente qui se pose en France et les collectivités n'ont pas toujours les éléments nécessaires pour y répondre de la meilleure façon possible. En effet, plusieurs conceptions s'opposent et l'application de la laïcité repose sur l'articulation de deux principes fondamentaux : celui de la neutralité de l'État et celui de la liberté religieuse. L'objectif de cet ouvrage est de fournir les clés de lecture du droit applicable en la matière. Ce droit, évolutif et variable, est composé des outils juridiques qui résultent des principes constitutionnels, de la loi, de la jurisprudence et des directives gouvernementales. (Extrait 4ème de couv.)

-  **La laïcité** / Haarscher, Guy - Paris (FRA) : Presses Universitaires de France (PUF), 2017, 127p. [ZC00/0032](#)




Résumé : La laïcité est un concept politique : l'État laïque ne privilégie aucune confession, et assure la liberté de conscience et d'expression à chacun. Mais au-delà, la laïcité peut être « séparatrice » et renvoyer les religions dans la stricte sphère privée. Comment, alors que la plupart de nos pays sont multiculturels, concilier le « droit à la différence » et la laïcité telle qu'elle s'est construite en France à partir de la loi de Séparation de l'Église et de l'État de 1905 ? En observant les expériences française et européenne, cet ouvrage décortique les sens de la laïcité, montre comment elle est mise en place selon des modalités différentes suivant les pays et, par l'analyse des débats qu'elle suscite aujourd'hui, interroge les perspectives de l'idéal laïque contemporain. (4ème couv.)

-  **La laïcité en débat : au-delà des idées reçues** / Zuber, Valentine - Paris (FRA) : Le Cavalier Bleu, 2017, 190p. [ZC00/0033](#)




Résumé : Les débats sur la laïcité, qui agitent à intervalle régulier l'espace politico-médiatique en France depuis une trentaine d'années, n'ont malheureusement pas contribué à éclaircir la définition de ce principe essentiel de notre République. Reflets d'anciennes positions antagonistes réactivées par une visibilité accrue du religieux dans nos sociétés si profondément sécularisées, ils prennent souvent un tour idéologique qui excède largement l'esprit initial de cet outil juridico-politique à la fois pragmatique et libéral. Ces confrontations nous font parfois oublier qu'il n'y a pas une Laïcité, mais des formes diverses et contextualisées de laïcités. Chaque type de laïcité est en effet le résultat d'un processus historique long de modernisation politique et sociale, différencié selon les espaces politiques et les forces en présence, qu'elles soient civiles ou religieuses. C'est à l'éclaircissement des attendus de ce débat, souvent passionnel et parfois confus, que cet ouvrage est consacré. (4ème couv.)

 **Histoire de la laïcité en France** / Baubérot, Jean - Paris (FRA) : Presses Universitaires de France (PUF), 2017, 127p. [ZC00/0031](#)



Résumé : Issue de la « guerre des deux France », la laïcité a constitué, paradoxalement, une rupture pacificatrice : la France est, constitutionnellement, une République laïque et la laïcité fait, en quelque sorte, partie du « patrimoine » national. Si la laïcité nous semble familière, son histoire, hormis la figure de Jules Ferry et quelques images d'Épinal, est assez peu connue. Confrontée aujourd'hui à la mondialisation et à la montée du communautarisme, la notion de laïcité est au cœur des grands débats actuels que cette approche historique met en perspective. (4ème couv.)

 **Oser la laïcité** / Delaye, Richard coord., Enrègle, Yves coord., Lardellier, Pascal coord. - Paris (FRA) : EMS Editions, 2017, 152p.



Résumé : La laïcité déchaîne les passions dans l'Hexagone. Elle a longtemps été garante d'un vivre-ensemble paisible, car elle cantonnait les expressions religieuses dans la sphère privée. La voici critiquée, attaquée, remise en cause dans ses principes et son action. Selon ses détracteurs, elle est devenue un dogme républicain, voire - c'est un comble ! - une véritable "religion d'Etat". En première ligne du combat laïc, la France devient tour à tour à l'étranger un repoussoir ou un exemple, face à la montée des revendications religieuses voilant mal un repli communautaire qui est préoccupant pour notre modèle de société. Mais n'est-ce pas parce que les religions instituées débordent dans l'espace public, très ostentatoirement pour certaines, que la laïcité doit justement jalonner, borner, voire interdire ? Ce sont bien les questions que l'époque pose, que l'actualité impose. Cet ouvrage collectif propose une série de textes importants, qui invitent l'histoire, la science politique, l'anthropologie, la sociologie, les sciences de la communication à poser leurs regards spécifiques sur le bras de fer actuel des religions et de la laïcité. (4ème couv.)


► Chapitre 3. L'hôpital, ou la résurgence du religieux dans un sanctuaire laïc, Stéphane Dufour

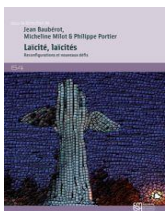
Référencé dans Cairn <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/oser-la-laicite--9782376870357.htm> [Consulté le 2023/08/11]

 **Les sept laïcités françaises. Le modèle français de laïcité n'existe pas** / Baubérot, Jean - Paris (FRA) : Maison des Sciences de l'Homme, 2015, 176p. [ZC00/0025](#)

JEAN BAUBÉROT


Résumé : Avec la loi de séparation des Églises et de l'État (1905) et son inscription dans la Constitution (1946 et 1958), la laïcité apparaît comme une référence importante en France. La plus grande confusion règne pourtant sur le sens de ce terme. En fait, nous explique Jean Baubérot, il n'existe pas de « modèle français » unique de laïcité mais des visions divergentes qui s'affrontent dans un rapport de forces toujours évolutif. Ainsi le contenu de la loi de 1905 a représenté un enjeu entre quatre conceptions différentes de la laïcité. Celles-ci ont subsisté en s'adaptant, alors que trois « nouvelles laïcités » ont apparues. Ces sept laïcités, l'auteur nous les décrit en les qualifiant : laïcité antireligieuse, laïcité gallicane, laïcité séparatiste stricte, laïcité séparatiste inclusive, laïcité ouverte, laïcité identitaire et laïcité concordataire. Pour finir, Jean Baubérot expose les mutations de la laïcité depuis la fin du XIXe siècle et propose des hypothèses sur son devenir.

 **Laïcité, laïcités. Reconfigurations et nouveaux défis (Afrique, Amériques, Europe, Japon, Pays arabes)** / Baubérot, Jean coord., Milot, Micheline coord., Portier, Philippe coord. - Paris (France) : Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2015, 400p.



Résumé : Depuis le tournant du XXIe siècle, des événements importants ont confirmé la place centrale de la laïcité dans le débat social et politique de nombreux pays relevant d'aires culturelles diverses. Au plan social, les questionnements sur la place du religieux dans l'espace public ont pris de l'ampleur, aussi bien en Europe que dans les Amériques et les pays arabes. Les différents régimes juridiques établissent de nouvelles dispositions. Certaines portent sur les signes religieux, d'autres concernent le corps, le genre, la sexualité, la vie. Cet ouvrage, s'appuyant sur des études et des recherches nouvelles, entend établir un bilan approfondi de différentes situations nationales (pays européens, africains, arabes, américains et Japon) avec trois objectifs principaux : d'abord, étudier comment les pouvoirs politiques assurent la liberté de conscience ; ensuite, analyser comment s'opère le rapport entre le droit positif et la norme religieuse ; enfin, approfondir la question des modes de gestion du religieux. Dans chaque pays, les dynamiques sociales et culturelles internes croisent les influences internationales du processus de globalisation, dont l'ouvrage rend également compte.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

 **La laïcité française à l'épreuve des faits : Appliquer la règle, en comprendre l'esprit** / Masson, Gérard - Paris (France) : Editions du secteur public, 2013/11, 113p. [LA40/0054](#)




Résumé : Les responsables publics, fonctionnaires d'autorité et élus locaux, doivent faire vivre le principe de laïcité au quotidien dans des services publics locaux, de la maternité au cimetière, des cantines à la gestion des édifices culturels, au guichet des administrations ou à l'école. Dans cette gestion opérationnelle de la laïcité, les agents publics et les élus sont en première ligne et se trouvent parfois démunis dans l'application de la loi de 1905, qu'on vénère sans bien la connaître. Pour bien appliquer la règle, il faut en comprendre l'esprit. La loi de 1905 qui organise la laïcité est avant tout une loi d'apaisement. La jurisprudence constante qui l'accompagne depuis plus d'un siècle est faite de pragmatisme, voire d'accommodements, dont il faut connaître la logique. Destiné à tous ceux qui exercent des responsabilités publiques, cet ouvrage pédagogique permet de mieux cerner les principes de laïcité, et la meilleure façon de les appliquer dans des situations concrètes, en harmonie avec l'abondante jurisprudence du Conseil d'État et des réformes législatives qui balisent l'histoire de la laïcité française. Simple d'accès mais précis, ce livre aborde toutes les situations que rencontrent les décideurs publics à l'échelon local et quotidien. Il les aidera à faire vivre le triptyque républicain, liberté, égalité, fraternité, au plus près des citoyens, dans la recherche du bien commun.

 **La laïcité** / Milot, Micheline - France : Novalis, 2008, 128p. [ZC00/0019](#)



Résumé : Peut-on identifier différents modèles de laïcité ? Un croyant peut-il être favorable à la laïcité ? Les personnes qui travaillent dans les institutions publiques devraient-elles s'abstenir de porter des signes religieux ? L'Etat laïque doit-il accommoder les particularités religieuses de ses citoyens ? La collection 25 questions explore de façon contemporaine des sujets liés à l'univers religieux et à son expression dans le monde actuel.

 **Laïcité en débat. Principes et représentations en France et en Turquie** / Akgönlü, Samim coord.- Strasbourg (FRA) : Presses Universitaires de Strasbourg, 2008, 336p.



Résumé : La laïcité est avant tout un concept dynamique. Dynamique dans le temps, car en tant que concept étatique, elle changea de signification et d'application tout au long du 20e siècle. Le principe de laïcité établi en France en 1905 n'est pas identique à celui acclamé ou contesté en 2009. De même, le principe constitutionnel de laïcité importé en Turquie en 1937, n'est certainement pas le même que celui de la Turquie du 21e siècle, qui est aujourd'hui également contesté. Elle est également dynamique dans l'espace. Le contexte politique, historique, sociologique et juridique d'un État charge la laïcité tantôt d'un rôle d'une mission sociétale, comme la « modernisation », tantôt d'un rôle protectionniste, principalement de l'« obscurantisme religieux ». Cela dit, l'adaptation contextuelle a créé en Europe différents systèmes de relations Religion(s)-État, chacun original. La Turquie et la France se détachent des autres pays européens, car les deux pays utilisent précisément le même mot - laïcité/laiklik - mais avec des significations spécifiques. Ce livre, issu d'un colloque binational tenu en mars 2005 à Strasbourg, réunit les textes de juristes, historiens, politologues et sociologues des deux pays qui ont confronté leurs savoirs et interprétations sur la laïcité, pour en dégager le sens et l'évolution, à la fois juridique en tant que principe, mais aussi sociétale et sociale en tant que représentations dynamiques.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/11/12]

 **La laïcité, une valeur d'aujourd'hui ? Contestations et renégociations du modèle français** / Baudouin, Jean coor., Portier, Philippe coor. - Rennes (FRA) : Presses Universitaires de Rennes, 2001, 350p.



Résumé : La laïcité française, loin d'avoir été un simple aménagement technique des rapports entre l'Église et l'État, a longtemps figuré au nombre des principes fondamentaux de la société française : elle visait à asseoir l'ordre politique sur les prescriptions de la raison universelle, à reléguer les appartenances confessionnelles dans la sphère privée et à instituer l'État en conscience rectrice de la communauté des citoyens.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2022/08/02]

Chapitre d'ouvrage


La laïcité, garante du pluralisme culturel et religieux [chapitre] / Philippe Marlière - Paris (FRA) : La découverte, 2020, pp.339-353 in **Racismes de France** / Omar Slaouti, Olivier Le Cour Grandmaison, 400p.

Référencé dans Cairn <https://www.cairn.info/racismes-de-france--9782348046247-page-339.htm> [consulté le 2023/08/11] [Connexion EHESP](#)

Nouvelle charte de la laïcité dans les services publics



adoptée à l'occasion du comité interministériel de la laïcité du 2022/12/09. **Source : Ministère des Solidarités et de la santé**

-  Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, **Vademecum : la laïcité à l'école**, Décembre 2021, 114p.

Résumé : Le vademecum constitue un référentiel de situations pour les équipes académiques, les écoles et les établissements. Élaboré conjointement par les directions du ministère chargé de l'Éducation nationale, il présente des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.

Accéder au document : <https://eduscol.education.fr/document/1609/download> [Consulté le 2023/08/11]

-  Obin, Jean-Pierre, **La formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République**, Avril 2021, 19p.

Résumé : Après un examen d'un contexte social et scolaire encore marqué par l'assassinat du professeur Samuel Paty et dans lequel on observe parfois beaucoup de confusion autour de la compréhension du principe de laïcité, le rapport établit, pour les différentes catégories de personnels, un bilan des dispositifs de formation initiale et continue et propose une analyse de leurs points de faiblesses. Il avance ensuite une série de propositions pour les améliorer.*

Remis en mai au ministre mais publié le 14 juin, le rapport Obin sur "la formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité" propose un vaste plan de formation qui entend imposer à tous les personnels de l'Éducation nationale la version très spéciale de la laïcité portée par son auteur. Selon un scénario très classique, le rapport commandé par le ministre se transforme immédiatement en décisions. Tout cela se fait dans le climat pré électoral marqué par la loi séparatisme. L'Éducation nationale est mobilisée pour accompagner cette campagne. Ce qui marque dans le rapport et peut-être demain dans les formations c'est la tentative de rompre avec la conception de la laïcité qui fait sens aux yeux des enseignants et dans l'État en général. Cette tentative a-t-elle un avenir passé 2022 ?

Accéder au document : <https://www.education.gouv.fr/media/89897/download> [Consulté le 2023/08/11]

-  Viavoice, **État des lieux de la laïcité en France**, Janvier 2020, 30p.

Résumé : Étude d'opinion réalisée par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité. Interviews effectuées en ligne, du 6 au 11 décembre 2019, auprès d'un échantillon de 2000 personnes, représentatif de la population habitant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.

Accéder au document [Consulté le 2023/08/11]

-  Observatoire de la laïcité, **Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2018-2019**, juin 2019, 572p.

Accéder au document [Consulté le 2023/08/11]

-  Observatoire de la laïcité, **Le cadre légal permettant de sanctionner les agissements contraires aux exigences minimales de la vie en société**, mars 2017, 8p.

Résumé : Face à des phénomènes nouveaux, apparus ces dernières décennies dans un contexte social fragile, de montée de revendications communautaires, de contestation ou d'instrumentalisation du principe de laïcité, l'Observatoire de la laïcité a souhaité établir un rappel du cadre légal permettant de sanctionner les agissements contraires aux exigences minimales de la vie en société, en particulier dans des situations pour lesquelles le principe de laïcité est invoqué à tort.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Igas, **Rapport relatif au dialogue interreligieux et à la laïcité républicaine**, Novembre 2015, 56p.

Résumé : L'inspection générale de l'administration (IGA) a été chargée par le ministre de l'intérieur, d'une mission visant à « recenser » les « bonnes pratiques » (...) à l'initiative des collectivités locales ou de la société civile » en matière de « dialogue interreligieux ». Si celui-ci « n'est pas du ressort des pouvoirs publics, mais des cultes », l'Etat entend « l'encourager », et le ministre demande à l'IGA de lui « faire des propositions pour que, dans le respect des principes de subsidiarité et de laïcité, l'Etat les soutienne ».

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Haut conseil à l'intégration, **Expression religieuse et laïcité dans l'entreprise**, septembre 2011, 24p.


Résumé : Dans le cadre de la mission que lui a confiée le Président de la République en 2010, sur « l'application du principe de laïcité dans la République », le Haut Conseil à l'intégration (HCI) a mis en place un groupe de travail composé d'une vingtaine de personnalités d'horizons professionnels et philosophiques divers. En accord avec les membres du HCI, ce groupe de travail s'est notamment intéressé à la question de « l'expression religieuse et laïcité dans l'entreprise ». Le HCI propose notamment que soit inséré dans le code du travail un article autorisant les entreprises à intégrer dans leur règlement intérieur des dispositions relatives aux tenues vestimentaires, au port de signes religieux et aux pratiques religieuses dans l'entreprise

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Conseil d'État, **Rapport public 2004. Jurisprudence et avis de 2003 ; un siècle de laïcité**. 2004, 478p.

Résumé : Avant le centenaire de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, le Conseil d'Etat consacre la deuxième partie de son rapport d'activité au thème de la laïcité et à l'évolution de ce concept.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Commission nationale consultative des droits de l'homme, **La laïcité aujourd'hui : rapport d'étape**, décembre 2003, 21p.

Résumé : Quelle est la place de la laïcité dans la théorie des droits de l'Homme ? Comment situer les solutions françaises dans un contexte européen et international ? En quoi paraissent-elles aujourd'hui mises à l'épreuve des faits ? Quelles démarches laïques envisager : pratiques, déontologie, clarification ? Autant de questions auxquelles ce rapport, issu de la réflexion de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, tente d'apporter les premières réponses.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

-  Aristide Briand, **Rapport sur la séparation des églises et de l'Etat**, 1905, 135p.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/11\]](#)

Articles

 Stéphane Pinon, **Laïcité, que d'erreurs on commet en ton nom**, **Pouvoirs**, n° 177, 2021, pp.143-151.


Résumé : Les tentatives fluctuantes de définition de la laïcité - Les trois pôles de la laïcité juridique française - La grille tripolaire dans les rapports au culte musulman

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-pouvoirs-2021-2-page-143.htm>
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*

 François Euvé, **Débat sur la laïcité : Entretien avec Dominique Avon, Valentine Zuber**, **Etudes. Revue de culture contemporain,e** n° 4282, mai 2021, pp.79-92.


Résumé : Le projet de loi « confortant les principes de la République » fait revenir la question de la représentation de la laïcité. Plusieurs positions entrent en débat. Un historien et une historienne expriment des sensibilités différentes sur le rapport entre libertés individuelles et libertés collectives, le rôle de l'État à l'égard des différents cultes, les relations avec l'islam...

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-etudes-2021-5-page-79.htm>
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*

 Paul Valadier **Laïcité : solution ou problème ?**, **Etudes. Revue de culture contemporaine**, n° 4278, janvier 2021, pp.71-80.

Résumé : Les horribles assassinats d'un professeur d'histoire et de géographie à Conflans-Sainte-Honorine, Samuel Paty, le 16 octobre 2020, puis de fidèles dans la basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice, le 30 octobre, ont provoqué un choc considérable dans le pays. Ces crimes mettent la laïcité française à rude épreuve : n'est-elle pas la solution face aux atteintes de la liberté d'expression, la garante de la vie démocratique comme acceptation de nos différences ? Mais tous les citoyens peuvent-ils accepter cette « séparation » que suppose la laïcité française entre les sphères religieuse et politique ?

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-etudes-2021-1-page-71.htm?contenu=article>
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*


 Lionel Honoré, **La religion au travail : quelles situations d'interaction entre salariés pratiquants et managers ?**, **Annales des mines - Gérer et comprendre**, n° 142, décembre 2020, pp.39-49.

Résumé : A La recherche présentée dans cet article vise à caractériser les interactions entre salariés pratiquants et managers lorsqu'elles sont marquées par le fait religieux. À cet effet, nous étudions comment, dans les situations de travail, l'expression de la religiosité du salarié et sa prise en compte par le management s'articulent. Nous mobilisons pour cela une grille d'analyse interactionniste. Nous nous appuyons sur l'analyse du contenu d'entretiens de recherche réalisés auprès de salariés pratiquants et de managers rencontrant la question du fait religieux dans leur situation de travail. Nous identifions quatre types de situations et analysons les problématiques de management qui en découlent.

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-gerer-et-comprendre-2020-4-page-39.htm>
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*










 Daniel Verba, **La laïcité, oui, mais laquelle ?** **Esprit** n° 143, novembre 2020, pp.9-13.


Résumé : Difficile à définir parce que partagée entre deux conceptions, libérale et coercitive, la laïcité est souvent dévoyée. Avec des conséquences directes pour les travailleurs sociaux.

 Jean-Louis Schlegel, **Les cinq piliers de la laïcité?**, **ASH - actualités sociales hebdomadaires** n° 3183, novembre 2020, pp.34-35.


Résumé : Pour le président Macron, la reconquête républicaine sur le séparatisme islamiste passe par un renforcement du contrôle de l'État sur l'islam, sans remettre en question la loi de séparation de 1905. (R.A.)

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-esprit-2020-11-page-9.htm>
[Consulté le 2023/08/11] *Connexion EHESP*


-  Marcel Gauchet, **Laïcité, le retour et la controverse**, **Le Débat**, n° 210, 2020/03, pp.137-146.
- Résumé** : Pour le président Macron, la reconquête républicaine sur le séparatisme islamiste passe par un renforcement du contrôle de l'État sur l'islam, sans remettre en question la loi de séparation de 1905.. (R.A.)
- Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-le-debat-2020-3-page-137.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*
-  Henri Pena-Ruiz, **Laïcité, petite histoire d'un grand idéal**, **Après-demain** n° 52, 2019/4, pp.22-24.
- Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-apres-demain-2019-4-page-22.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*
-  Philippe Raynaud, **L'esprit de la laïcité**, **Commentaire**, n° 166, 2019/02, pp.429-431.
- Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-commentaire-2019-2-page-429.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*
-  Philippe Raynaud, **Le gardien de la laïcité**, **Les cahiers de la justice**, n° 3, 2018/3, 212p.
- Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-les-cahiers-de-la-justice-2018-3.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*
-  Nathalie Levray, **Quelle portée juridique pour le principe de laïcité ?**, **Gazette santé social (La)**, n° 143, septembre 2017, pp.28-29.
- Résumé** : Les professionnels disposent de nombreux outils pour cerner le champ d'application, l'étendue et la portée du principe de laïcité. Le devoir de neutralité s'applique aux établissements publics et à ceux chargés d'une mission de service public. Un règlement intérieur ou un projet d'établissement peut fonder la ligne directrice des autres établissements. Dans tous les cas, la liberté de conscience des salariés comme des usagers doit être préservée, sous le contrôle du juge. (R.A.)
-  Roseline Letteron, Pierre-Henri Prelot, Elodie Saillant, et al., **Fait religieux et laïcité. Dossier**, **AJDA - Actualité juridique, droit administratif**, n° 24, du 10 au 16 juillet 2017, pp. 1367-1401.
- Résumé** : Deux modèles de relations entre l'Etat et les religions coexistent en Europe. L'inspiration anglo-saxonne vise à protéger les religions contre l'Etat ; la vision française à préserver l'Etat de toute influence religieuse. Les juridictions européennes, au nom de la marge nationale d'appréciation, permettent aux deux modèles de conserver leurs spécificités. Si elle n'est pas menacée par une prétendue harmonisation européenne, la laïcité française vit cependant une période de tensions. Alors que la jurisprudence interprète avec souplesse la loi de 1905, certains voudraient voir ce texte fondateur durci, tandis que d'autres demandent son assouplissement. Traditionnellement tolérante, l'Université est l'un des lieux de ces tensions où certains tendent à oublier que si le principe s'impose strictement aux agents de l'Etat, les usagers en sont exemptés. (R.A.)
-  Ludivine Clouzot, **Le Gouvernement diffuse sa pédagogie de la laïcité. À propos de la circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique**, **Revue Droit et santé. La revue juridique des entreprises de santé**, n° 78, juillet 2017, pp.535-538.
- Résumé** : L'auteur commente la circulaire du 15 mars 2017 relative au respect du principe de laïcité dans la fonction publique (NOR : RDFF1708728C) qui s'inscrit dans un mouvement destiné à préciser le sens et la portée du principe de laïcité dans la fonction publique et de son corollaire, l'obligation de neutralité.
-  Lola Vincent, **Comment appliquer le principe de laïcité?**, **TSA - Travail social actualités**, n° 83, juin 2017, pp.42-43.
- Résumé** : Les établissements sociaux, tels que les maisons d'enfants à caractère social, peuvent être confrontés à des manifestations religieuses de la part des jeunes accueillis (demande de nourriture confessionnelle, port de signes religieux) mais aussi de certains éducateurs (demande d'absence en lien avec les fêtes religieuses, prières pendant le temps de travail). Quelles sont les solutions à adopter face à ces situations ? Est-il possible d'inscrire le principe de laïcité dans le règlement de fonctionnement ? Peut-on interdire ces manifestations ?
-  Association du corps préfectoral et des Hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, **La République laïque, toujours et pour toujours ? : Les actes du colloque Claude Erignac, 2016**, **Administration**, suppl. n° 252, décembre 2016 - janvier 2017, 98p.
- Résumé** : Le colloque Claude Erignac sur la laïcité s'est articulé autour de 4 tables rondes où sont intervenus historiens, juristes, philosophes et hommes politiques : - La laïcité, pilier de la République, regards croisés d'historiens et de juristes ; - Les religions laïques dans la République française ; - La République laïque face aux fractures de la vie quotidienne ; - Quelle République laïque pour les Français de demain ?

 Alexandre Fournier, **Fonction publique et radicalisation : Un risque de moins en moins théorique**, *Gestions hospitalières*, n° 558, août-septembre 2016, pp.393-395.


Résumé : La vague d'attentats terroristes que connaît la France implique une attention particulière à l'égard des lieux et services publics, notamment hospitaliers, qui peuvent compter dans leurs effectifs des contractuels de droit public ou des fonctionnaires en voie de radicalisation. De quelle marge de manœuvre les responsables d'établissements disposent-ils ? Si la loi du 20 avril 2016 a renforcé l'obligation de neutralité dans les services publics, elle ne donne pas compétence à l'employeur pour "surveiller" un agent sur la base d'orientations confessionnelles qui ne peuvent être que des avis, potentiellement discriminants, émis par des tiers...

 Eléonore Varini, **La gestion du fait religieux : questions de principe**, *ASH - actualités sociales hebdomadaires*, n° 2960, du 13 mai au 19 mai 2016, pp.33-32.

Résumé : Le fait religieux bouscule les pratiques du travail social. Tout manager peut un jour se voir confronté à une situation de "crispation" suscitant au sein de ses équipes des points de vue divergents. La difficulté à définir le principe de laïcité et à fixer la limite entre espaces publics et privés a mené une poignée d'entre eux à s'emparer de cette problématique. (Introd.)

 Florence Raynal, **Fait religieux : Comprendre la laïcité pour mieux intervenir**, *ASH - actualités sociales hebdomadaires*, n° 2955, du 08 avril au 14 avril 2016, pp.26-29.


Résumé : Alors qu'elle vise à faciliter le vivre ensemble, la laïcité, qui offre à tous la même liberté de conscience et d'expression, est aujourd'hui malmenée. Mal comprise, parfois instrumentalisée, elle nécessite, à l'heure où se développent la visibilité du fait religieux et des phénomènes de radicalisation, de la pédagogie afin d'éviter tensions, exclusions ou violences. Cet article apporte un décryptage des situations vécues par le travailleur social ainsi que sur les mécanismes conduisant des jeunes à l'idéologie radicale du djihadisme.

 Joël Andriantsimbazovina, **Etroite est la porte, resserré le chemin... : La convention européenne des droits de l'homme et la neutralité imposée aux agents publics**, *AJDA - Actualité juridique, droit administratif*, n° 10, du 21 mars au 27 mars 2016, pp.528-534.

Résumé : L'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme le 26 novembre 2015 au sujet de l'affaire Ebrahimian c/France procède à une triple consolidation de l'interdiction faite aux agents publics de manifester leurs convictions religieuses dans leurs fonctions : la Cour en renforce le fondement juridique, elle en étend le champ d'application et en assouplit le champ juridictionnel.

 Alexis Zarca, **Interdiction du port du voile par les agents publics : les dits et non-dits de la Cour européenne des droits de l'homme : Cour européenne des droits de l'homme, 5e section, 26 novembre 2015, n° 64846/11**, *AJFP Actualité juridique - fonctions publiques*, n° 1, janvier-février 2016, pp.32-37.


Résumé : Saisie par une ancienne aide-soignante dont le contrat n'avait pas été renouvelé au motif qu'elle refusait d'ôter son voile pendant son service à l'hôpital, la Cour européenne des droits de l'homme juge que l'interdiction du port du voile par les agents publics ne constitue pas une violation de l'article 9 de la Convention. La Cour, dans son jugement, laisse une ample marge d'appréciation aux États. Elle n'effectue ainsi qu'un contrôle restreint en la matière.

 Jean-Simon Laval, **Refus de recrutement fondé sur l'intention du candidat de manifester ses croyances religieuses en service : Tribunal administratif de Lyon, 8e ch., 17 juin 2015, n° 1204943**, *AJFP Actualité juridique - fonctions publiques*, n° 1, janvier-février 2016, pp.28-32.

Résumé : Les conclusions du rapporteur public J.S. Laval concernent l'affaire suivante : un candidat évincé à un emploi proposé par une communauté urbaine fait un recours contre le rejet de sa candidature, fondé sur l'intention de ce candidat de manifester ses convictions religieuses sur son temps de service. Le Tribunal rejette le recours. Le jugement se fonde sur le principe de laïcité qui fait obstacle à ce que des agents manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre du service public.


 Régis Meyran, **Laïcité, le conflit des modèles**, *Sciences humaines*, n° 270, mai 2015, pp.24-31.

Résumé : L'article rappelle la définition de la laïcité en resituant la notion dans le contexte historique spécifique à la France. Il expose les différentes orientations du débat toujours présent à l'échelle nationale, entre les défenseurs d'une laïcité stricte et les promoteurs d'une laïcité d'"accommodement". La parole est ensuite donnée à sept personnalités, témoins de la diversité des approches et des évolutions possibles.

 Bernard Lauret, **Laïcité par défaut ou par excès ?**, *Etudes. Revue de culture contemporaine*, n° 4216, mai 2015, pp. 41-54.

Résumé : Les événements de janvier 2015 posent la question du lien entre liberté d'expression et liberté religieuse. La réponse doit intégrer une dimension culturelle permettant aux religions de trouver place dans le débat public. La laïcité est "bipolaire" : elle exclut tout monopole, tant religieux que laïque.

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-etudes-2015-5-page-41.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*

 Jean Baubérot., **La laïcité française : républicaine, indivisible, démocratique et sociale**, **Cités**, n° 52, 2012, pp. 11-20.

Résumé : Article 1er de la Constitution française affirme que la République est « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Ces quatre adjectifs donnent les fondements du lien politique. Chacun d'eux est étroitement lié aux autres, et au principe républicain lui-même. Il est donc légitime d'écrire que la laïcité, en France, est « républicaine, indivisible, démocratique et sociale (Intro.)


Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-cites-2012-4-page-11.htm>
[Consulté le 2023/08/21] *Connexion EHESP*

 Jean Baubérot, **Sacralisation / désacralisation de la médecine en France**, Les Rencontres en Santé. La santé en réseau, une galaxie en expansion, **Gestions hospitalières**, n° 507, Juin/Juillet 2011, 378-381.


Résumé : Cet article est tiré des Rencontres de la Santé, organisées depuis sept ans à Sciences-Po Aix-en-Provence en partenariat avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille et l'Espace éthique méditerranéen, réunissant des professionnels de la santé, des chercheurs de tous horizons autour des grandes questions et nouveaux défis du monde de la santé. L'auteur propose de développer une hypothèse émise par l'historien Claude Nicolet dans un ouvrage classique "l'Idee républicaine en France" : il existe, partout en Occident, un lien entre la modernité démocratique et le développement de l'institution médicale. "Nulle part ailleurs qu'en France le recours à la médecine ne deviendra aussi nettement une obligation morale liée à la nature d'un régime politique". Selon lui, le régime républicain non seulement favorise la médecine, comme science morale, mais, en partie, il dépend d'elle. Cette assertion semble valable pour l'ensemble des régimes qui ont adopté le drapeau tricolore. Ils ont fragilisé leur légitimation religieuse et ont dû avoir recours à une autre source de légitimité. La recherche s'est imposée dans la confrontation de l'histoire de la laïcité avec des travaux d'histoire de la médecine. En effet, on a pu observer que le processus socio-historique de laïcisation ne se réduisait pas aux relations de l'Etat à la religion : il concerne d'autres institutions. Cela est patent au niveau de l'école, moins connu quant à la médecine.

 Muriel Tremeur, **L'employeur face à la laïcité et la liberté de conscience**, **Santé RH - la lettre des ressources humaines dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**, n° 28, Mai 2011, 16-19.


Résumé : Cet article fait le point sur l'application des principes de laïcité dans les services publics. Il décrit notamment les droits et obligations de l'agent public et de l'usager du service public en matière de liberté religieuse et présente les nouvelles dispositions de la loi du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans les espaces publics.

 André Gerin, Anne-Sophie Lamine, et al., **La laïcité à l'épreuve du voile intégral**, **Regards sur l'actualité**, n° 364, Octobre 2010, 8-65.

Résumé : Ce dossier commence par deux entretiens le premier avec André Gerin, député et président de la Mission d'information parlementaire sur la pratique du voile intégral sur le territoire national. Le second avec Rémy Schwartz, Conseiller d'Etat et rapporteur de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République. L'article d'Anne-Sophie Lamine, professeure de sociologie, aborde le retour du religieux dans l'espace public. Faut-il en conclure à un retour pur et simple du religieux et à des positions de repli sur soi et sur son groupe d'affiliation dans une modernité désenchantée ? Les formes de retour intensif au religieux mènent-elles à des processus de radicalisation ? Elle vise à proposer des éléments de réponse nuancés à ces questionnements, à partir de données de diverses enquêtes sociologiques et anthropologiques. Un troisième entretien avec Philippe portier directeur à la Sorbonne. Deux pays, en Europe, sont en passe de promulguer une loi interdisant le port du voile intégral dans tous les lieux et espaces publics : la Belgique et la France. Les députés belges ont ainsi voté le 29 avril 2010 un projet de loi " visant à interdire le port de tout vêtement cachant totalement ou de manière principale le visage ". Mais la dissolution du Parlement retarde la promulgation de la loi. De ce fait, avec le vote du Sénat français en septembre prochain, la France sera sûrement en fin de compte le premier pays d'Europe à pénaliser le port du voile intégral dans tous lieux et espaces publics. Après le vote de la loi du 15 mars 2004 interdisant le port de signes religieux ostensibles à l'école qui avait suscité de nombreuses réactions hostiles à l'étranger, et pas seulement dans les pays musulmans, le choix fait par la France de légiférer à nouveau sur des comportements vestimentaires liés de fait à l'islam est loin d'être passé inaperçu en Europe et au-delà. Ceci d'autant que la question du voile intégral a suscité, encore plus que celle du foulard musulman à l'école, de vifs débats dans plusieurs pays (Italie, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni), et ce même si, dans la plupart d'entre eux, le nombre de cas est extrêmement réduit. La France fait-elle à nouveau figure d'exception en Europe ? Comment ont réagi les autres pays concernés ?

 Henri Pena-Ruiz, Guy Coq, et al., **Laïcité. Les 100 ans d'une idée neuve : Cultures, religions et politique, Hommes et migrations**, n° 1259, 2006/01-02, 4-96.

Résumé : Emeutes des jeunes en mal d'avenir dans les banlieues, débats houleux sur l'héritage colonial et les discriminations raciales, manifestations contre la loi du 23 février reconnaissant un rôle positif de la présence française outre-mer, les événements de l'automne dernier ont accueilli la commémoration de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat dans un contexte agité. L'interrogation sur son éventuelle remise en cause a pris les devants d'une scène politique qui aurait pu célébrer avec éclat cette étape fondamentale dans la conquête des droits du citoyen. Si l'implication officielle de l'Etat français est restée modeste, et les interventions des partis trop discrètes, cette célébration du centenaire a néanmoins provoqué une multitude de colloques, expositions, débats et publications, portée par les réseaux associatifs, les universités et les collectivités locales sur tout le territoire. La laïcité n'est pas un concept abstrait et dépassé. C'est un axe de réflexion primordial sur le devenir de notre société, mais aussi une réalité dans la gestion quotidienne des affaires locales. Ce dossier s'interroge sur la manière dont la laïcité établit avec fermeté un rapport respectueux entre l'espace politique, les cultures et les religions.

 **Spécial : Laïcité, Séparation, sécularisation (1905-2005), Vingtième siècle. Revue d'histoire**, n° 87, 2005/3, 222p.

Accéder au document : <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2005-3.htm>
[Consulté le 2023/08/21] Connexion EHESP

 Jean Baubérot, Dominique Borne, Jean-Arnold DE CLERMONT, et al., **Etat, laïcité, religions, Regards sur l'actualité**, n° 298, 2004/02, 3-66.

Résumé : Sommaire du dossier : La République et la laïcité - La laïcité dans l'enseignement - L'islam dans la République : le CFCM (Conseil Français du Culte Musulman) - Pour la révision de la loi de 1905 - Contre la révision de la loi de 1905.

 Nelly Eymard, **Port de signes religieux par un agent public et principe de neutralité de l'Etat, Gestions hospitalières**, n° 424, 2003/03, 237-240.

Résumé : La question du port du voile islamique, après s'être posée dans l'enceinte de l'école, est étendue à l'ensemble des services publics, mettant en exergue l'opposition entre d'une part liberté de conscience et de religion, d'autre part laïcité de l'Etat et neutralité du service public. Le tribunal administratif de Paris, dans son arrêt du 17 octobre 2002, y apporte une réponse.


 Jean Baubérot, **La laïcité - évolutions et enjeux. [Fascicule], Problèmes politiques et sociaux**, n°768, Juin 1996, 80p.

Résumé : Héritage de la Révolution et surtout de la IIIème République avec les lois sur l'instruction et la séparation des Eglises et de l'Etat, le principe de la laïcité est inscrit dans la Constitution depuis 1946. Il fait désormais l'objet d'un très large consensus après avoir longtemps divisé la France en deux camps. Cependant, le sens à donner à la laïcité nourrit des approches diverses : alors que les uns l'identifient à une attitude de neutralité, d'autres défendent une lecture plus "militante". Certaines évolutions récentes - nouvelles expressions du religieux, affirmation de cultures d'origine étrangère, interrogations en matière d'éthique biomédicale ... - ravivent le débat. Les études sur le rôle et l'influence des Eglises dans les autres pays européens et aux Etats-Unis autorisent à parler, s'agissant de la laïcité, d'exception française.

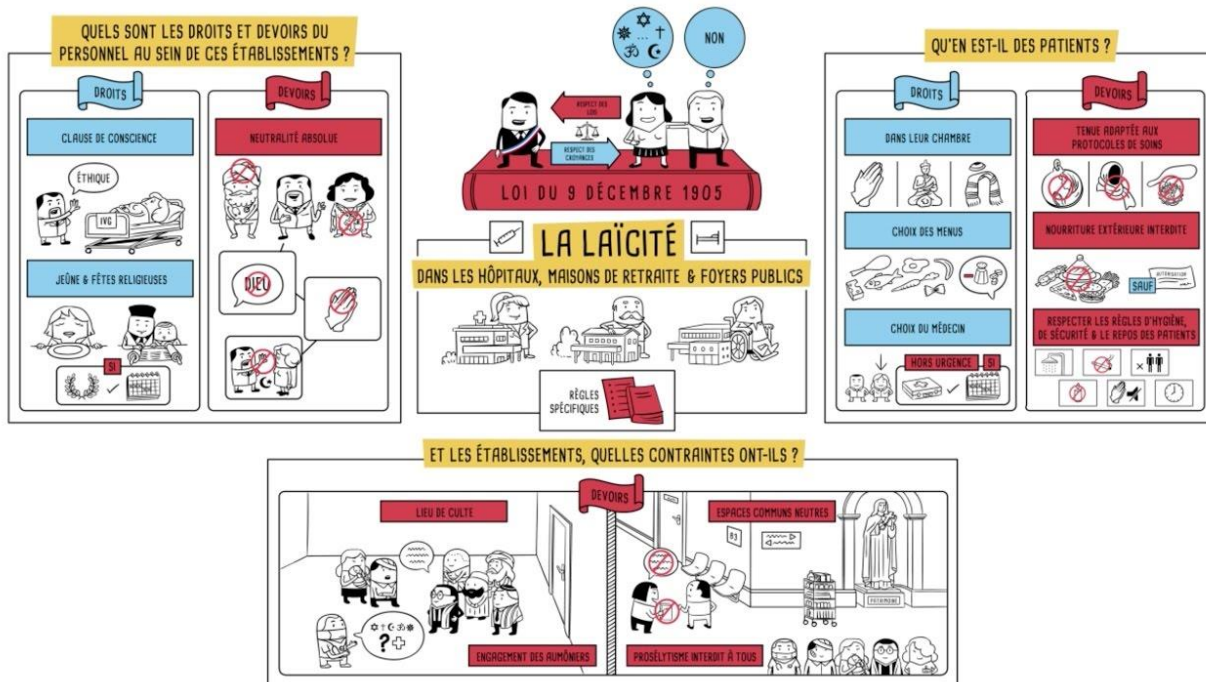
Voir aussi



Revue du droit des religions

 Vincent Fortier (dir.), Gérard Gonzalez(dir.), **La loi confortant le respect des principes de la République. [Fascicule], Revue du droit des religions**, n°13, 2022, 228p.

Accéder au document : <https://journals.openedition.org/rdr/1725> [Consulté le 2023/08/21]



Source : ANFHfilm, **La laïcité dans la Fonction publique hospitalière** [capsule vidéo pédagogique] ANFH film, 2017

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

► [Laïcité et fonction publique](#) [Consultée le 2023/08/21]

Laïcité et fonction publique

Mode d'emploi pour les agents



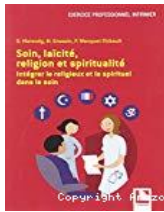
► [Fiche La laïcité dans la Fonction publique](#) [Consultée le 2023/08/21]

► [La laïcité dans les services publics](#) (mise à jour le 25 janvier 2023) [Consultée le 2023/08/21]

b. Laïcité et soins en établissements sanitaires ou médico-sociaux

📖 Ouvrages

- 📖 **Soin, laïcité, religion et spiritualité : intégrer le religieux et le spirituel dans le soin.** / Grassin, Marc; Thibault-Wanquet, Pascale; Maroudy, Daniel - Rueil-Malmaison [FRA] : Lamarre, 2019/10/31. - 163p. [HS30/0125](#)



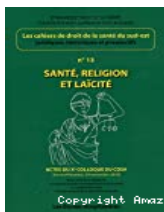
Résumé : Comment répondre aux besoins religieux et spirituels des patients au cœur du soin ? Jusqu'où est-il possible d'aller ? Comment comprendre et construire des pratiques avec bon sens dans le respect du cadre français de la laïcité ? L'objectif du livre est de faciliter l'acquisition d'un raisonnement pour inscrire les demandes dans une prise en charge globale des malades et pour sécuriser les professionnels. Ils trouveront les ressources pour accompagner les patients en : - traitant le religieux comme une expression culturelle comme une autre ; - maîtrisant le cadre réglementaire et légal de la laïcité ; - développant une aptitude au dialogue. Conforté par des expériences de terrain, cet ouvrage collectif propose un cheminement, des clés de lecture, des éléments de méthode, des outils opérationnels pour concilier soin, laïcité, religion et spiritualité. (4e de couv.)

- 📖 **La religion dans les établissements de santé.** / Fortier, Vincente - Bordeaux (FRA) : Les Etudes Hospitalières, 2013, 387p. [HS30/0114](#)



Résumé : Réunissant spécialistes du droit de la santé, du droit des religions et des sciences politiques, cet ouvrage permet d'offrir au lecteur un regard critique sur les rapports entre religion et santé dans l'espace des établissements de santé. Revisitant les thèmes de la laïcité, de l'acte de soins ou de la relation de soins au prisme du religieux, les auteurs interrogent le croisement entre particularismes (d'origine religieuse), espace d'expression (vers une instrumentalisation de la religion) et établissements de santé. Chacun des auteurs s'attache à confronter les droits en présence et l'utilisation qui en est faite : droit à la liberté de choisir son praticien, droit de refuser des soins, droit à l'exercice du culte. Comment l'utilisation d'un droit peut-elle devenir le vecteur d'un particularisme religieux, donc d'une revendication à tout le moins d'une réclamation, religieuse ? Cet ouvrage permet également de lever le voile sur un certain nombre de préjugés selon lesquels l'hôpital serait fermé ou ne pourrait souscrire à une demande de nature religieuse, ou à l'inverse serait investi par le fondamentalisme.

- 📖 **Santé, religion et laïcité.** / Leca, Antoine, préf. - Bordeaux (FRA) : Les Etudes Hospitalières, 2011, 330p. [LE00/0181](#)



Résumé : Santé et religion ont toujours eu un long cheminement commun dans notre ère de civilisation. L'exercice des professions de santé est historiquement très lié à l'Église catholique. C'est l'Église qui a créé notamment les Hôtels-Dieu et les maladreries. C'est également l'Église qui a fondé la quasi-totalité des plus anciennes universités et réglementé l'exercice et la déontologie médicale, avec par exemple l'idée d'une importance particulière au service des pauvres, ou l'anargyrate, l'exercice gratuit pour les indigents. Mais la sécularisation progressive du système de santé a modifié cette situation initiale. Depuis la loi du 9 décembre 1905, l'État est devenu laïc et ce lien s'est rompu. Mais le système de santé n'en est pas moins tenu à la neutralité religieuse et au respect des croyances. Comment concilier ces deux exigences ? Comment y parvenir avec la diversité religieuse d'aujourd'hui sans introduire une discrimination entre les confessions ? Et tous les soins médicaux sont-ils religieusement neutres ? Le CDSA s'est efforcé - entre juristes de convictions philosophiques très diverses - d'esquisser des réponses possibles et d'éclairer ces réflexions à la lumière du droit comparé.

- 📖 **Menaces religieuses sur l'hôpital.** / Lévy, Isabelle - Paris (FRA) : Presses de la Renaissance, 2011, 274p. [HS30/0108](#)




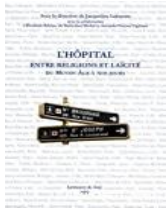
Résumé : La République française impose l'égalité des citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, tous les patients se présentant à l'hôpital public doivent donc être traités de la même façon et respecter les mêmes règles. Pourtant, depuis plus d'une décennie, ce principe fondateur est mis à mal par une partie de la population qui, au nom de sa foi religieuse, refuse de se plier à la législation. Ces personnes imposent que l'on s'adapte à leurs propres exigences, faisant table rase de la laïcité, des règles d'hygiène, de l'organisation des soins, des mesures de sécurité ou de l'égalité homme/femme. Ceci est vrai tant du côté des soignés - des musulmans exigent que les prises de sang soient effectuées à travers leurs vêtements, un juif met le feu à son lit d'hôpital avec le chandelier allumé pour célébrer Hanoukka, des Témoins de Jéhovah abandonnent leur enfant ayant reçu en urgence une transfusion sanguine, des catholiques s'opposent à tout traitement contre la douleur... - que du personnel hospitalier - des soignants quittent leur poste pour prier ou refusent d'exécuter des soins relevant de leur compétence, etc.

-  **Soins, cultures et croyances. Guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux.** / Lévy, Isabelle - Paris (FRA) : ESTEM, 09/2008, 246p. [ZC00/0022](#)




Résumé : La vie, l'amour, la mort ont-ils un même sens pour toutes les cultures ? Quelles sont les positions des obédiences face à la contraception, l'avortement, la douleur ou l'euthanasie ? Pourquoi un Juif se couvre-t-il pour prier alors que les Chrétiens ont l'habitude de se découvrir ? Pourquoi Juifs et Musulmans ont-ils l'interdiction de consommer du porc et l'obligation de circoncire leurs enfants mâles ? Qui doit se charger de la toilette funéraire d'un Musulman, d'un Bouddhiste ou d'un Orthodoxe ? Comment réagir face à des pratiques traditionnelles comme l'excision ? De la naissance au trépas, il est du devoir des personnels de santé et des acteurs sociaux, de ne pas escamoter les moments essentiels de la vie en respectant les patients, leurs convictions et leur famille. Ce guide s'adresse aux croyants, aux athées ou aux agnostiques. Il a pour but une meilleure compréhension des traditions rituelles des religions et des cultures, pour l'amélioration des soins, de l'accueil et de l'accompagnement.

-  **L'hôpital entre religions et laïcité : du Moyen Age à nos jours.** / LALOUETTE, Jacqueline, dir. - Paris (France) : Letouzey et Ané, 2006. [HS30/0099](#)



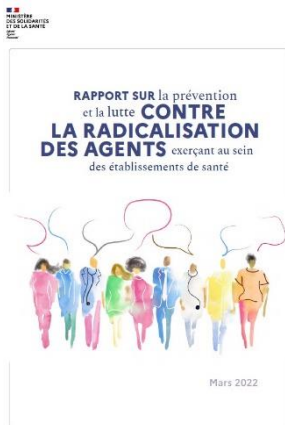
Résumé : Le colloque "L'hôpital entre religions et laïcité" a permis de rassembler de nombreuses informations relatives à l'histoire hospitalière française et européenne, dont certaines étaient jusqu'alors éparses et peu connues. Les auteurs des communications ont apporté de nombreux témoignages relatifs au rôle exercé par les religieuses et les ministres du culte dans les hôpitaux, de la fin du Moyen Age jusqu'à l'époque contemporaine, en France comme en Italie ou en Allemagne. Mais ils ont aussi rendu compte des tensions qui existaient entre les autorités civiles et les autorités religieuses, entre les infirmières congréganistes et les médecins, que ce soit pour des questions d'exercice du pouvoir - pouvoir médical, pouvoir administratif, pouvoir financier - ou pour des questions liées à la conception du fonctionnement de l'hôpital et de la vie du malade (place respective du corps et de l'âme, importance de l'hygiène, etc.)

-  **La religion à l'hôpital. Laïcité et respect du culte. Refus de soins. Interdits alimentaires. Rites funéraires.** / Lévy, Isabelle - Paris (FRA) : Presses de la Renaissance, 2004, 331p. [HS30/0089](#)



Résumé : Les dysfonctionnements constatés sur le terrain sont chaque jour plus nombreux : certaines patientes refusent d'être examinées par un praticien de sexe masculin, d'autres suivent les préceptes du ramadan alors qu'elles sont enceintes ; des soignants se refusent à appeler l'aumônier malgré les demandes des patients et d'autres font passer du porc pour de la dinde ou refusent aux croyants le droit de prier dans leur chambre. Dans certains établissements, on interdit le port du voile aux soignants mais pas aux médecins, au mépris des règles d'hygiène. Ailleurs, des personnels abandonnent leurs postes pour prier et refusent pour des raisons religieuses de pratiquer des actes relevant pourtant de leurs compétences... Afin que cessent ces abus, Isabelle Lévy dévoile la teneur des principaux textes de la législation française et répond aux questions relevant du culte, des soins, de l'alimentation, du décès, de la transplantation d'organes, dans le cadre hospitalier.

- **Rapport sur la prévention et la lutte contre la radicalisation des agents exerçant au sein des établissements de santé - 2022/03/04**



Fruit de la mission confiée par le ministre au Dr Patrick Pelloux en mars 2021, ce rapport formule une série de recommandations à même de poursuivre les initiatives déjà engagées par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la radicalisation en établissement de santé, et vise aussi à promouvoir des actions de formation et de sensibilisation à cette thématique, d'accentuer le dialogue au sein des équipes et de définir une gouvernance territoriale de lutte contre la radicalisation. **Source : Ministère des Solidarités et de la santé**

- Lieux de culte partagés, charte de laïcité : les idées du Dr Pelloux pour lutter contre la radicalisation à l'hôpital. **Source : Egora**
- Mission Pelloux : le SML appelle à engager sans tarder les travaux sur la médecine de ville. **Source : Syndicat des médecins libéraux**
- Patrick Pelloux : «L'hôpital est une cible du radicalisme, notamment islamiste»- 2022/03/07 L'urgentiste Patrick Pelloux indique dans un rapport avoir acquis la conviction que « le système sanitaire et social est une cible du radicalisme, notamment islamiste », considérant que si « les situations de radicalisation demeurent rares » elles sont « difficiles à quantifier ». **Source : What's up doc**

- Pelloux, Patrick, **Rapport sur la prévention et la lutte contre la radicalisation des agents exerçant au sein des établissements de santé**, Mars 2022, 69p.


Résumé : Fruit de la mission confiée par le ministre au Dr Pelloux en mars 2021, ce rapport formule une série de recommandations à même de poursuivre les initiatives déjà engagées par les pouvoirs publics en matière de lutte contre la radicalisation en établissement de santé, et vise aussi à promouvoir des actions de formation et de sensibilisation à cette thématique, d'accentuer le dialogue au sein des équipes et de définir une gouvernance territoriale de lutte contre la radicalisation.

Accéder au document : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_p_pelloux_vdiffusion.pdf [Consulté le 2023/08/21]


























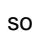



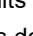
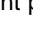

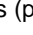
- Observatoire de la laïcité, **Laïcité et gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé**, Juin 2019, 572p.

Après avoir auditionné les acteurs de terrain, l'Observatoire de la laïcité fait le constat de la nécessité de porter à la connaissance des personnels et des patients les règles qui découlent du principe de laïcité. Il constate également un besoin de formations sur les questions de laïcité et de gestion du fait religieux dans le secteur hospitalier. Face aux difficultés pratiques, l'Observatoire de la laïcité a souhaité établir un guide rappelant les réponses, encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du principe de laïcité dans les établissements publics de santé, tant pour les personnels que pour les usagers.


Accéder au document [Consulté le 2023/08/21]

 Conseil départemental de l'Ordre des médecins de la Haute Garonne 31, **Soins et laïcité au quotidien**, Octobre 2015, 69p.

Ensemble de 33 fiches

1. Concilier soins et laïcité au quotidien : pourquoi ces fiches ? 
2. Le principe de laïcité en droit français 
3. Charte de la laïcité dans les services publics 
4. Charte de la laïcité en clinique et hôpitaux privés 
5. Clause de conscience des médecins 
6. Aumôniers en établissements de soins 
7. Certificat de virginité ou de « défloration » 
8. Demande de circoncision pour motif non médical 
9. Excision et obligation de signalement 
10. Hyménoplastie 
11. IVG 
12. Diagnostic prénatal 
13. Contraceptions médicalisées 
14. Procréation médicalement assistée 
15. Interruption Médicale de Grossesse, Soins palliatifs prénataux et Deuil périnatal 
16. Stérilisation masculine ou féminine 
17. Don d'organe entre vivants 
18. Don d'organes post-mortem et convictions religieuses 
19. Demande d'autopsie 
20. Suppléances vitales et accompagnement de fin de vie 
21. Soins post-mortem et toilettes mortuaires 
22. Pratique religieuse dans les lieux de soins 
23. Jeûne religieux et alimentation en milieu hospitalier 
24. Médicaments (conditionnement) 
25. Port de vêtements religieux ou traditionnels pendant les soins 
26. Refus de soignant pour motif religieux (patient majeur) 
27. Refus de soignant pour motif religieux par les parents (patient mineur) 
28. Refus de transfusion ou de produits d'origine sanguine 
29. Vaccinations et recommandations de santé avant pèlerinages/voyages à l'étranger 
30. Pratique religieuse ou sectaire ? 
31. Traçabilité des refus de soins (pour tout motif) 
32. Liste des participants au groupe de travail et des relecteurs 
33. Bibliographie et liens utiles 

[\[Consultés le 2023/08/21\]](#)

 Fédération hospitalière de France, **La laïcité dans les établissements publics de santé et médico-sociaux : rapport de la commission des usagers**, juin 2015, 572p.

Après avoir auditionné les acteurs de terrain, l'Observatoire de la laïcité fait le constat de la nécessité de porter à la connaissance des personnels et des patients les règles qui découlent du principe de laïcité. Il constate également un besoin de formations sur les questions de laïcité et de gestion du fait religieux dans le secteur hospitalier. Face aux difficultés pratiques, l'Observatoire de la laïcité a souhaité établir un guide rappelant les réponses, encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du principe de laïcité dans les établissements publics de santé, tant pour les personnels que pour les usagers.

[Accéder au document](#) [\[Consulté le 2023/08/21\]](#)




 Keballi, Salim, **Au nom d'une certaine laïcité**, **ASH**, n° 3307, 2023/07-08, p.96. 

Résumé : Pour l'attaché d'administration hospitalière Salim Keballi, les ESMS sont des structures inclusives... à l'exclusion des croyances religieuses.

 Bacle, Pénélope, **Laïcité. « Le religieux peut embarrasser les acteurs »**, **ASH**, n° 3290-3291, 2023/01, pp.28-29. 


Résumé : Rites, coutumes, symboles, manifestations sociales... sont autant de pratiques fréquemment rencontrées par les travailleurs sociaux au sein des établissements. Mais, pris en étau entre principe de laïcité et liberté d'expression, beaucoup s'interrogent sur les manières de les appréhender. Selon la sociologue Faïza Guélamine, auteure de « Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve » (2020), qui accompagne depuis une quinzaine d'années des acteurs de la protection de l'enfance, de la PJJ ou des centres sociaux, les formations à ces problématiques proposent des clés pour aider les professionnels à travailler ces questions.

 Chevais Désirée, Beaucousin Laure, Gambier Audrey, **Comment le principe de laïcité traverse-t-il les intervenants sociaux ?**, **ASH**, n° 3268, 2022/07, pp.32-33.

Résumé : La laïcité est une question juridique, politique mais avant tout sociale, estiment Audrey Gambier, Laure Beaucousin et Désirée Chevais, étudiantes en ingénierie sociale. Actuellement, c'est surtout un mot-valise suscitant émotion et/ou instrumentalisation. Un piège dans lequel les professionnels ne doivent pas tomber.

 Berthier Céline, Génot-Pok Isabelle, **Le référent laïcité : un aboutissement législatif logique ou un mal nécessaire ? Quid dans les établissements de soin ?**, **Gestions hospitalières**, n° 616, 2022/05, pp.324-328.

Résumé : Plus de 115 ans après la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, le gouvernement a estimé à nouveau nécessaire de renforcer l'arsenal juridique par une nouvelle loi renforçant les principes de la République, deux décrets et une instruction. À la lecture du décret créant le référent laïcité et de l'instruction qui s'est ensuivie, depuis le 25 avril 2022, tout établissement de santé public ou médico-social public doit en désigner un. On peut s'interroger toutefois sur la nécessité de passer par un tel dispositif juridique si ce n'est dû au constat de l'impuissance actuelle des institutions étatiques à faire respecter ce principe si profondément lié à notre histoire et qui, depuis plusieurs années, montre des incertitudes croissantes dans son application.


 Baloul Delphine, **Daniel Verba « La spiritualité reste un impensé du travail socio-éducatif**, **ASH**, n° 3253, 2022/04, pp.26-27.

Résumé : En France, intégrer la dimension spirituelle dans l'accompagnement socio-éducatif ne va pas de soi. Spécialiste du fait religieux et de la laïcité dans le travail social, Daniel Verba analyse dans quelle mesure les croyances peuvent constituer une ressource pour certains jeunes comme pour les professionnels qualifiés qui les accompagnent.

 Leleu-Été Anne, Jégou Marine, **Encadrer la manifestation de convictions religieuses**, **Directions**, n° 203, 2021/12, pp.34-35.

Résumé : Dans quelles mesures, et dans quelles conditions, un employeur peut-il restreindre la liberté de ses salariés d'afficher leurs convictions religieuses ? La Cour de cassation a dégagé des règles applicables en la matière au sein des entreprises. Les modalités envisageables divergent selon l'existence ou non d'un règlement intérieur, celui-ci permettant d'intégrer une clause de neutralité.


Accéder au document : <https://www.directions.fr/Gener/ressources-humaines/2021/12/Encadrer-la-manifestation-de-convictions-religieuses-2056154W/> [Consulté le 2023/08/21]

 Fiore Costantino, **Besoins spirituels et religieux des patients : quelle place dans l'hôpital laïc ?**, **Objectif soins & management : la revue des cadres de santé**, n° 280, 2021/04-05, pp.53-56.


Résumé : Dans l'actualité récente, le débat autour de la laïcité a été fortement relancé. Mais en réalité, le sujet n'a jamais disparu du débat social et politique car il se trouve au croisement de deux principes fondamentaux de la République : la stricte neutralité des institutions par rapport aux cultes et la liberté de pratiquer (ou ne pas pratiquer) sa religion. En milieu hospitalier, la demande de pratique religieuse de la part des patients n'est pas un souci de tous les jours pour les soignants. Néanmoins, cette demande peut induire des situations compliquées au niveau relationnel, éthique mais aussi au niveau de l'efficacité de la prise en charge.

 Marquet Alexandra, **Etablissements : laïcité et faits religieux. Quelles définitions ? Quelles interprétations ? Quels outils ?**, **ASH, hs** n° 4, 2021/04, pp.1-41.

Résumé : Comme dans le reste de la société, les établissements médico-sociaux sont confrontés à des faits religieux parfois anodins, parfois complexes, qui s'invitent au quotidien dans la vie des structures. Comment réagir et placer le curseur ? De nombreux professionnels se posent la question. Définition législative. Principe de laïcité inscrit dans la Constitution, particularités territoriales en Alsace-Moselle, liberté de religion et de croyance inscrite dans la loi de séparation de l'Église et de l'État, mais aussi neutralité des agents dans les établissements publics. Autant d'éléments qui peuvent expliquer un certain flottement sur le terrain. Et pourtant, la laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres, mais au contraire la liberté d'en avoir une. Il ne s'agit pas de conviction, mais d'un principe qui les autorise toutes à condition de respecter l'ordre public. Pourtant, la frontière est parfois ténue entre espaces communs et privés en Ehpad. Des équilibres fragiles à tenir, surtout pour des établissements créés dans le prolongement de congrégations religieuses. Impliquer les équipes pluridisciplinaires. L'enjeu dans les établissements publics soumis au principe de neutralité consiste à différencier culturel et culturel. La direction doit montrer la voie du « vivre ensemble », avec pédagogie et médiation. Dans les établissements privés, l'interprétation et l'organisation peuvent être différentes. Certains manient religion et culture avec décontraction, d'autres avec davantage de difficultés. Au quotidien les professionnels doivent se positionner et trouver la juste attitude. C'est souvent l'animateur en Ehpad qui se trouve en première ligne, bien solitaire quand il s'interroge. Faudrait-il mener une réflexion commune en amont ? Certains défendent l'idée que la prise en charge doit être globale, non limitée aux soins, que tous les soignants devraient s'impliquer. D'autres optent pour la création de comités éthiques inter-établissements pour prendre du recul, croiser les pratiques et ainsi éviter toute passion inutile. L'accompagnement personnalisé. La question centrale de la liberté de religion et de croyance devrait se poser avant même l'institutionnalisation, faire partie intégrante du projet personnalisé, que la personne soit croyante ou non. En s'interrogeant et respectant habitudes et autres modes de vie, les professionnels se sentiraient moins en difficulté. La diversité des publics qui va s'accroître devrait être davantage préparée. Si les établissements français ont hérité d'une culture chrétienne, le profil des résidents commence à changer. L'enjeu sociétal autour de l'accompagnement des musulmans vieillissants, qui ne retourneront pas dans leur pays d'origine, se pose. Usager qui a oublié le français, méconnaissance des rites et coutumes... comment accompagner avec bienveillance quand on ignore tout ? La formation fait partie des réponses possibles mais incomplètes. Les professionnels doivent faire la part des choses entre religion et religiosité. Apprendre quelques prérequis est essentiel pour bien accompagner. À la fin, la mort. Décès et religion sont intimement liés, entre ceux qui sont et demeurent athées, ceux qui ont toujours cru et croient encore plus et ceux qui ont perdu la foi. Les équipes peuvent s'appuyer sur des hommes et des femmes de Dieu ; reste que la négation des besoins d'accompagnement du mourant est criante dans ce contexte de crise sanitaire. Elle laisse apparaître une fin difficile pour les personnes âgées, pour les familles, mais aussi pour les soignants épuisés.

 Bègue Brigitte, **Faïza Guélamine, sociologue « Les questions religieuses doivent être posées et traitées »**, **ASH**, n° 3191, 2021/01, pp.34-35.

Résumé : Ces dernières années, les travailleurs sociaux sont de plus en plus souvent confrontés à l'affirmation du religieux chez les personnes qu'ils accompagnent. Face à certains comportements ou certaines paroles, il n'est pas toujours aisé de réagir. Une chose est sûre : ces questions ne doivent pas être laissées sans réponses.

 Fiore Constantino, **Besoins spirituels et religieux des patients : Quelle place dans l'hôpital laïc ?**, **Objectif soins & management . La revue des cadres de santé**, n° 280 (avril-mai 2021). - pp.53-56

Résumé Dans l'actualité récente, le débat autour de la laïcité a été fortement relancé. Mais en réalité, le sujet n'a jamais disparu du débat social et politique car il se trouve au croisement de deux principes fondamentaux de la République : la stricte neutralité des institutions par rapport aux cultes et la liberté de pratiquer (ou ne pas pratiquer) sa religion. En milieu hospitalier, la demande de pratique religieuse de la part des patients n'est pas un souci de tous les jours pour les soignants. Néanmoins, cette demande peut induire des situations compliquées au niveau relationnel, éthique mais aussi au niveau de l'efficacité de la prise en charge.

 Marquet Alexandra, **Etablissements : Laïcité et faits religieux. Quelles définitions ? Quelles interprétations ? Quels outils ?**, [ASH - actualités sociales hebdomadaires](#), HS n° 34 (avril 2021). - pp.1-41

Résumé Comme dans le reste de la société, les établissements médico-sociaux sont confrontés à des faits religieux parfois anodins, parfois complexes, qui s'invitent au quotidien dans la vie des structures. Comment réagir et placer le curseur ? De nombreux professionnels se posent la question. Définition législative. Principe de laïcité inscrit dans la Constitution, particularités territoriales en Alsace-Moselle, liberté de religion et de croyance inscrite dans la loi de séparation de l'Église et de l'État, mais aussi neutralité des agents dans les établissements publics. Autant d'éléments qui peuvent expliquer un certain flottement sur le terrain. Et pourtant, la laïcité n'est pas une opinion parmi d'autres, mais au contraire la liberté d'en avoir une. Il ne s'agit pas de conviction, mais d'un principe qui les autorise toutes à condition de respecter l'ordre public. Pourtant, la frontière est parfois ténue entre espaces communs et privés en Ehpad. Des équilibres fragiles à tenir, surtout pour des établissements créés dans le prolongement de congrégations religieuses. Impliquer les équipes pluridisciplinaires. L'enjeu dans les établissements publics soumis au principe de neutralité consiste à différencier culturel et culturel. La direction doit montrer la voie du « vivre ensemble », avec pédagogie et médiation. Dans les établissements privés, l'interprétation et l'organisation peuvent être différentes. Certains manient religion et culture avec décontraction, d'autres avec davantage de difficultés. Au quotidien les professionnels doivent se positionner et trouver la juste attitude. C'est souvent l'animateur en Ehpad qui se trouve en première ligne, bien solitaire quand il s'interroge. Faudrait-il mener une réflexion commune en amont ? Certains défendent l'idée que la prise en charge doit être globale, non limitée aux soins, que tous les soignants devraient s'impliquer. D'autres optent pour la création de comités éthiques inter-établissements pour prendre du recul, croiser les pratiques et ainsi éviter toute passion inutile. L'accompagnement personnalisé. La question centrale de la liberté de religion et de croyance devrait se poser avant même l'institutionnalisation, faire partie intégrante du projet personnalisé, que la personne soit croyante ou non. En s'interrogeant et respectant habitudes et autres modes de vie, les professionnels se sentiraient moins en difficulté. La diversité des publics qui va s'accélérer devrait être davantage préparée. Si les établissements français ont hérité d'une culture chrétienne, le profil des résidents commence à changer. L'enjeu sociétal autour de l'accompagnement des musulmans vieillissants, qui ne retourneront pas dans leur pays d'origine, se pose. Usager qui a oublié le français, méconnaissance des rites et coutumes... comment accompagner avec bienveillance quand on ignore tout ? La formation fait partie des réponses possibles mais incomplètes. Les professionnels doivent faire la part des choses entre religion et religiosité. Apprendre quelques prérequis est essentiel pour bien accompagner. À la fin, la mort. Décès et religion sont intimement liés, entre ceux qui sont et demeurent athées, ceux qui ont toujours cru et croient encore plus et ceux qui ont perdu la foi. Les équipes peuvent s'appuyer sur des hommes et des femmes de Dieu ; reste que la négation des besoins d'accompagnement du mourant est criante dans ce contexte de crise sanitaire. Elle laisse apparaître une fin difficile pour les personnes âgées, pour les familles, mais aussi pour les soignants esseulés.

 Mazeirat, Anne-Sophie, **Brèves de jurisprudence**, [Revue hospitalière de France](#), n° 595, juillet-août 2020, pp.10-13

Résumé : Plusieurs décisions de jurisprudence sont présentées et analysées dans ce panorama dont l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 février 2020 (n°418299) : barbe et neutralité du service public.

▷ **Conseil d'Etat. Base de jurisprudence. Décision n° 418299. 2020/02/12**

Condamnation d'une discrimination physique plus que religieuse

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)

▷ Thomas Bigot, **Le port de la barbe n'est pas contraire au principe de laïcité**, [Dalloz actualités](#), 2020/02/20


Résumé : Le seul port de la barbe par un agent public, y compris lorsque celui-ci est informé de la perception religieuse qui peut en être faite, ne méconnaît pas le principe de laïcité et le devoir de neutralité.

[Accéder au document \[consulté le 2023/08/21\]](#)


 Lautard, Vincent, **Vos droits : Un professionnel de santé peut-il porter un signe visible d'appartenance religieuse dans un établissement de santé ?**, [ActuSoins](#) (du 3 septembre 2019)

Résumé : Quand ils travaillent auprès de patients en établissements sanitaires ou médico-sociaux : une aide-soignante peut-elle porter une croix au-dessus de sa blouse ? Une médecin peut-elle porter un voile islamique ? Un infirmier peut-il porter une kippa ? Aujourd'hui, Vincent Lautard, juriste en droit de la santé propose un éclairage sur les signes d'appartenance religieuse dans les établissements de santé. Il distingue les établissements publics des établissements privés.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)

 Marc Grassin, Eric Vinson, Daniel Maroudy, et al., **Fait religieux et soins (Dossier)**, **Objectif soins & management. La revue des cadres de santé**, n° 269, juin-juillet 2019, pp.32-51

Résumé : Loin des agitations politiques et médiatiques récurrentes sur le fait religieux et la laïcité, les professionnels de santé savent d'expérience que le spirituel et le religieux des patients et de leurs proches ont à être pris en compte. Dans le souci d'une prise en charge globale de la personne, les soignants ont à trouver la bonne posture conforme à ce que le soin exige et ce que la loi rend possible. Le professionnel n'est pas démuni s'il connaît la loi et son esprit. Il pourra ainsi accompagner les patients sans jugement face à leur attente et leur demande. Les cadres de santé ont un rôle déterminant à jouer pour impulser la dynamique du possible et gérer les limites. Ils doivent plus que d'autres lever le voile de leur « ignorance » et de leur préjugé pour soutenir, éduquer et organiser le professionnalisme de chacun. La laïcité à la française est un modèle d'ouverture et de reconnaissance de l'autre dans sa conviction philosophique et religieuse. Elle permet à chacun d'être soi-même en préservant les conditions d'un espace public respectueux et partagé. Le milieu du soin est à ce titre exemplaire pour toute une société.

 Turc, Annabelle, **Le règlement intérieur. Seconde partie**, **ASH - actualités sociales hebdomadaires**, n° 3098 (du 15 février au 21 février 2019). - pp.38-44

Résumé La loi impose la mise en place obligatoire d'un règlement intérieur aux entreprises ou établissements d'au moins 20 salariés. Acte unilatéral rédigé par l'employeur, il s'impose à tous ses salariés. Après une présentation dans le numéro précédent des formalités et des clauses obligatoires figurant dans le document, cette seconde partie revient sur les clauses spécifiques aux besoins de l'entreprise ou de l'association (principe de neutralité religieuse, consommation d'alcool, horaires, congés, utilisation des locaux et du matériel... et les clauses formellement interdites.

 Bertrand De Villenaud, Carole Vollot, François Petit, **Un exemple de l'application du principe de laïcité dans un établissement public médico-social**, **Cahiers de l'Actif (Les)**, n° 512-513, janvier-février 2019, pp.87-93

Résumé : L'Etablissement Social Public d'Accompagnement et d'Education Spécialisée (ESPACES) intervient sur un territoire rural du sud-est de la Bourgogne du Sud. Il gère sept établissements et services médico-sociaux destinés à accueillir ou accompagner des personnes (adultes ou enfants) en situation de handicap ou polyhandicap avec ou non des troubles associés. C'est au travers de l'expérience d'un résident de l'un des foyers d'hébergement pour adultes ouvriers d'ESAT, Monsieur De Villenaud, que les auteurs proposent de réfléchir à la manière dont est décliné le principe de laïcité au sein de la structure. Avant de proposer un recueil du témoignage de cette personne, il est important de préciser le cadre juridique particulier de l'établissement public dans lequel elle est accueillie, mais également de revenir sur le questionnement éthique que représente l'exercice du culte dans une structure d'hébergement pour adultes qui comporte des espaces communs et des espaces privés. (R.A.)

 Christian Gilioli, **Ethique, laïcité et soins : Le double sens du mot "éthique"**, **Gestions hospitalières**, n° 582, janvier 2019, pp.17-21

Résumé : Le projet de l'auteur est ici d'articuler éthique, laïcité et soins et, avant tout, de tenter de savoir si la laïcité est une éthique. Pour cela, il est intéressant de convoquer l'étymologie du terme. Comme beaucoup le savent, l'origine du mot éthique vient du grec « éthos » qui, en fonction de l'accent posé sur le « e », peut signifier deux choses différentes quoique unies : morale et aménagement du monde. (R.A.)

 Nathalie Levray, **LA DGOS veut renforcer l'effort de formation à la laïcité dans les hôpitaux**", **La gazette santé social**, (25/05/2018)

Résumé : Le cinquième rapport annuel 2017-2018 remis par l'Observatoire de la laïcité au président de la République le 15 mai 2018 souligne "une sensibilité toujours très forte sur toute situation qui touche à la laïcité et aux faits religieux" et un certain essoufflement depuis deux ans de l'effort en formation. Dans un focus sur les établissements de santé, la Direction générale de l'offre de soins insiste sur une formation des personnels inscrite dans une démarche institutionnelle et l'intérêt du guide pratique dédié aux hôpitaux. Depuis le 1er octobre 2017, les futurs aumôniers doivent suivre un enseignement sur les grandes valeurs de la République. (R.A.)


[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

 Nadia Graradgi, **Laïcité : les établissements sur la corde raide**, **ASH - actualités sociales hebdomadaires**, n° 3061, du 18 mai au 24 mai 2018, pp.22-26


Résumé : Particulièrement sensibles depuis les attentats de 2015, les questions de la liberté religieuse et de la laïcité se posent au sein des établissements sociaux qui doivent respecter, autant leur personnel que pour les résidents, l'équilibre entre la liberté culturelle et le principe républicain de neutralité en appliquant des règles différentes selon leur statut. Un exercice d'équilibre parfois difficile. Pour certains professionnels du secteur, le temps est venu de mettre fin au tabou et de lever le voile sur une réalité ignorée... (R.A.)

 Flore Mabillean, **Laïcité : Jongler entre cadre légal et pratiques de terrain**, **Dossier, TSA - Travail social actualités**, n° 90, mars 2018, pp.15-22


Résumé : La question de la laïcité impacte le secteur social et médico-social, et plus spécifiquement, les structures de la protection de l'enfance. Les travailleurs sociaux, en tant que salariés ou dans leur posture vis-à-vis des usagers, doivent jongler entre un cadre légal et des pratiques de terrain, alors même qu'ils restent encore insuffisamment formés. Ce dossier revient sur les difficultés rencontrées et les formations mises en place pour aider les professionnels. Il propose également un grand angle sur deux associations : l'association laïque "Oberholz" qui favorise autant que possible la liberté de culte des jeunes qu'elle accueille et l'association catholique "Apprentis d'Auteuil" qui revendique son absence de neutralité et a créé un guide sur la liberté religieuse à l'attention de ses salariés. Enfin, le dossier propose un regard sur la situation en Angleterre où existe une tradition multiculturaliste et un respect des croyances.

 Cécile Castaing, **Laïcité et liberté religieuse du patient à l'hôpital**, **AJDA - Actualité juridique, droit administratif**, n° 44, du 25 décembre au 31 décembre 2017, pp.2505-2513

Résumé : L'établissement public de santé est un lieu qui accueille et héberge des personnes fragilisées par la maladie. Certaines pathologies lourdes ou chroniques nécessitent des hospitalisations longues, certaines conduisent le patient à terminer sa vie à l'hôpital. C'est aussi un lieu fermé dans lequel les patients vont partager le quotidien d'autres patients et où le « vivre-ensemble » est une condition de la qualité de la prise en charge de la personne. Laïcité, liberté de religion, libre exercice du culte, vivre-ensemble... autant de principes ou notions voisines, dont la mise en œuvre et l'exercice nécessitent que l'hôpital s'adapte aux particularismes religieux des patients, dans les limites des libertés d'autrui, de l'ordre public et du bon fonctionnement du service. (R.A.)

 Pierre Juston, Jonas Guilbert, **Enseigner, c'est distinguer !**, **AJDA - Actualité juridique, droit administratif**, n° 36, du 30 octobre au 5 novembre 2017, pp.2084-2089.

Résumé : Les élèves des instituts de formation paramédicaux ont, lorsqu'ils suivent des enseignements théoriques, la qualité d'usager du service public de l'enseignement supérieur ; ils sont donc libres de faire état de leurs croyances religieuses, notamment par leur tenue. En revanche, lorsqu'ils effectuent un stage dans un établissement public de santé, ils doivent respecter l'obligation de laïcité. (R.A.)

 Thouroude, Jean-Jacques, **Conseil d'Etat. Les élèves infirmiers face au principe de laïcité : Arrêt n°390740 du 28 juillet 2017**, **Gestions hospitalières**, n° 570, novembre 2017, pp.540-543

Résumé : Deux élèves infirmières auxquelles a été reproché le port du foulard ont saisies le Conseil d'Etat. Celui-ci s'est prononcé par une décision du 28 juillet 2017 en apportant des précisions d'importance quant à la portée de la soumission des élèves infirmiers au principe de laïcité. Il pose le principe d'une laïcité à géométrie variable selon que la formation s'exerce dans les instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi), dans les établissements publics ou privés hospitaliers chargés par ces derniers d'une mission de service public ou encore dans les établissements privés.

 Devers, Gilles, **IFSI : une conception erronée de la laïcité**, **Droit déontologie & soin**, vol. 17, n° 4, décembre 2017, pp. 420-423

Résumé : Un arrêt du Conseil d'État du 28 juillet 2017 (No 390740) censure un arrêté ministériel imposait une neutralité religieuse stricte pour les étudiants et étudiantes en IFSI, sans distinguer les situations d'usagers du service ou de stagiaires dans les établissements de santé chargés d'une mission de service public.

 Pierre De Charentenay, **Éthique des soins et laïcité**, **Laennec**, vol. 65, n° 3, juillet 2017, pp.6-15.

Résumé : L'hôpital est un lieu de rencontre entre soignants et patients, chacun avec son histoire, sa culture et ses convictions religieuses. Comment faciliter cette rencontre et éviter les incompréhensions ? Comment régler les éventuels conflits pour que le service de la santé publique soit assuré ? Comment surtout répondre, en humanité, à la demande – souvent la souffrance – des patients ?

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-laennec-2017-3-page-6.htm>


[Consulté le 2023/08/21] Connexion EHESP

 Pascal Kakudji Yumba, **La responsabilité du médecin face au refus de soin pour cause religieuse : Cas des postolo, témoins de Jéhovah et des femmes musulmanes**, [Revue générale de droit médical](#), n° 63, juin 2017, pp.135-151.

Résumé : L'article 2 de l'ordonnance loi n° 70/158 du 30 avril 1970, déterminant les règles de la déontologie médicale dispose que, « quelle que soit sa fonction ou sa spécialité, tout médecin doit, hors le seul cas de force majeure, porter secours d'extrême urgence à un malade en danger immédiat si d'autres soins médicaux ne peuvent lui être assurés. » En se fondant sur cette disposition, les praticiens professionnels estiment qu'ils ont le devoir de soigner et de sauver la vie des patients, même contre leur gré, leur consentement libre éclairé ou leur autonomie. Le refus de soin pour cause religieuse des témoins de Jéhovah, des postolo et des femmes musulmanes est proche de l'euthanasie passive. On observe que les refus respectifs des postolo et des femmes musulmanes sont habillés par une intention suicidaire puisque « la santé est un droit pour tous ». Le patient qui estimerait nécessaire de refuser les soins devrait se munir d'un titre sous forme de macaron nettement visible ou une carte comme celle de témoin de Jéhovah. (R.A.)

 Charlotte Watson, **Le respect du libre exercice du culte des patients en établissement de santé rendu effectif par le service d'aumônerie : Comparaison entre le public et le privé**, [Revue Droit et santé. La revue juridique des entreprises de santé](#), n° 75, janvier 2017, pp.20-29.

Résumé : L'obligation faite aux établissements de santé de mettre à disposition des patients un service d'aumônerie diffère selon qu'ils sont publics ou privés. Si seuls les établissements publics de santé sont soumis aux exigences de la loi du 9 décembre 1905, il n'en demeure pas moins que les établissements privés sont également débiteurs d'une obligation de respecter le libre exercice du culte dans leur enceinte. La mise en œuvre du service d'aumônerie y est toutefois plus libre dans ses modalités contractuelles. (R.A.)

 Sophie Le Gall, **Laïcité : un dialogue à construire. Dossier**, [Directions- \(Mensuel des directeurs du secteur sanitaire et social\)](#), n° 149, janvier 2017, pp.24-31.


Résumé : Qu'elles émanent des usagers, de leur famille ou des équipes, les demandes d'ordre religieux interrogent les directeurs d'établissements. Et pour certains, les embarrassent. Pourtant, si le principe de laïcité reste une source de confusion, en pratique, ils parviennent à formuler des réponses garantissant le "vivre ensemble". Ce en faisant appel au bon sens, à leurs réflexes professionnels et à l'échange. Ce dossier pose les termes du débat et présente les repères juridiques existants. Il éclaire aussi quelques pratiques professionnelles mettant en avant deux actions : l'adoption d'une charte de laïcité au sein d'une association de prévention spécialisée Apsis Emergence à Metz, la mise en œuvre d'une réflexion sur le thème de la laïcité au sein de l'association d'insertion Aurore d'une part, pour ses salariés à travers une recherche-action-formation, et d'autre part, pour ses publics à travers des ateliers d'écriture.

 Olivia Bui-Xuan, **La laïcité à l'hôpital, entre droits et obligations**, [Soins](#), n° 809, Octobre 2016, pp.28-31.


Résumé : Les hôpitaux publics sont soumis à des règles juridiques précises en matière de laïcité, que doivent respecter aussi bien le personnel soignant que les personnes hospitalisées. Les textes en la matière ont tenté de trouver un équilibre entre liberté de conscience et d'expression religieuse, d'une part, et bon fonctionnement du service public hospitalier, d'autre part. (R.A.)

 Isabelle Génot-Pok, Clothilde Poppe, **Laïcité à l'hôpital : Un principe constant et uniforme, une pratique de terrain évolutive et variée**, [Revue hospitalière de France](#), n° 568, janvier-février 2016, pp.8-13


Résumé : Tout agent public est appelé à comprendre le principe de laïcité et à le respecter. A l'inverse, le non-respect de ce principe constitue un manquement à ses obligations qui doit trouver une réponse de la hiérarchie, garante du bon fonctionnement de ce service public. Aussi, cet article rappelle ce qu'implique, pour les hospitaliers, le devoir de laïcité dans le service public. Mais aussi les actions à mener afin d'en garantir la mise en oeuvre à l'hôpital, comme l'imposent la réglementation et la jurisprudence.

 Alexandre Fournier, **Fonction publique et radicalisation : Un risque de moins en moins théorique**, [Gestions hospitalières](#), n° 558, août-septembre 2016, pp.393-395.

Résumé : La vague d'attentats terroristes que connaît la France implique une attention particulière à l'égard des lieux et services publics, notamment hospitaliers, qui peuvent compter dans leurs effectifs des contractuels de droit public ou des fonctionnaires en voie de radicalisation. De quelle marge de manœuvre les responsables d'établissements disposent-ils ? Si la loi du 20 avril 2016 a renforcé l'obligation de neutralité dans les services publics, elle ne donne pas compétence à l'employeur pour "surveiller" un agent sur la base d'orientations confessionnelles qui ne peuvent être que des avis, potentiellement discriminants, émis par des tiers...

 Florence Raynal, **Fait religieux : Comprendre la laïcité pour mieux intervenir**, [ASH - actualités sociales hebdomadaires](#), n° 2955, du 08 avril au 14 avril 2016, pp.26-29.

Résumé : Alors qu'elle vise à faciliter le vivre ensemble, la laïcité, qui offre à tous la même liberté de conscience et d'expression, est aujourd'hui malmenée. Mal comprise, parfois instrumentalisée, elle nécessite, à l'heure où se développent la visibilité du fait religieux et des phénomènes de radicalisation, de la pédagogie afin d'éviter tensions, exclusions ou violences. Cet article apporte un décryptage des situations vécues par le travailleur social ainsi que sur les mécanismes conduisant des jeunes à l'idéologie radicale du djihadisme.

 Alexis Zarca, **Interdiction du port du voile par les agents publics : les dits et non-dits de la Cour européenne des droits de l'homme : Cour européenne des droits de l'homme, 5e section, 26 novembre 2015, n° 64846/11**, [AJFP Actualité juridique - fonctions publiques](#), n° 1, janvier-février 2016, pp.32-37.

Résumé : Saisie par une ancienne aide-soignante dont le contrat n'avait pas été renouvelé au motif qu'elle refusait d'ôter son voile pendant son service à l'hôpital, la Cour européenne des droits de l'homme juge que l'interdiction du port du voile par les agents publics ne constitue pas une violation de l'article 9 de la Convention. La Cour, dans son jugement, laisse une ample marge d'appréciation aux États. Elle n'effectue ainsi qu'un contrôle restreint en la matière.


 Jean-Simon Laval, **Refus de recrutement fondé sur l'intention du candidat de manifester ses croyances religieuses en service : Tribunal administratif de Lyon, 8e ch., 17 juin 2015, n° 1204943**, [AJFP Actualité juridique - fonctions publiques](#), n° 1, janvier-février 2016, pp.28-32

Résumé : Les conclusions du rapporteur public J.S. Laval concernent l'affaire suivante : un candidat évincé à un emploi proposé par une communauté urbaine fait un recours contre le rejet de sa candidature, fondé sur l'intention de ce candidat de manifester ses convictions religieuses sur son temps de service. Le Tribunal rejette le recours. Le jugement se fonde sur le principe de laïcité qui fait obstacle à ce que des agents manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre du service public.


[Accéder au document](#) [Consulté le 2022/08/02] [Connexion EHESP](#)

 Espace éthique azuréen, **La laïcité dans les établissements de soins, La lettre, lettre d'information de l'EEA**, Hors-série n° 7, mai 2016, pp.1-11.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2022/08/02]

 Le Gall, Morgane, coord., **Les valeurs hospitalières dans la tourmente : Compte-rendu des XXIVes journées ADH, JADH. Le journal de l'association des directeurs d'hôpital**, n° 63, mai-juin 2016, pp.14-25









Résumé : Les valeurs hospitalières dans la tourmente formaient le thème des Journées nationales 2016 de l'ADH qui se sont tenues les 24 et 25 mars 2016. Cet article présente un compte-rendu des interventions au cours des trois sessions suivantes : 1-les valeurs, fondements du pacte social 2-Les valeurs à l'épreuve de la réalité 3-Porter les valeurs ou les remettre en cause ? A travers ses interventions, plusieurs problématiques ont été soulevées notamment le rôle du dirigeant hospitalier pour porter et maintenir les valeurs dans l'organisation ainsi que la confrontation des valeurs à des crises multiformes.


 C. Caudullo, ; A. Mathiot, A. **De la difficulté à faire exister une unité de soins spirituels dans un hôpital universitaire français**, [Sciences sociales et santé](#), vol. 34, n° 1, mars 2016, pp.5-30

Résumé : Cet article porte sur la création et les obstacles survenus dans le développement d'une unité consacrée aux "soins spirituels" dans un service d'oncologie d'un hôpital universitaire du sud de la France. À partir de l'analyse des objectifs poursuivis par les acteurs de cette unité - faire exister un modèle de soins différent, complémentaire au modèle biomédical conventionnel - l'article met au jour les dynamiques à l'oeuvre et les logiques institutionnelles et individuelles qui sous-tendent à la fois la présence de "soins spirituels" et leur définition dans le contexte hospitalier. Il montre que les résistances rencontrées sont le fait d'acteurs extérieurs à l'institution, et notamment d'une association antisecte. Il apparaît que l'opposition émanant de la société civile s'inscrit dans l'héritage historique et culturel de la société française, qui valorise le principe de laïcité, et dans laquelle les pratiques différentes de la médecine conventionnelle font l'objet d'une surveillance et d'une régulation sociale. (R.A.).


 Pascal Barreau, **Le projet d'une clinique pluriconfessionnelle à Strasbourg**, [Soins. Cadres](#), n° 93, février-mars-avril 2015, 36-38.

Résumé : A Strasbourg (67), trois cliniques d'origine confessionnelle différente, catholique, juive et protestante ont décidé de se réunir. La clinique Rhéna regroupe l'ensemble des activités sanitaires dans un nouveau quartier de la ville. Des marqueurs spécifiques comme la place dévolue aux bénévoles et à l'aumônerie contribueront à conforter la nouvelle clinique sur un positionnement original et fédérateur. Entretien à deux voix du rabbin Claude Spingarn et de la pasteure Annette Goll. (R.A.).

-  Juliette Gate, **Laïcité et aumôneries hospitalières**, **Soins. Cadres**, n° 93, février-mars-avril 2015, 32-35.
- Résumé** : Les aumôneries hospitalières, en tant que présence d'églises au coeur du service public, sont l'illustration même de ce que peut être la laïcité positive. Leur nouveau visage multiconfessionnel en fait un inattendu laboratoire du dialogue interreligieux. (R.A.).
-  Bahilila Daineche, **Étudiants en soins infirmiers et laïcité**, **Soins. Cadres**, n° 93, février-mars-avril 2015, 27-29.
- Résumé** : La question de la laïcité n'est pas abordée dans le référentiel de formation. En situation professionnelle, l'étudiant en soins infirmiers est pourtant souvent confronté à des "situations limites". Il va devoir utiliser sa créativité et mobiliser ses compétences. (R.A.).
-  Morgane Sabatier, **Le rôle du cadre de proximité dans le respect de la laïcité**, **Soins. Cadres**, n° 93, février-mars-avril 2015, 24-26.
- Résumé** : En s'ouvrant sur la cité, l'hôpital se retrouve confronté à de nouveaux enjeux sociétaux. La laïcité fait partie de ceux-là. Le cadre de proximité du fait de sa responsabilité dans la gestion des soins est l'acteur privilégié du respect des principes de la laïcité. A ce titre, il lui incombe d'en connaître les grands principes. (R.A.).
-  Francis Prouteau, **Laïcité et soins, entre neutralité et réalité**, **Soins. Cadres**, n° 93, février-mars-avril 2015, 20-22.
- Résumé** : L'hôpital moderne ouvert sur la cité a résolument intégré les principes laïques. Ceux-ci entraînent de profonds changements. Les soignants ont dorénavant à composer entre ces principes et leur déontologie. Au quotidien, cet exercice, malgré un arsenal juridique conséquent, se révèle d'une haute complexité. (R.A.).
-  Pascal Barreau, **La laïcité se vit au quotidien**, **Soins. Cadres**, n° 93, février-mars-avril 2015, 39-41.
- Résumé** : La laïcité est une notion complexe en ce sens qu'elle est définie par un cadre légal et qu'elle interroge aussi les pratiques soignantes et les convictions de chacun. En effet, chaque professionnel voit ainsi ses principes et ses valeurs à travers le prisme d'autres fondamentaux que sont la liberté, le respect, l'égalité, le partage ou l'éthique. Écoutons ce qu'ils ont à nous dire sur la façon dont ils vivent la laïcité à l'hôpital. (R.A.).
-  Lucien Sague, Isabelle Lévy, Serge Blisko, et al., **L'hôpital, après les attentats**, **Décision santé**, n° 300, février-mars 2015, pp.8-20.
- Résumé** : Le dossier propose un panorama résumé de l'effectivité de la laïcité à l'hôpital public, déborde sur la prise en charge des jeunes attirés par les idéologies extrêmes et se penche également sur la question de la sécurité informatique par l'exemple du piratage de certains sites hospitaliers.
-  Nicolas Pujol, Guy Jobin, Sadek Beloucif, **Quelle place pour la spiritualité dans les soins ?**, **Esprit**, n° 405, mai 2014, pp.75-89.
- Résumé** : De plus en plus d'hôpitaux proposent à leurs patients un accompagnement spirituel. Mais celui-ci pose de nombreuses questions : comment définir la spiritualité dans un contexte médical ? Qui doit se charger de cet accompagnement ? Comment s'assurer que celui-ci répond à une volonté du patient et ne risque pas de se transformer en abus de sa vulnérabilité ?
-  **La mise en œuvre du principe de laïcité dans les ESSMS**, **ASH - actualités sociales hebdomadaires**, n°2864 cahier 2, juin 2014, pp. 81-95.
- Résumé** : Concernant le secteur social et médico-social, l'application concrète du principe de laïcité pose des questions tant théoriques que pratiques. Quelles conséquences l'application de ce principe peut-elle avoir sur le secteur social ? Doit-on distinguer les droits et les devoirs des salariés de ceux des usagers de ces services ? Doit-on appliquer ce principe à tous les établissements sociaux publics et privés ? Mais, de façon plus concrète, le salarié est-il libre de s'habiller comme il le désire sur son lieu de travail ? L'établissement doit-il prévoir des repas adaptés en fonction de la religion des usagers ? Afin de répondre à ces questionnements, l'article définit dans un premier temps le principe de laïcité, en rappelle l'historique et détermine le statut juridique du service offert par les établissements du secteur social et médico-social. Puis, dans un second temps, il analyse le droit positif actuel, avant de voir quelles conséquences l'application du principe de laïcité peut avoir plus spécifiquement dans le secteur social et médico-social.

 C. Hollue, **Laïcité : comment concilier pratique médicale et religion ? (Dossier)**, [Médecins - Le bulletin de l'ordre national des médecins](#), n° 31, Septembre/Octobre 2013, 22-27.

Résumé : En médecine de ville comme à l'hôpital, les praticiens sont régulièrement confrontés à des situations incompatibles avec le respect du principe de laïcité. Ils peuvent se trouver démunis, malgré l'existence de règles, qu'il convient de rappeler. Cet article tente une analyse de la question.

 Pierre Aberkane, **Exercice médical et faits religieux : faut-il redéfinir la laïcité à l'hôpital ?**, [Revue générale de droit médical](#), n° 49, Décembre 2013, pp. 157-166.

Résumé : Si la stricte neutralité s'impose aux personnels du service public hospitalier, cela n'est pas le cas pour les usagers qui viennent se faire soigner à l'hôpital, tant que les pratiques confessionnelles ne nuisent pas au bon fonctionnement du service. L'article, portant un regard critique sur la circulaire de 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé, rappelle les droits et les devoirs de chacun.

 Pierre-Olivier Chaumet, **L'établissement controversé des infirmières laïques dans les hôpitaux de l'Assistance publique (1878-1908)**, [Revue générale de droit médical](#), n° 40, Septembre 2011, 21-34.


Résumé : A la fin du XIXe siècle, les premières laïcisations des hôpitaux débudent et déclenchent de vives critiques et oppositions parmi notamment les médecins, relayées par une liberté de presse toute nouvelle qui alimente les préjugés au sein de l'opinion publique. Dans ce climat d'ardeurs pro et anticléricales, les figures des médecins Bourneville et Desprès symbolisent ces affrontements.

 Claire Debost, **Le soignant et la religion**, [Revue Droit et santé. La revue juridique des entreprises de santé](#), n° 52, Mars 2013, 259-262.

Résumé : Cette fiche technique récapitule les droits et les devoirs du soignant en matière d'expression religieuse en établissement public de santé : fondements textuels, limite des droits du soignant, cas du refus de soins, principe de laïcité.

 Alain Azouvi, **Dossier. De l'éthique / 2. Religions et laïcité à l'hôpital public. Enjeux et propositions**, [Gestions hospitalières](#), n° 523, Février 2013, pp.92-95.

Résumé : Si la laïcité fait aujourd'hui partie du débat public, le sens qu'on lui donne varie souvent selon l'interlocuteur. A cela deux raisons principales : la première, d'ordre philosophique, renvoie à la conception que chacun se fait des parts respectives de l'autonomie de l'individu - sa " liberté de conscience " - et des règles de la vie collective qui ne peuvent que limiter cette autonomie. La seconde, plus triviale, renvoie tout bonnement à l'inculture en la matière, très largement répandue. C'est notamment le cas pour l'hôpital public. L'auteur dresse ici le cadre déontologique, juridique et réglementaire à l'intérieur duquel doivent être traitées les questions concrètes auxquelles le personnel soignant est journellement confronté. Il ambitionne aussi de proposer quelques éléments de réponse aux questions relevant des principes mêmes de l'acte de soins.

 Alain Touraine, Patrick Berche, et al., **Verbatim de la conférence : L'hôpital face aux religions**, [Revue générale de droit médical](#), n° 48, Septembre 2013, pp.399-427.

Résumé : La conférence prononcée par M. Alain Touraine le 27 novembre 2012 en la faculté de médecine Paris Descartes dans le cadre des Rencontres d'Hippocrate avait pour thème "l'hôpital face aux religions". Précisant d'emblée que les débats autour de cette question, intemporelle et d'actualité, suscitent nombreuses publications qui ne sont pas toujours consensuelles, et démarquant le cas de l'hôpital de celui de l'école dans la société française, le discours analyse la problématique selon le point de vue de l'auteur, sociologue, et est suivi d'interventions d'aumôniers représentants les quatre religions monothéistes, les plus présentes en France : islam, judaïsme, protestantisme et catholicisme. Les réflexions concernent avant tout les besoins, les droits et devoirs du patient plus que ceux des soignants. Le verbatim est précédé d'un article liminaire de Monsieur Eric Martinet et rend compte également des nombreuses réactions du public.

 Marcel Manool, Claude Dagorn, et al., **Dossier : laïcité et hôpital**, [Cahiers hospitaliers \(les\)](#), n° 204, septembre 2004, 3-14.


Résumé : Ce dossier revient sur la mission et les travaux de la commission Stasi et sur le principe de laïcité dans le cadre des services publics. Sont évoquées les atteintes qui entravent le fonctionnement de l'école, de l'hôpital et des prisons. Plusieurs points de vue s'expriment : le rapporteur de la commission, un pasteur sur la position des protestants par rapport à la laïcité, le directeur et une sage-femme de l'hôpital de Montreuil, en tant qu'hospitaliers entendus par la Commission.

 Carène Ponte, **Principe de laïcité, quelle place pour la religion à l'hôpital ?**, [Soins. Cadres](#), n° 50, Mai 2004, 55-56.

Résumé : Si la religion du patient doit être respectée lors de son hospitalisation, la question qui se pose aujourd'hui est celle de savoir jusqu'où doit aller ce respect. Dans tous les cas, les lois de la République prévalent. (R.A.).

 Chems-Eddine Hafiz, **Liberté de croyance et respect du soin**, [Droit déontologie & soin](#), vol. 4, n° 4, 2004/12, 380-387.

Résumé : Le respect des croyances religieuses et la délivrance des soins dans le cadre hospitalier mettent en contradiction deux régimes juridiques d'ordre public : le droit à la santé, empreint de protection de la personne et de solidarité, et la liberté de religion, expression de la conscience. Les implications sont multiples. C'est à partir d'une analyse générale que se dessine le cadre des questions liées à la pratique du culte musulman créant une situation particulière. (R.A.).

 **La circulaire du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé**, [Droit déontologie & soin](#), vol. 5, n° 2, Juin 2005, 183-188.

Résumé : Texte de la circulaire en 2 parties : - Liberté religieuse, principes de neutralité et de non-discrimination. - Libre choix du praticien et discrimination à l'encontre d'un agent du service public.

 Jacques Trémintin, **Soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme**, [Lien social](#), n° 909, Décembre 2008, 10-15.

Résumé : Si l'aide aux plus faibles se retrouve dans toutes les sociétés, le travail social proprement dit s'est structuré autour de valeurs qui ont évolué au cours des siècles. De l'influence religieuse, on est passé à une approche scientifique nourrie de sciences humaines, puis à une démarche militante. Trois styles qui, loin de s'annuler, se retrouvent sur un thème qui dépasse tous les clivages idéologiques : celui de la dignité humaine. Thème fondateur s'il en est de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui fête son soixantième anniversaire cette semaine et a largement inspiré le travail social. Suite au dossier un entretien avec Nicole Hénouille, militante à Amnesty International, relais du secteur Loire Océan pour la promotion des droits humains.

 Claude Durand-Prinborgne, **Autour du projet de charte de la laïcité dans les services publics**, [AJDA - Actualité juridique, droit administratif](#), n° 14, Avril 2007


Résumé : Remis au Premier ministre par le Haut conseil à l'intégration en janvier dernier, le projet de charte de la laïcité dans les services publics est un texte normatif qui cependant emprunte sa forme à un texte législatif ou réglementaire. Largement inspiré par des circonstances de fait, et notamment les atteintes à la laïcité constatées dans les hôpitaux, ce texte peut contribuer à la réduction de difficultés dans l'espace public. Mais il ne les résoudra sans doute pas toutes. Ce projet de charte pose deux questions étroitement imbriquées celle du pourquoi et celle du contenu de la charte. Ce texte, qui ne se veut pas normatif, ne peut que reprendre les solutions de notre droit positif.

 Jean-Baptiste Bouet, **La "Charte de la laïcité dans les services publics" et les établissements publics de santé : une occasion manquée**, [Revue de droit sanitaire et social RDSS](#), n° 6, Novembre/Décembre 2007, 1023-1037.

Résumé : Différents événements ont montré la difficulté de faire respecter le principe de laïcité par les usagers et les agents des établissements publics de santé. Pour remédier à ce problème, le choix du gouvernement s'est porté sur la diffusion par voie de circulaire de la charte de la laïcité dans les services publics, texte sans valeur normative et à la portée incertaine. Il est possible de douter qu'elle réponde aux problèmes concrets posés dans les établissements publics de santé. (R.A.).

 Catherine Maisonneuve, **Laïcité à l'hôpital, le code de bonne conduite**, [Soins. Cadres](#), n° 54, Mai 2005, 8-.


Résumé : Une circulaire de la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (Dhos) parue le 2 février 2005 récapitule la ligne de conduite fixée par les dispositions législatives et réglementaires, mais aussi la jurisprudence dans deux domaines : la liberté religieuse et le libre choix du praticien par les patients dans les établissements de santé. (Adapté du texte).

 **La circulaire du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé**, [Droit déontologie & soin](#), vol. 5, n° 2, Juin 2005, 183-188.

Résumé : Texte de la circulaire en 2 parties : - Liberté religieuse, principes de neutralité et de non-discrimination. - Libre choix du praticien et discrimination à l'encontre d'un agent du service public.


c. Laïcité et Fonction publique

Ouvrages

-  **La laïcité dans les services publics : aspects pratiques, entre renouveau et renoncement.** / Benelbaz, Clément (dir.); Froger, Charles (dir.) - Bayonne (FRA) : Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2022, 267p. [ZC00/0043](#)




Résumé : Régulièrement invoquée par les acteurs publics ou par les citoyens, la laïcité est pourtant souvent mal connue voire méconnue, et il arrive que le principe même soit dévoyé ou encore instrumentalisé. Face à la fréquence des revendications religieuses, les pouvoirs publics semblent parfois démunis. En effet, la laïcité et le fait religieux soulèvent de nombreuses questions, spécialement sur le terrain juridique. Les différentes extériorisations des croyances religieuses, qui constituent l'exercice de la liberté de religion, sont par moments encouragées, par d'autres prohibées dans les services publics. Des débats ressurgissent fréquemment sur d'épineuses questions telles que le port de signes religieux à l'école (par les parents accompagnateurs des sorties scolaires notamment), à l'Université, sur les lieux de travail (par ex. le port de signes par les agents du service public ; les pratiques alimentaires des usagers dans les prisons et les hôpitaux) ou encore dans l'espace public (par ex. les signes religieux sur les plages ou encore l'installation de crèches dans les bâtiments et espaces publics). De même, les questions liées aux financements des édifices du culte ou des activités culturelles (mêlant souvent des activités culturelles) suscitent un certain nombre de tensions dans les collectivités publiques. Dans la pratique, la laïcité dans les services publics soulève encore de nombreuses interrogations, d'une constante actualité, et les solutions à apporter ne sont pas toujours aussi évidentes qu'il n'y paraît, malgré les textes existants. Dès lors, à qui s'applique cette laïcité dans les services publics ? En quoi consiste-t-elle et quel est son contenu ? Quelle(s) qualification(s) lui attribuer : doit-on opter pour une laïcité « stricte » et « négative » ou, au contraire, doit-elle être « ouverte » ou « positive » et favoriser l'extériorisation et le financement des différents cultes ? Le faut-il d'ailleurs ? Assiste-t-on à son renouveau, par son attrait, des citoyens mais aussi des pouvoirs publics, et qui passerait éventuellement par de nouvelles formes et de nouvelles définitions ? Ou y a-t-il à son égard un certain renoncement, dans sa pédagogie, mais aussi dans les applications concrètes des textes ? Ne serait-ce pas le principe même qui serait parfois menacé, au nom d'un certain pragmatisme ? Le seul regard du juriste est insuffisant pour appréhender dans sa complexité les problématiques soulevées par le fait religieux et par la laïcité. C'est pourquoi, dans une démarche pluridisciplinaire, des universitaires issus de différentes sciences sociales ont combiné leurs approches autour de ce thème commun, en France, mais aussi à l'étranger (Espagne, États-Unis, Amérique latine). Surtout, le but de ce colloque a été d'apporter une vision pratique en associant plusieurs professionnels, praticiens, régulièrement confrontés aux questions liées à la laïcité et aux revendications religieuses. Actes du colloque organisé les 21 et 22 septembre 2017 actualisés au 31 décembre 2020 à l'Université Savoie Mont Blanc par les laboratoires CERDAF et CERCLE.

-  **La déontologie dans la fonction publique** / Aubin, Emmanuel – Issy-Les-Moulineaux (FRA) : Gualino éditeur, 2020, 2^e édition, 220p. [LA35/0465](#)



Résumé : Reconnue pour la première fois dans le statut général de la fonction publique par la loi du 20 avril 2016, la déontologie a fait l'objet d'une nouvelle et importante réforme avec la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. La déontologie dans la fonction publique est une nécessité répondant à un besoin, pour les fonctionnaires et agents publics mais également les responsables et directeurs de services, de disposer de nouveaux outils (chartes, guides) et de s'appuyer sur de nouveaux acteurs éthiques (référént déontologue, lanceur d'alerte) pour mieux gérer les conflits de valeurs et les situations problématiques (conflits d'intérêts, laïcité, cumul d'emplois) propres au service public. Dans un premier temps, cet ouvrage interroge la finalité de la déontologie dans la fonction publique en exposant les normes mais également le droit souple permettant de répondre à ce besoin au sein des administrations avant d'analyser le changement de logique depuis les lois du 20 avril 2016 et du 6 août 2019. Dans un second temps, il examine comment la consistance de la déontologie a récemment évolué en analysant non seulement les devoirs des agents publics prévus par le Statut général mais également parfois par les statuts particuliers (moralité, loyauté) ou la jurisprudence (devoir de réserve, honneur professionnel) et en intégrant des illustrations liées notamment à l'importance du travail devant les écrans et la fréquentation parfois problématique des réseaux sociaux.

-  **Vivre les valeurs du service public.** / Larat, Fabrice ; Chauvigné, Christian - Rennes (FRA) : Presses de l'EHESP, 2016, 169p. [ZA00/0238](#)



Résumé : L'importance des valeurs dans la définition des identités individuelle et organisationnelle n'est plus à démontrer. Dans la fonction publique en particulier, elles contribuent à créer du sens et permettent aux agents de s'orienter dans l'exercice de leurs missions de service public. La question des valeurs, censées régir le service public, se pose de manière prégnante aux responsables qui doivent apprécier comment concilier les valeurs traditionnelles avec les valeurs issues de la nouvelle gestion publique (performance, transparence et autonomie) pour guider l'action des agents au quotidien. Comment ces valeurs sont-elles vécues par les agents ? De quelle manière les agents s'approprient-ils les valeurs anciennes et nouvelles ? Quels sont les défis auxquels ils peuvent être confrontés afin de mener leurs missions de service public à bien ? Pour répondre à ces questions, cet ouvrage offre une analyse contextualisée, enrichie de témoignages et d'exemples de terrain. Grâce à la collaboration de chercheurs français et étrangers ainsi que de praticiens issus des différents secteurs de la fonction publique (fonction publique territoriale, établissements scolaires, hospitaliers et sociaux, services de renseignement, armées...), cet ouvrage ouvre des pistes concrètes pour conjuguer l'exigence de qualité du service public avec la plus grande efficacité.

-  **Services publics et religions : les nouvelles frontières de l'action publique en Europe.** / Pauliat, Hélène - Limoges (FRA) : Presses universitaires de Limoges, 2007, 266p. [LA40/0042](#)



Résumé : Si le service public de l'éducation, et de manière plus spécifique, l'enseignement, ont souligné depuis quelques années en France les risques de tensions et de conflits entre la neutralité nécessaire à l'action publique et les exigences de la liberté d'expression religieuse, dans un Etat constitutionnellement laïc, il paraît important de ne pas limiter l'analyse à notre pays. L'Association Europa a donc, en 2005, année du centenaire de la séparation des Eglises en France, souhaité étudier le thème des religions et des services publics, tout en tenant compte de la nature des services concernés (régaliens ou non) et de la culture et de l'histoire des différents Etats européens. Cette journée de colloque a permis de confronter les pratiques de plusieurs Etats en Europe, mais aussi de relater certaines expériences, dans le domaine de la justice, de l'armée, de l'enseignement ou encore de la santé.

Rapports

-  ViaVoice, **État des lieux de la laïcité en France**, Janvier 2020, 30p.

Résumé : Étude d'opinion réalisée par ViaVoice pour l'Observatoire de la laïcité. Interviews effectuées en ligne, du 6 au 11 décembre 2019, auprès d'un échantillon de 2000 personnes, représentatif de la population habitant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Observatoire de la laïcité, **Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2018-2019**, Juin 2019, 572p.


Résumé : L'Observatoire de la laïcité a adopté son rapport annuel, le sixième depuis son installation le 8 avril 2013. Jean-Louis Bianco en est le président et Nicolas Cadène le rapporteur général. L'Observatoire de la laïcité, commission consultative transpartisane créée à l'initiative du Président de la République Jacques Chirac en 2007, installée en 2013 par le Président de la République François Hollande, et dont le mandat a été renouvelé par le Président de la République Emmanuel Macron et le Premier ministre Édouard Philippe, s'est vu confier comme mission principale d'assister le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)


-  Commission « Laïcité et fonction publique », **Laïcité et fonction publique**, Décembre 2016, 45p.

Résumé : L'objectif de ce rapport est d'apporter des réponses concrètes (20 recommandations) aux agents qui s'interrogent quant à l'application du principe de laïcité dans l'exercice de leurs fonctions.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), **Les fondamentaux sur la laïcité dans les collectivités territoriales**, 2015, 130p.

[Accéder au document \[Consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Dounia Bouzar, Lylia Bouzar, **Laïcité et égalité : pour une posture professionnelle non discriminatoire**, mars 2015, 76p.

Résumé : Cet ouvrage, synthèse de la formation action conduite par Profession Banlieue, RésO Villes et Trajectoire Ressources, ne prodigue ni recettes ni vérités toutes faites. Il est le fruit d'une réflexion collective de professionnels de l'action socio-éducative, qui se sont penchés sur des situations issues de leur expérience. Il ambitionne de partager, avec des collègues ou des élus, des interrogations, des réflexions, des critères et des arguments, afin que la question de la laïcité devienne une compétence professionnelle, ne dépende pas uniquement de la subjectivité de chacun et puisse être portée et travaillée collectivement par des équipes de professionnels. Une laïcité garante de la liberté de chacun, sans discrimination de telle religion ou telle population

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]


-  Haut Conseil à l'Intégration (HCI), **La laïcité dans la fonction publique**, 2012, 156p.

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

-  Sénat, **Le port de la burqa dans les lieux publics**, 23/10/2009. 33p.


Résumé : Les travaux de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le port de la burqa conduisent à s'interroger sur la situation à l'étranger. Les autres pays européens ont-ils adopté des dispositions normatives sur le port du voile intégral ? La question suscite-t-elle un débat public ? Aucun des neuf pays retenus pour cet examen (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas et Suisse) ne s'est doté de règles nationales sur le port de la burqa dans les lieux publics. Toutefois, en Allemagne, en Belgique, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, il existe des interdictions limitées. Par ailleurs, dans tous les pays sous revue, le port de la burqa dans les lieux publics suscite des controverses plus ou moins vives. (R.A.).

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

-  Assemblée Nationale, **Rapport d'information sur la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle**, 06/05/2009, 45p.

Résumé : Le dispositif européen de lutte contre les discriminations est actuellement très complet en ce qui concerne le travail et l'emploi. Dans les autres domaines par contre, des lacunes subsistent. De manière opportune, la proposition de directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle, vise à compléter ces lacunes, en interdisant les discriminations fondées sur ces critères pour l'accès à la protection sociale, aux soins de santé, aux avantages sociaux, à l'éducation et, d'une manière générale, aux biens et prestations de services, y compris le logement. Elle comprend des dispositions spécifiques sur le handicap. L'objectif qu'elle poursuit est largement partagé, d'autant que le droit interne français couvre déjà largement ces domaines. Il convient, en effet, d'avoir sur l'ensemble du territoire européen un dispositif plus homogène et complet. Néanmoins, le futur texte, qui ne peut être adopté par le Conseil qu'à l'unanimité, doit faire l'objet, pour être applicable, de plusieurs clarifications en vue d'une plus grande sécurité juridique, notamment en matière de laïcité, ainsi qu'en se rapprochant de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées. (R.A.).

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

-  Haut Conseil à l'Intégration (HCI), **Charte de la laïcité dans les services publics et autres avis. Rapport au Premier ministre remis le 29 janvier 2007**, 2007, 439p. [LA40/0040](#)

Résumé : Ce rapport présente quatre avis du Haut conseil à l'intégration dont le collège a été renouvelé par décret du 4 avril 2006. Le premier avis est consacré à une analyse comparative de différents modèles d'intégration en Europe. Le second présente des propositions d'amélioration du contrat d'accueil et d'intégration rendu obligatoire par la loi du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration. Le troisième soumet au débat un projet de charte de la laïcité dans les services publics, projet qui était une recommandation des travaux de la Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, présidée par M. Bernard Stasi. Quant au quatrième avis, il présente tout d'abord le rapport 2005 de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration qui porte sur les entrées régulières d'étrangers en France en 2005 (visas, demandes d'asile, motifs d'admission au séjour...) et sur les parcours d'intégration (étrangers signataires du contrat d'accueil et d'intégration, obtention de la nationalité française...). Puis, il fait part de la réflexion du HCI sur les "indicateurs de l'intégration". Le HCI présente notamment les arguments favorables et les éventuelles limites ou obstacles concernant le comptage ethnique et la recherche sur les patronymes et estime que la mise en place d'un baromètre de l'intégration serait utile malgré les limites inhérentes à ce type d'instrument de mesure.

✚ Mémoire

Laïcité et fait religieux en établissement public de protection de l'enfance / Barbette, Mathilde (2020) ✚

Résumé : Laïcité – fait religieux – religion – protection de l'enfance – établissement public – foyer de l'enfance - droits des usagers – neutralité du fonctionnaire – direction - management. Le concept de laïcité peut être difficile à définir, et plus encore à appliquer concrètement au sein d'un établissement public de protection de l'enfance. Pourtant, les faits religieux sont de plus en plus visibles au sein des foyers et maisons d'enfants, et nécessitent qu'on leur apporte une réponse organisationnelle afin que les droits des usagers soient respectés sans pour autant mettre à mal le fonctionnement de l'établissement. Ce mémoire se veut être une exploration pragmatique des formes que les faits religieux prennent en établissement de protection de l'enfance, des problématiques organisationnelles qu'ils peuvent soulever et des réponses directoriales qu'il est possible de leur apporter, en s'appuyant sur le principe de laïcité.

Un établissement est le domicile privé des mineurs qui y résident, mais le lieu de travail des fonctionnaires. Un régime de droits et devoirs spécifique s'applique donc aux usagers et aux agents dans un même objectif de faciliter le vivre-ensemble dans cet espace de vie collectif. Il revient au directeur de mettre en place les instances de dialogue et les outils pour que tous connaissent leurs droits et leurs obligations, et que les postures professionnelles s'ajustent pour accompagner les mineurs dans leur apprentissage de la laïcité. Les assistants familiaux, qui exercent leur mission de service public au sein de leur domicile privé, nécessitent à ce titre un soutien spécifique de la part de leur encadrement.

La vie religieuse d'un enfant relève de l'autorité parentale, et nécessite donc un travail de collaboration de qualité entre les parents, leurs enfants confiés et les professionnels. Lorsque les mineurs grandissent, ils peuvent percevoir la religion comme un outil supplémentaire leur permettant de construire leur identité propre et trouver leur place dans le monde. Les accompagner dans cette découverte nécessite de concevoir une politique d'établissement qui prend en compte leurs questionnements et leur quête d'autonomie."

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/11]

✚ Articles

Laffore Jacques, **Le principe de non-discrimination dans la FPH**, Santé-RH, n° 143, 2021/11, pp.2-8. ✚

Résumé : Les discriminations concernent l'agent public à double titre : il ne doit pas en être victime ; il ne doit pas en être l'auteur. En droit de la Fonction publique, le régime de référence comporte donc deux branches : la première garantit les agents contre les discriminations ; la seconde fixe leurs devoirs quant à l'égalité de traitement des usagers du service mais aussi, de leurs collègues. Ces dispositifs évoluent régulièrement. Ainsi, une loi du 24 août 2021 a-t-elle instauré une formation obligatoire du fonctionnaire au principe de laïcité et imposé la désignation d'un référent laïcité dans les établissements. Mais alors que tout semblerait concourir à la réduction (sinon à l'éradication) des discriminations dans la FPH, il apparaît qu'un autre constat s'impose : au regard tant des rapports récents de certains organismes indépendants que des dernières décisions de la jurisprudence administrative en ce domaine, il est encore trop tôt en 2021 pour conclure à la disparition des pratiques discriminatoires. Dans ces conditions, il peut être utile de rappeler la portée du principe de non-discrimination et d'identifier les modalités de protection des agents contre les actes et agissements discriminatoires.

Dahan Alison, Girard Clarisse, **Liberté de religion et laïcité dans le service public**, ASH, n° 224, 2021/09, pp.18-21.


Résumé : La loi confortant le respect des principes de la République, dite « loi contre le séparatisme », promulguée le 24 août 2021, inscrit des mesures sur la neutralité du service public. L'occasion de revenir sur les évolutions de la législation en la matière.

Jean-Yves Rossy, Pierre Daste, **Laïcité et fonction publique (Dossier)**, Cahiers de la fonction publique et de l'administration (les), n° 154, (01/06/2019), pp.4-10.


Résumé : Loin des agitations politiques et médiatiques récurrentes sur le fait religieux et la laïcité, les professionnels de santé savent d'expérience que le spirituel et le religieux des patients et de leurs proches ont à être pris en compte. Dans le souci d'une prise en charge globale de la personne, les soignants ont à trouver la bonne posture conforme à ce que le soin exige et ce que la loi rend possible. Le professionnel n'est pas démuné s'il connaît la loi et son esprit. Il pourra ainsi accompagner les patients sans jugement face à leur attente et leur demande. Les cadres de santé ont un rôle déterminant à jouer pour impulser la dynamique du possible et gérer les limites. Ils doivent plus que d'autres lever le voile de leur « ignorance » et de leur préjugé pour soutenir, éduquer et organiser le professionnalisme de chacun. La laïcité à la française est un modèle d'ouverture et de reconnaissance de l'autre dans sa conviction philosophique et religieuse. Elle permet à chacun d'être soi-même en préservant les conditions d'un espace public respectueux et partagé. Le milieu du soin est à ce titre exemplaire pour toute une société.

 M.E.S.R.I. **Liste des formations civiles et civiques suivies par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires**, [Bulletin officiel](#), n°34, (20 septembre 2018)

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

 Jean-Simon Laval, **Refus de recrutement fondé sur l'intention du candidat de manifester ses croyances religieuses en service : Tribunal administratif de Lyon, 8e ch., 17 juin 2015, n° 1204943**, [AJFP Actualité juridique - fonctions publiques](#), n° 1 (janvier-février 2016), pp.28-32

Résumé : Les conclusions du rapporteur public J.S. Laval concernent l'affaire suivante : un candidat évincé à un emploi proposé par une communauté urbaine fait un recours contre le rejet de sa candidature, fondé sur l'intention de ce candidat de manifester ses convictions religieuses sur son temps de service. Le Tribunal rejette le recours. Le jugement se fonde sur le principe de laïcité qui fait obstacle à ce que des agents manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre du service public.

 Fournier, Alexandre, **Fonction publique et radicalisation : Un risque de moins en moins théorique**, [Gestions hospitalières](#), n° 558 (août-septembre 2016). - pp.393-395

Résumé : La vague d'attentats terroristes que connaît la France implique une attention particulière à l'égard des lieux et services publics, notamment hospitaliers, qui peuvent compter dans leurs effectifs des contractuels de droit public ou des fonctionnaires en voie de radicalisation. De quelle marge de manœuvre les responsables d'établissements disposent-ils ? Si la loi du 20 avril 2016 a renforcé l'obligation de neutralité dans les services publics, elle ne donne pas compétence à l'employeur pour "surveiller" un agent sur la base d'orientations confessionnelles qui ne peuvent être que des avis, potentiellement discriminants, émis par des tiers...

 **La crèche entre dans les Tables**, [AJDA - Actualité juridique, droit administratif](#), n° 42 (décembre 2016), pp.2375-2380

Résumé : Le Conseil d'État définit les conditions de légalité de l'installation de crèches de Noël dans les emplacements publics.

 Zarca, Alexis, **Interdiction du port du voile par les agents publics : les dits et non-dits de la Cour européenne des droits de l'homme : Cour européenne des droits de l'homme, 5e section, 26 novembre 2015, n° 64846/11**, [AJFP Actualité juridique - fonctions publiques](#), n° 1 (janvier-février 2016), pp.32-37

Résumé : Saisie par une ancienne aide-soignante dont le contrat n'avait pas été renouvelé au motif qu'elle refusait d'ôter son voile pendant son service à l'hôpital, la Cour européenne des droits de l'homme juge que l'interdiction du port du voile par les agents publics ne constitue pas une violation de l'article 9 de la Convention. La Cour, dans son jugement, laisse une ample marge d'appréciation aux États. Elle n'effectue ainsi qu'un contrôle restreint en la matière.

4. Ressources en ligne

a. Sites internet

Vigie de la laïcité

Association

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

laïcité.gouv.fr

Site du gouvernement sur le principe de laïcité

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Groupe Sociétés, Religions, Laïcités

Le GSRL (UMR 8582) est un laboratoire de recherche du CNRS et de l'École pratique des hautes études (EPHE-PSL).

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

La laïcité en questions, exposition virtuelle de la BnF

BnF, Direction de la diffusion culturelle, Éditions multimédias, 2015.

Résumé : Ce dossier de ressources en ligne se compose d'une exposition (dont les 10 panneaux sont téléchargeables), d'un album iconographique, des pistes pédagogiques, textes de références, anthologie, d'éléments à télécharger, et propose également des repères.

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Vie publique

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

► La laïcité en France depuis la Révolution : chronologie

[Accéder au site](#) Vie Publique, 2017 [consulté le 2023/08/21]

Laïcité dans la Fonction publique – rubrique du portail de la Fonction publique

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Blog du collectif « Laïcité, un point c'est tout » - Manifeste pour la laïcité

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme (IPRA)

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Institut d'étude des religions et de la laïcité (IREL)

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Lumni – dossier laïcité

(sociétés de l'Audiovisuel Public (France Télévisions, Institut National de l'Audiovisuel, ARTE, France Medias Monde, Radio France et TV5 Monde)

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Comité Laïcité République

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Portail de la Fonction publique. Rubrique laïcité et neutralité de la fonction publique

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Outil Pearltrees – Equipe laïcité et valeurs de la République

Résumé : Outil Pearltrees où vous trouverez les actualités, et des documents de fond pour suivre et approfondir le sujet.

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

Revue générale du droit

Recherche : laïcité

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

EUREL (EUrope - RELigion) – Rubrique santé et religion

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

[Accéder aux lettres d'information](#) [consulté le 2023/08/21]

Blog Médiapart

Recherche : laïcité

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

b. Audios

France culture

- ▶ Podcasts sur la laïcité
[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]
- ▶ Podcast : Vivre sa foi à l'hôpital de la série [La république et les croyants](#)
[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]
- ▶ Qu'est-ce que la laïcité ?
[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]
- ▶ Podcasts "Ils ont pensé la laïcité" sur France Culture (6 podcasts de 9 à 10 mn)
- ▶ 1905-2020 : le long chemin de la laïcité en France avec Patrick Weil (41 mn)
- ▶ L'invité(e) des matins du samedi par Caroline Broué (durée : 26 min) : Vincent Peillon : « **Lorsqu'on enseigne la laïcité, on enseigne la démocratie** »

Invité: le philosophe et historien des idées Vincent Peillon, ancien ministre de l'Education nationale sous François Hollande. C'est lui qui avait souhaité en 2012 que soient instaurés des cours d' « Enseignement moral et civique » de la maternelle à la terminale, fait inscrire l'enseignement de la laïcité dans la loi et fait rédiger la Charte de la laïcité à laquelle il a consacré de nombreux ouvrages ces dernières années. On peut citer notamment « Une religion pour la République » ; « Liberté, Egalité, Fraternité », ou encore en 2021, « Une théologie laïque? » (PUF). [Source France culture](#)

- ▶ Emission Le temps du débat par Emmanuel Laurentin (durée : 38 min) : **Les termes du débat. 7/44 : « Laïcité »**

À la veille du premier anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty, les établissements scolaires étaient invités à rendre hommage à l'enseignant et à organiser un temps d'échange avec les élèves. Alors qu'elle fait l'objet de vifs débats, la laïcité peut-elle rassembler ?

Pour ce débat, Emmanuel Laurentin reçoit Jean Baubérot, professeur honoraire, ancien titulaire de la chaire « Histoire et sociologie de la laïcité » à l'École pratique des hautes études et Philippe Raynaud, professeur émérite de science politique à l'université Panthéon-Assas. [Source France culture](#)

Francetvinfo

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

France Inter – Laïcité

[Accéder au site](#) [consulté le 2023/08/21]

France Inter – Podcast de l'émission "Affaires sensibles"

[La loi de 1905 l'éternel débat](#) [consulté le 2023/08/21]

eu!radio L'histoire de la laïcité - Les dossiers du LIPE

[Capsules audio](#) [consulté le 2023/08/21]



Débat : La laïcité est-elle en recul en France ?

[Accéder au site \[consulté le 2023/08/21\]](#)

[Et encore ...](#)

Podcast – Laïcité, histoire et origine d'un concept. Bénédicte Bernard, 2022/04/07

Si le mot est régulièrement employé, la laïcité est bien souvent mal ou peu définie. Revenir sur son histoire, ses origines, ses développements permet de comprendre le sens très plastique de ce concept et la façon dont il a contribué à faire évoluer les relations entre l'Église et l'État. [Source : Revue Conflits](#)

Podcast de l'INSPE sur Cap'Radio - Enseigner les valeurs de la République et la laïcité. 2022/03/22 (durée : 54 min)

Comment transmettre et enseigner les Valeurs de la République et la Laïcité ? [Source : Cap'radio](#) Avec Christine Fallier, Nathalie Fetnan et Thierry Sitter Thibault.

La laïcité à l'école est en danger ! [Source Podcast Fréquence Terre](#), publié le 2021/08/07 [2mn27]

[De Gaulle et la laïcité - Laïcité, un principe](#), charles-de-gaulle.org, 2023/07/13

[Laïcité à l'école : signes ostensibles d'affaiblissement ?](#) [Source France inter](#), 2023/06/16

[D'où ça sort ? "La laïcité"](#) [Source France inter](#), 2023/06/14

[La laïcité, le conflit d'interprétation](#) [Source France inter](#), 2023/06/14

[Fonds Marianne : la laïcité a-t-elle un prix ?](#) [Source France culture](#), 2023/06/14

[Le Vrai du Faux Junior répond aux questions des élèves sur la laïcité](#) [Source France info](#), 2023/05/19

[Raphaël Enthoven, invité d'Alix Grousset pour évoquer la laïcité](#) [Source : Francetvpro](#), 2023/04

DOCUMENTAIRE INEDIT : "Liberté, égalité, laïcité", quand l'école redonne du sens aux valeurs de la République et à la laïcité

<https://www.cafepedagogique.net/2023/03/27/liberte-egalite-laicite-le-documentaire/>

Tout comme le principe de laïcité est le fondement de l'école républicaine, les valeurs de notre République sont le socle censé garantir la cohésion sociale. Mais les mots "liberté, égalité, laïcité" ont-ils encore du sens aujourd'hui ? Comment sont-ils partagés et transmis à l'école ? Tourné dans différents établissements scolaires, un an après l'assassinat de Samuel Paty, le film de Jean Crépu donne la parole aux élèves et aux enseignants. Une vraie leçon d'instruction civique.

[Le remaniement du Conseil des Sages de la laïcité par Pap Ndiaye](#) [Source : Sud radio](#), 2023/04/20

[Le sport a-t-il un problème avec la laïcité ?](#) [Source : Sud radio](#), 2023/04/18

[Laïcité, 30 ans de fracture à Gauche](#) [Source : LCP](#), Disponible du 28 octobre 2020 au 19 juin 2023

[La Laïcité a-t-elle réponse à tout ? - Ces idées qui gouvernent le monde](#) [Source : LCP](#), 2023/03/29

[Histoire de l'école laïque](#) [Source : France Culture](#), 2023/03/17

["Éviter de parler de religion en classe, c'est sous entendre que c'est mal, ce n'est pas ça la laïcité !".](#) [Source : France Culture](#), 2023/01/24

"Ils ont pensé la laïcité". Source : France Culture, 2022/12/10

Qui a eu un jour cette idée d'inventer la laïcité ? . Source : France Culture, 2022/12/09

Quelle pédagogie pour la laïcité ? . Source : France Culture, 2022/12/05

Oui, ça vaut le coup de défendre la laïcité à l'école ! . Source : France Inter, 2022/11/17

La laïcité, état des lieux. Source : France Culture, 2022/11/12

Laïcité : un vrai débat de société ? . Source : Europe 1, 2022/08/21

Faire vivre laïcité aujourd'hui . Source : France bleu, 2022/10/10 (28mn)

Les tutos Laïcité

La Préfecture du Nord, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et la Caf du nord ont souhaité, avec la participation de l'APSN, contribuer à déconstruire les préjugés, les malentendus, les contresens autour du principe constitutionnel de laïcité en réalisant plusieurs tutoriels.

c. Vidéos

-  Journal international de médecine (JIM), La laïcité à l'épreuve de l'hôpital, 2018, 11:34 min.

Résumé : Interview de Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), **La laïcité dans la Fonction publique hospitalière**, 2017, 3:43 min.

Résumé : Capsule vidéo pédagogique

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Espace de réflexion éthique Midi-Pyrénées (EREMIP), **Laïcité en établissements de santé**, 2015, 44:04 min.

Résumé : Conférence d'Isabelle Lévy

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Lumni – La laïcité principe constitutionnel républicain

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Akadem

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Actions pour les Collectivités Territoriales et Initiatives Sociales, Sportives, Culturelles et Educatives ACTISCE


Résumé : Ce cycle sur la laïcité vue à travers différents pays du monde vise à apporter des outils pour mieux comprendre en quoi la laïcité, notion souvent floue ou déformée dans le débat public, est un concept d'organisation politique extrêmement dépendant du contexte sociétal du pays qui le promeut.

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Bibliothèques sans frontières

Résumé : "La laïcité, c'est d'abord du droit. Ces vidéos (web série) présentent le droit de la laïcité, fondé sur des lois, et le sens que l'on peut lui donner. Elles ont pour objectif de nourrir la connaissance et le débat citoyen." **Patrick Weil**, historien et *Président de Bibliothèques Sans Frontières*.

Accéder au site [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Idées fausses sur la laïcité – Observatoire de la laïcité – Nicolas Cadène

Accéder aux vidéos [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Webinaire 10 questions sur la laïcité à Jean-Louis Bianco - 2021/02/17

Accéder à la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=lnpaWXS7P8> [\[consulté le 2023/08/21\]](#)


-  Vidéos pédagogiques sur la laïcité – Recherche sur Youtube

Accéder aux vidéos [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

-  Vidéos sur la laïcité – Eduquer à la laïcité à l'école - Les vidéos experts ÊtrePROF

Accéder aux vidéos [\[consulté le 2023/08/21\]](#)

Comment enseigner le fait religieux et la laïcité à l'école ? Ces vidéos, réalisées en partenariat avec l'association ENQUETE, vous accompagnent dans cette démarche.

 Webinaire en ligne. Videos

Journée thématique de l'Espace éthique hospitalier et universitaire de Lille, 2020 « La laïcité à l'épreuve du soin »

[Accéder aux vidéos](#) [consulté le 2023/08/21]

d. Moocs

 Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, **Les clés de la laïcité - le rôle des collectivités territoriales,**

Résumé : Qu'est-ce que la laïcité... et que n'est-elle pas ? Le principe de la séparation des églises et de l'état, c'est-à-dire de leur indépendance réciproque, a été posé par la loi du 9 décembre 1905. La France est ainsi une République indivisible, laïque, démocratique et sociale (article premier de la Constitution de la Vème République). La question de la laïcité et plus largement celle de la question religieuse est depuis la fin des années 1980 (port de foulards par des adolescentes dans un collège de Creil), un sujet régulièrement polémique dans la société française ainsi qu'une notion trop souvent mal comprise ou mal interprétée. Beaucoup de questions se posent, pour les agents publics en particulier et les citoyens en général, sur ce qui est permis ou non, sur les notions de libertés fondamentales, de signes ou vêtements à connotation religieuse, de respect de l'ordre public, de neutralité des différents espaces. Dans l'absolu respect de la liberté de conscience, la laïcité est garante du « vivre-ensemble » à la française, notion reconnue par la Cour européenne des droits de l'homme.
Ce MOOC comporte 6 séances.

[Accéder](#) [consulté le 2023/08/21]

 Centre national de la fonction publique territoriale, CNFPT, **Laïcité - paroles de territoires**

Résumé : Qu'est-ce que la laïcité... et que n'est-elle pas ? Le principe de la séparation des églises et de l'état, c'est-à-dire de leur indépendance réciproque, a été posé par la loi du 9 décembre 1905. La France est ainsi une République indivisible, laïque, démocratique et sociale (article premier de la Constitution de la Vème République). Les collectivités territoriales, leurs agents et leurs élus sont régulièrement confrontés à des sollicitations ou des situations qui interrogent l'application du principe de laïcité. L'Observatoire de la laïcité remet chaque année, à l'occasion de la journée de la laïcité le 9 décembre, un prix mention « collectivités territoriales » à une collectivité ayant mis en œuvre une démarche originale de pédagogie de la laïcité, à destination des agents, des enfants, des adolescents... C'est à partir des témoignages, « paroles de territoires », présentant ces démarches que le CNFPT et l'Observatoire de la laïcité ont conçu ce MOOC de deux séquences : il abordera ainsi, notamment pour les agents publics et les élus locaux, ce qui est permis ou non en matière de port de signes ou vêtements à connotation religieuse, de demandes d'aménagement d'horaires pour des motifs religieux, de respect de l'ordre public, de neutralité, ou non, des différents espaces..
Ce MOOC comporte 2 séances.

[Accéder](#) [consulté le 2023/08/21]

e. Exposition



Vivre en Europe, Solidarité Laïque, Ligue de l'enseignement, **Laïcité. Histoire et actualité**

Résumé : 21 panneaux de l'exposition pédagogique en prêt 1. Loi 1905 : liberté de conscience et liberté de cultes ; 2. Une tradition philosophique ; 3. Une réponse à l'intolérance ; 4. Une réponse au cléricalisme ; 5. La laïcisation de l'état civil ; 6. L'éducation gratuite, obligatoire et laïque ; 7. Les conditions d'adoption de la loi ; 8. Une loi appliquée avec « mesure » ; 9. Le consensus laïque ; 10. Le dualisme scolaire ; 11. Un cadre juridique ; 12. Une référence utile pour le monde ; 13. Une philosophie politique ; 14. La garantie du pluralisme ; 15. La neutralité des services publics et ses fonctionnaires ; 16. L'égalité des croyances ; 17. Les signes et les manifestations ; 18. La science et les mœurs ; 19. Liberté d'expression et prosélytisme ; 20. Liberté, égalité, fraternité

[Accéder au document](#) [Consulté le 2023/08/21]

f. Bibliographies complémentaires

Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) : **Bibliographie Laïcité**, novembre 2022, 36p.

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]

AP-HP, **Laïcité à l'hôpital - Spiritualité et soins**, juillet 2019

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]

Bibliothécaires de la Ville de Lyon ? **Bibliographie sur le fait religieux et la laïcité**, été 2019

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]

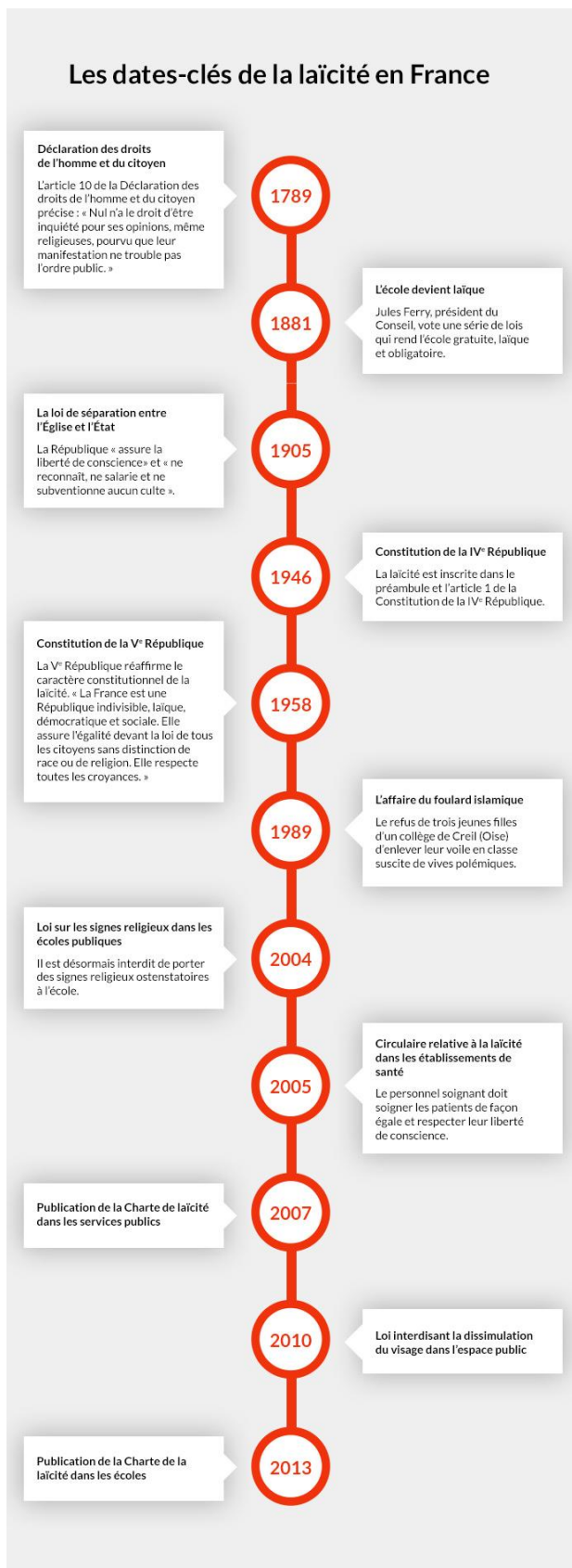
CGET, **Lutte contre les radicalisations Fait religieux et laïcité. Sélection bibliographique Ouvrages, rapports, textes officiels et sitothèque**, janvier 2019, 10p.

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]

Ascodocpsy, **Laïcité à l'hôpital**, avril 2017

[Accéder au document](#) [consulté le 2023/08/21]

g. Infographie



Source : enseignants.lumni.fr

h. Actualités

2023/08 >> 2021/01

Arrêté "anti-burkini" suspendu à Fréjus : la LDH se félicite, le maire RN dénonce une "atteinte à la laïcité", Marianne, 2023/08/06

Sollicité en référé liberté par la LDH, le tribunal administratif de Toulon a suspendu, ce 5 août, l'arrêté d'interdiction du burkini sur les plages de Fréjus pris par le maire d'extrême droite David Rachline le 1er août dernier.

Burqini : "En faisant primer la liberté individuelle sur le respect de la laïcité, le Conseil d'Etat fait régresser la France", Marianne, 2023/08/01

Dans une tribune, Anne-Hélène Le Cornec Ubertini, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, reprend à son compte le concept de « décivilisation » mais d'un point de vue quasiment juridique. Selon elle, le Conseil d'État renonce régulièrement à défendre la laïcité, comme il l'a montré le 17 juillet dernier au sujet du burqini.

Gabriel Attal : la laïcité déjà malmenée , Blog Mediapart, 2023/07/29

Le nouveau ministre de l'éducation nationale, Gabriel Attal, ancien élève de l'École alsacienne, n'a pas pris beaucoup de temps pour commencer sa fonction par une grosse sottise sur la laïcité. Tant mieux, comme cela on ne sera pas déçu, puisqu'il est clair qu'il n'y a pas grand'chose à attendre de lui.

Crèches de Noël : le référé suspension est au purgatoire ; le référé mesures utiles est aux enfers ; le déferé-laïcité est aux anges , Blog Landot, 2023/07/28

En matière de crèches de la nativité, le droit est devenu assez byzantin, mais compréhensible (I). Le type de référé utilisable pour les requérants est un sujet plus délicat encore (II) : le référé liberté est à proscrire ; le référé suspension est incertain ; le Conseil d'Etat vient (logiquement) de bannir le référé mesures utiles de ce domaine... Reste, pour l'Etat, sans doute, l'usage du nouveau déferé laïcité.

Que recouvre le principe de laïcité dans les établissements médico-sociaux publics ? , Hospimedia, 2023/07/26

La laïcité est un principe fondamental de la République. Elle impose aux agents des structures médico-sociales une obligation de neutralité. Chaque mois, l'équipe d'Hospimedia Réponse expert* apporte son décryptage juridique sur un sujet d'actualité.

L'obligation de neutralité des agents du service public figure comme un principe général à l'article L121-2 du Code général de la fonction publique. La violation de l'obligation de neutralité est caractérisée lorsqu'elle est directe ou corrélée au manquement au devoir de réserve de l'agent. Ceux-ci doivent donc globalement s'abstenir de toute expression publique en faveur d'opinions ou d'activités incompatibles par elles-mêmes avec la nature ou la dignité des fonctions exercées. S'agissant de déontologie, tout agent ne respectant pas ses obligations pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire. Le point sur le cadre juridique applicable aux agents, usagers et collaborateurs du service public dans les établissements médico-sociaux...

Portugal, Philippines, France : comment les JMJ éclairent les différentes pratiques de la laïcité, The Conversation, 2023/07/23

Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), qui se déroulent cette année du 25 juillet au 6 août 2023 à Lisbonne, ont bénéficié d'un soutien significatif des pouvoirs publics portugais. Le cumul des subventions versées à la fois par le gouvernement et les municipalités de Lisbonne et de Loures, qui accueillent les cérémonies de ce giga-événement organisé tous les deux ou trois ans par l'Église catholique depuis 1987, dépasse les 80 millions d'euros. À ces transferts financiers directs s'ajoutent la fourniture à titre gracieux de différentes prestations, notamment la création d'un plan de mobilité, ou le déploiement de forces de police pour sécuriser l'événement. Comme au cours des éditions précédentes, ce soutien public d'une activité religieuse a divisé l'opinion publique.

Face au harcèlement de jeunes femmes archéologues à Saint-Denis, que faire ?, Atlantico 2023/07/19

Sur le chantier de fouilles menées par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et l'unité archéologique de la ville de Saint-Denis, des femmes archéologues ont été victimes de faits de "harcèlement à caractère sexiste".

"La laïcité est un facteur essentiel de l'égalité, en protégeant la liberté de conscience, l'autonomie de la personne, dont sont privées bien des femmes dans des milieux culturellement fermés, pour lesquelles c'est un recours capital. La laïcisation de la vie politique et de la société est allée de concert avec les grandes conquêtes des libertés républicaines, soyons ainsi à la hauteur de cet héritage en mettant partout au féminin Liberté-Egalité-Fraternité." Guylain Chevrier

Conseil de la laïcité de Chambéry : de quelle laïcité parle-t-on ?, Le Point, 2023/07/18

La secrétaire générale d'Unité laïque Aline Girard dénonce la mise en place du Conseil de la laïcité de Chambéry porté par des membres de Coexister.

Pierre-André Taguieff : "Dénoncer la laïcité est un indice de sécession politico-culturelle", Tribune juive, 2023/07/16

Pour le philosophe, "l'échec de l'intégration républicaine est dû en grande partie aux défaillances du système éducatif français".

France : l'interdiction du hijab dans le foot féminin est un acte de racisme d'État, Middleeasteye, 2023/07/14

L'interdiction du voile islamique dans le football ne vise pas à maintenir l'égalité sportive. Il s'agit de refuser l'accès à celles et ceux qui ne sont pas jugés assez « Français »

Le fonds Marianne : la dérive d'un coup politique - Sénat, Rapport d'information n° 829 (2022-2023), tome I, déposé le 4 juillet 2023

Le 4 juillet 2023, le rapporteur Jean-François Husson a présenté les conclusions de la mission d'information, constituée à l'initiative du président de la commission des finances Claude Raynal, sur la création du fonds Marianne, la sélection des projets subventionnés, le contrôle de leur exécution, et les résultats obtenus au regard des objectifs du fonds. La commission s'était vu conférer, le 10 mai 2023, les prérogatives de commission d'enquête pour mener cette mission.

Le fonds Marianne, lancé le 20 avril 2021, avait vocation à subventionner des associations via un appel à projets pour des actions de contre-discours et de défense des valeurs de la République sur internet. Si ces objectifs sont importants, la mission a mis au jour de graves dysfonctionnements dans la mise en oeuvre et le suivi du fonds.

Le fonds Marianne a d'abord été pensé comme une opération de communication. Les délais de l'appel à projets ont été réduits de deux mois à trois semaines par une décision du cabinet de la ministre déléguée à la Citoyenneté, ce qui n'a pas donné un temps suffisant aux associations pour préparer des projets.

Le politique a outrepassé son rôle au cours d'une procédure de sélection opaque. Plusieurs associations ont été en réalité « présélectionnées » en amont du comité de sélection, qui s'est tenu le 21 mai 2021. En outre, plusieurs jours après la décision du comité de sélection, la ministre déléguée a pris la décision de revenir sur le choix d'attribuer une subvention à une association.

Le suivi de la réalisation des projets a également été défaillant. Des problèmes majeurs avec la production de deux associations, l'USEPPM et Reconstruire le commun, étaient visibles dès le début de l'année 2022. Toutefois, ces deux associations n'ont fait l'objet d'un contrôle sur pièces qu'en 2023. L'autorité politique, quant à elle, s'est désinvestie du suivi des projets du fonds Marianne, se défaussant ensuite improprement de sa responsabilité sur l'administration.

Le gâchis du fonds Marianne est d'autant plus regrettable qu'il jette l'opprobre sur une politique publique de lutte contre le séparatisme et la promotion des valeurs républicaines sur les réseaux sociaux. La mission d'information formule ainsi douze recommandations, qui visent à mieux encadrer l'octroi et le suivi des subventions, et à renforcer le cadre pluriannuel du financement public des associations qui mènent ce type d'actions en ligne.

Fonds Marianne : les enseignements d'un fiasco, L'Express, 2023/07/07

Le Sénat et l'inspection générale de l'administration ont éreinté la gestion du fonds imaginé par Marlène Schiappa. En 2017, déjà, deux sénatrices avaient montré comment la lutte contre la radicalisation peut amener à une mauvaise gestion de l'argent public.

"La dérive d'un coup politique" : le rapport des sénateurs accablant pour Marlène Schiappa France inter, 2023/07/06

Le rapport de la mission d'information sur l'utilisation de l'argent public alloué via le Fonds Marianne a été publié, et il est accablant pour son initiatrice Marlène Schiappa, accusée d'avoir eu un rôle actif dans la sélection des projets, puis d'avoir "renoncé à sa responsabilité" sur leur suivi.

Fonds Marianne : ce qu'il faut retenir du rapport de la commission d'enquête du Sénat, qui dénonce la "dérive d'un coup politique" de Marlène Schiappa, France info, 2023/07/06

Hijab dans le foot : laïcité et neutralité, simplement, L'Express, 2023/06/29

Le conseil d'Etat doit rendre ce jeudi 29 juin sa décision sur le port du hijab dans le football féminin.

Hijab : le Conseil d'État confirme l'interdiction du voile islamique dans les compétitions de football, Marianne, 2023/06/29

La plus haute juridiction administrative du pays a estimé, ce jeudi 29 juin, que l'interdiction édictée par la Fédération Française de Football était « adaptée et proportionnée ». Une décision qui intervient après la proposition d'annulation de l'article 1 de la FFF par le rapporteur public quelques jours plus tôt.

Laïcité : avant le sport, le feuillet de l'interdiction du port du voile à l'école, La Croix, 2023/06/29

Le Conseil d'État doit dire jeudi 29 juin si le port du voile dans le football féminin est ou non contraire au principe de laïcité. En 1989, la même instance s'était déjà prononcée sur le port du hijab à l'école, conduisant à l'adoption d'une loi d'interdiction des signes « ostensibles ».

La laïcité et la République sont-elles encore compatibles ?, Le Figaro, 2023/06/28

La France éternelle, silencieuse et laborieuse, assiste incrédule à la désaffection des citoyens pour la chose publique et au recul des pouvoirs publics sur les sujets les plus préoccupants de leur vie quotidienne.

Travailleurs sociaux : "Maîtriser le principe de laïcité, c'est promouvoir le respect des mêmes lois pour tous", Marianne, 2023/06/28

Laïcité : «Pour de plus en plus de professeurs, l'école, c'est comme chez McDo : "venez comme vous êtes"», Le Figaro, 2023/06/20

L'Ifop vient de publier une étude qui révèle, entre autres, que les professeurs ont une définition de moins en moins juste du principe de laïcité. Pour François Kraus, directeur du Pôle Politique et Actualités de l'institut, on assiste à une rupture générationnelle sur cette question.

Abayas à l'école : un corpus juridique suffisant, Le Café pédagogique, 2023/06/20

Prières dans des écoles : de quoi s'agit-il ?, Le Café pédagogique, 2023/06/19

Vendredi 16 juin, Christian Estrosi a adressé à la Première ministre un courrier dans lequel il fait état de prières musulmanes dans des écoles, collèges et lycées de son département. Une information aussitôt relayée par la presse. Le Ministère a lui aussi très rapidement réagi dans une communication conjointe avec le maire de Nice. Le nombre d'élèves, d'écoles et collèges concernés reste flou. Au lycée Estienne d'Orves, cité dans le journal Nice Matin, c'est la colère qui prédomine. L'un des enseignants contactés dénonce une « instrumentalisation honteuse ». Tout comme la grande majorité des syndicats qui se sont exprimés.

Les Enseignants du public et la Laïcité, Sondage IFOP, 2023/06/15

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 650 enseignants, représentatif de la population des enseignants du public, enseignant du primaire au lycée.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, type d'établissement, statut REP ou non REP de l'établissement, et académie)

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne 20 avril au 2 mai 2023.

[L'abaya n'est pas un signe religieux, affirme le Conseil français du culte musulman](#), Huffington Post, 2023/06/12

En réaction au débat sur les atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires, le Conseil français du culte musulman a dénoncé dans un communiqué que l'abaya soit présentée « à tort par certains comme un signe religieux musulman ».

[Uniforme, mixité, laïcité... Pourquoi les vêtements à l'école ont toujours été un sujet inflammable](#), 20 minutes, 2023/06/10

Loin d'être anecdotique, la tenue des élèves a souvent été commentée, critiquée, et certains vêtements ont même été interdits dans les règlements intérieurs

[Abayas à l'école : « Il va falloir soutenir nos chefs d'établissement »](#), Le Point, 2023/06/09

Le philosophe Pierre-Henri Tavoillot insiste sur la nécessité de contrer ce qu'il appelle une « offensive », au vu de la recrudescence de ces vêtements religieux à l'école.

[Laïcité : pourquoi l'abaya doit rester à la porte du lycée](#), L'Express, 2023/06/08

Bon nombre de proviseurs se disent désemparés face à la multiplication des abayas dans leurs établissements. Pourtant les textes sont clairs.

[Laïcité : l'abaya, le vêtement qui fait débat](#), Le Point, 2023/06/07

Face à l'engouement pour ce vêtement, le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a réuni les différents recteurs d'académie.

[Atteintes à la laïcité à l'école: le ministère de l'Éducation nationale recense 625 cas en avril, 438 en mai](#), BFMTV, 2023/06/07

Plus de 1000 cas d'atteintes à la laïcité dans des établissements scolaires ont été signalés au ministère de l'Éducation nationale ces deux derniers mois.



[La laïcité, ni ouverte ni fermée](#), Chantiers de culture, 2023/06/06

Spécialiste des rapports religion/politique, le philosophe Henri Peña-Ruiz défend une « laïcité universaliste, soucieuse d'émancipation », rêvée par Condorcet et Victor Hugo. Il s'oppose à l'idée d'un adjectif accolé au principe de laïcité. Parue dans l'hebdomadaire Marianne, une chronique de l'auteur du Dictionnaire amoureux de la laïcité.

[« Pas touche aux jours fériés religieux ! » Nos lecteurs massivement contre l'idée de les supprimer](#), 20 minutes, 2023/06/05

Le maire de Grenoble Éric Piolle a récemment suggéré de remplacer les jours fériés religieux au profit de jours chômés laïcs. « 20 Minutes » a posé la question à ses lecteurs

[Le regard des Français sur la laïcité](#), Enquête IFOP, 2023/06/02

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1020 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 30 au 31 mai 2023.

[Résultats](#)

[Patrick Weil : "Il faut garantir à chacun un jour férié au choix"](#), Philosophie magazine, 2023/05/26

Si cela reste méconnu, les absences pour fêtes religieuses sont bien prévues et encadrées par la loi pour permettre aux élèves de toutes confessions de pratiquer leur culte dans le respect de la laïcité. Les agents de l'État peuvent aussi bénéficier d'une absence exceptionnelle, dans les mêmes conditions.

Polémique à l'école : oui, les absences pour fêtes religieuses sont bien autorisées par la loi, Le Parisien, 2023/05/24

Si cela reste méconnu, les absences pour fêtes religieuses sont bien prévues et encadrées par la loi pour permettre aux élèves de toutes confessions de pratiquer leur culte dans le respect de la laïcité. Les agents de l'État peuvent aussi bénéficier d'une absence exceptionnelle, dans les mêmes conditions.

Mesure de l'absentéisme en milieu scolaire à l'occasion de la fête de l'Aïd-el-Fitre le principe de laïcité et c'est assumé : le menu halal d'un collège bordelais inquiète des parents d'élèves, Communiqué de presse du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, 2023/05/21

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer étudie régulièrement l'impact de certaines fêtes religieuses sur le fonctionnement des services publics, et notamment au sein de la sphère scolaire. C'est dans ce cadre qu'une évaluation du taux d'absentéisme constaté à l'occasion de la fête de l'Aïd-el-Fitr, le 21 avril dernier, a pu être demandée, dans certaines académies, aux chefs d'établissement.

«On bafoue le principe de laïcité et c'est assumé» : le menu halal d'un collège bordelais inquiète des parents d'élèves, Le Figaro, 2023/05/21

Au collège Émile Combes à Bordeaux, lundi, le menu de la cantine présente un sauté de bœuf halal. Une connotation religieuse qui suscite une vive inquiétude chez certains parents d'élèves.

Environ 500 cas d'atteintes à la laïcité à l'école en mars, selon Pap Ndiaye, Le Nouvel Obs, 2023/05/07

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye a indiqué ce dimanche 7 mai qu'« environ 500 cas » d'atteintes à la laïcité avaient été recensés en mars, des chiffres en hausse par rapport aux mois précédents, en raison selon lui de l'observation du ramadan.

Yannick Trigance : « La droite et l'École publique : danger ! », Le café pédagogique, 2023/04/17

Dans cette tribune, Yannick Trigance revient sur la loi « Pour l'école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité » portée par le sénateur Max Brisson et votée au Sénat le 11 avril dernier. Il rappelle – entre autres – que les difficultés de l'école sont le fait du sous-investissement et que c'est sous une mandature de droite que plus de 60 000 postes d'enseignants ont été supprimés. Autonomie des établissements, autorité hiérarchique du directeur d'école, laïcité, port de l'uniforme... autant de propositions qui « marqueraient le démantèlement complet du service public d'enseignement » selon le conseiller régional.

Jean-Louis Bianco : « On invoque la laïcité comme une potion magique pour résoudre tous les problèmes », La Croix, 2023/04/25

Jean-Louis Bianco, ancien président de l'Observatoire de la laïcité, propose un petit état des lieux de la laïcité. Il ne faut pas tout attendre d'elle, prévient-il, tout en soulignant l'importance des initiatives de terrain.

La laïcité, un principe abîmé par celles et ceux qui en font commerce, AOC, 2023/04/24

La concomitance de la création du « fonds Marianne » en 2021 et de la suppression de l'Observatoire de la laïcité la même année interroge et laisse dubitatif sur la place que tient aujourd'hui la question de la laïcité dans les politiques publiques gouvernementales. Outil pour diffuser des idées réactionnaires ? Commerce de la laïcité ? Cette dernière apparaît de plus en plus comme un camouflage idéologique pouvant rapporter, comme on le voit, de la plus sordide des manières, de l'argent.

Fonds Marianne : un sénateur demande une commission d'enquête parlementaire, Le Point, 2023/04/24

Le président socialiste de la commission des Finances du Sénat a livré, ce lundi, des éléments qui pourraient fragiliser la ligne de défense de Marlène Schiappa.

Comment le débat sur la laïcité se déroule-t-il aujourd'hui en France ?, L'Indécipant, 2023/04/23

La laïcité est une question complexe qui suscite des débats passionnés et animés en France. Chaque position a ses arguments et ses défenseurs, et le débat est très animé. Il est difficile de dire quelle sera l'évolution de ce

débat dans les années à venir, mais ce qui est sûr, c'est qu'il continuera à susciter des passions et des débats passionnés.

Points de vue	Position	Arguments
Intégration	Cohabitation harmonieuse	Promouvoir la paix et la compréhension mutuelle
Séparation	Religion et politique séparées	Aucune discrimination fondée sur la religion ou la croyance
Tolérance	Espace de liberté et de dialogue	Comprendre les différentes croyances

[Pap Ndiaye révisé \(pour mieux le diluer\) le Conseil des sages de la laïcité](#), Boulevard Voltaire, 2023/04/23

[Pap Ndiaye se défend de vouloir "diluer" le Conseil des sages de la laïcité](#), France 24, 2023/04/21

Pap Ndiaye s'est défendu vendredi de vouloir "diluer" le Conseil des sages de la laïcité et a annoncé la nomination d'un nouveau membre, un historien proche de Samuel Paty, après des critiques de la sœur du professeur assassiné.

[Pap Ndiaye souhaite-t-il en finir avec la laïcité et la transmission à l'École des valeurs et des idéaux républicains ?](#), Atlantico, 2023/04/21

Quand élargissement signifie dévoiement : quel sens donner à la décision du ministre Pap Ndiaye de transformer les objectifs politiques et intellectuels du Conseil des Sages, créé par son prédécesseur Jean-Michel Blanquer ?

[Alain Policar sur la laïcité: «Oui, je m'inquiète qu'on puisse faire d'un principe juridique une valeur identitaire»](#), Le Figaro, 2023/04/21

Dans un texte publié par Le Figaro, l'universitaire Xavier-Laurent Salvador voyait dans la nomination d'Alain Policar par Pap Ndiaye au Conseil des sages de la laïcité un glissement vers le wokisme. Le chercheur associé au Cevipof lui répond et détaille sa position.

[Les atteintes à la laïcité que l'on veut imposer](#), Le Club de Mediapart, 2023/04/21

La loi de 1905 interdit les emblèmes religieux dans l'espace public qui symboliseraient une pseudo-unité de croyance collective. En divers lieux, cette interdiction n'est pas respectée. Il s'agit souvent de recatholiciser l'espace public, de redonner une identité religieuse officielle à la France. Passage en revue de ces entorses à la laïcité.

[« Samuel Paty a été abandonné »](#), Le Point, 2023/04/20

Dans un livre-enquête documenté, le journaliste Stéphane Simon remonte le fil des jours qui ont précédé à l'assassinat de Samuel Paty.

[Conseil des sages de la laïcité : une vraie déconstruction ?](#) Par Jean Baptiste Giraud, Sud radio, 2023/04/20

Que faut-il penser de l'annonce du remaniement du Conseil des sages de la laïcité par le ministre de l'Éducation ?

[La reprise en main du Conseil des sages de la laïcité par Pap Ndiaye « scandalise » une partie de la droite sénatoriale](#), Public Sénat, 2023/04/19

En élargissant la composition et les missions du Conseil des sages de la laïcité, le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a scandalisé la droite sénatoriale qui l'accuse de dénaturer cette instance mise en place par Jean-Michel Blanquer.

[« La laïcité n'est ni une vieilleries, ni un corset »](#). La tribune de Jean-Eric Schoettl, L'Opinion, 2023/04/18

« La vision universaliste de la laïcité va désormais faire l'objet de disputes au sein du Conseil des sages »

La laïcité dévoyée, AOC, 2023/04/16 - Par Jean-Fabien Spitz, philosophe

Alors que vient d'être révélé le scandale du « Fonds Marianne », il est urgent de souligner que les associations qui ont bénéficié de ces considérables dotations publiques dévoient le principe de laïcité et combien ce dévoisement, qui passe par l'utilisation de la notion de « signes religieux par destination », n'est pas seulement liberticide : il tord le droit, confine au délire collectif, relance un débat dont les termes sont imposés par l'extrême droite, discrimine les musulmans.

Fonds Marianne : le sénateur PS Claude Raynal réclame tous les documents au gouvernement d'ici mercredi, Marianne, 2023/04/16

Le président de la commission des Finances du Sénat, le socialiste Claude Raynal, a demandé au gouvernement de lui transmettre d'ici à mercredi 19 avril tous les documents concernant le fonds Marianne contre le séparatisme, après nos révélations fin mars sur l'utilisation suspecte des subventions allouées. Le président de la commission des Finances du Sénat, le socialiste Claude Raynal, a demandé au gouvernement de lui transmettre d'ici à mercredi 19 avril tous les documents concernant le fonds Marianne contre le séparatisme, après nos révélations fin mars sur l'utilisation suspecte des subventions allouées.

Alain Policar : Une nomination qui « fait des remous », Le café pédagogique, 2023/04/17

Mickaëlle Paty et Jean-Pierre Sakoun, le président d'Unité laïque, s'alarment de la dilution du Conseil des Sages par le ministre de l'Éducation.

« N'assassinons pas la laïcité ! » : la sœur de Samuel Paty interpelle Pap Ndiaye, Le Point, 2023/04/15

Mickaëlle Paty et Jean-Pierre Sakoun, le président d'Unité laïque, s'alarment de la dilution du Conseil des Sages par le ministre de l'Éducation.

Pap Ndiaye élargit les missions du Conseil des sages de la laïcité, Ouest France, 2023/04/14

Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye a installé, vendredi 14 avril, un Conseil des sages de la laïcité remodelé, avec cinq nouveaux membres, qui va devoir s'atteler à de nouveaux sujets comme la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, selon le ministère.

Éducation nationale : Pap Ndiaye étend les missions du Conseil des sages de la laïcité , La Croix, 2023/04/14

Le ministre de l'éducation nationale a installé un Conseil des sages de la laïcité renouvelé, vendredi 14 avril. Il réoriente ses missions qui ne se limiteront plus à la défense de la laïcité mais s'étendront à la lutte contre les discriminations.

Conseil des Sages de la laïcité : l'inflexion de Pap Ndiaye, Le Point, 2023/04/14

Le ministre de l'Éducation nationale remodèle l'organisme consultatif créé par son prédécesseur. Des changements qui pourraient en dire long.

Proposition de loi pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité, Le Sénat, 2023/04/11

Loi Brisson : Le Sénat expose l'Ecole <https://www.cafepedagogique.net/2023/04/13/loi-brisson-le-senat-explose-lecole/>

Education : Pap Ndiaye élargit la composition du Conseil des sages de la laïcité, Le Monde, 2023/04/08

Le ministre de l'éducation nationale va faire entrer cinq nouvelles personnalités, parmi lesquelles le politiste Alain Policar, dans ce conseil créé en janvier 2018 par Jean-Michel Blanquer.

Vendée : la statue de Saint-Michel des Sables-d'Olonne devra être démontée au nom de la laïcité, confirme le Conseil d'État , France info tv, 2023/04/07

Vendée : la statue de Saint-Michel des Sables-d'Olonne sera démontée au nom de la laïcité, Sud Ouest, 2023/04/08

Une statue de Saint-Michel a été installée en 2018 sur une place publique des Sables-d'Olonne. Elle devra être enlevée au nom de la séparation des Eglises et de l'Etat, a tranché la justice.

[Établissements autonomes, uniformes, laïcité : un nouveau texte sur l'école au menu du Sénat](#), Public Sénat, 2023/04/07

Mardi 11 avril 2023, le Sénat a adopté, la proposition de loi pour une école de la liberté, de l'égalité des chances et de la laïcité.

[Quand l'Éducation Nationale bafoue la laïcité dans les collèges publics pour faire respecter le ramadan. L'édito de Michel Taube](#), Opinion internationale, 2023/04/06

Opinion Internationale révèle, sans qu'il soit possible de dire si cela concerne toute l'académie de Paris voire toute la France que des élèves des collèges publics parisiens ont reçu une circulaire les invitant à bénéficier d'une réduction des frais de demi-pension en cas d'observance du ramadan.

[Objets de culte : un enjeu méconnu de laïcité](#), Le Quotidien de l'art, 2023/03/31

Une étude de l'Ifop sur les atteintes à la laïcité et les tensions religieuses à l'école montre que de plus en plus d'enseignants s'éloignent de la conception française de la laïcité. Le directeur de la Fondation Res Publica Joachim Le Floch-Imad s'inquiète de cette évolution.

[«On ne pourra redresser la France qu'avec des professeurs attachés à la laïcité»](#), Le Figaro, 2023/03/22

Une étude de l'Ifop sur les atteintes à la laïcité et les tensions religieuses à l'école montre que de plus en plus d'enseignants s'éloignent de la conception française de la laïcité. Le directeur de la Fondation Res Publica Joachim Le Floch-Imad s'inquiète de cette évolution.

[La laïcité dans le service public de la justice : état des lieux](#), Dalloz, 2023/03/20 *[accès avec identifiant EHESP]*

Obligation de neutralité des magistrats, devoir des jurés d'assises de ne pas manifester leur opinion, port de signes religieux avec la robe d'avocat... Éclairage sur l'appréhension et l'application du principe de < laïcité > dans le service public de la justice.

Voir aussi [La laïcité dans le service public de la justice : actes du colloque du 18 janvier 2022](#), 2023/01 - PDF



[L'application des valeurs liées à la laïcité dans les services publics](#), Dalloz, 2023/03/19

La valeur fondamentale de laïcité a été repositionnée ces dernières années au cœur du fonctionnement de l'administration. Depuis 2022, la fonction de référent, ou de référente, laïcité, chargé de veiller à l'application de ses principes, se déploie dans la fonction publique

[Atteintes à la laïcité : Pourquoi certains chefs d'établissement se sentent seuls face au problème](#), 20 minutes, 2023/03/08

Une enquête du principal syndicat des personnels de direction des collèges et lycées montre qu'ils ne font pas remonter tous les cas d'entorses à la laïcité

[Comment la laïcité est-elle apparue au Québec?](#), Journal de Montréal, 2023/02/25

La laïcité, comme principe, n'est ni une invention récente ni une arme contre les musulmans. Seule l'histoire permet de comprendre sa genèse et son importance. Alors que la nomination par Ottawa d'Amira Elghawaby comme conseillère à la lutte contre l'islamophobie soulève les passions, penchons-nous sur un récent ouvrage qui s'attarde à ce principe.

["Les responsables de l'islam en France doivent arrêter de jouer à cache-cache et l'adapter à la République laïque"](#), Marianne, 2023/02/21

Il est urgent que les responsables de l'islam en France professent que cette religion doit évoluer, pour se mettre au diapason de l'État laïque, plutôt que d'en rester à penser l'intégration des Français musulmans à l'aune de principes religieux. C'est l'analyse de Guylain Chevrier, membre du bureau du Comité Laïcité République,

formateur et enseignant à l'université, ancien membre de la mission laïcité du Haut Conseil à l'intégration, au regard des récents propos du recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz.

Sondage sur la laïcité : quoi de nouveau ?, unsa-education, 2023/02/13

Les derniers chiffres de janvier 2023 sur les signalements d'atteinte au principe de laïcité recensés dans les écoles et établissements du second degré viennent d'être publiés. Alors qu'une légère baisse est enregistrée ce mois-ci, la préoccupation autour de ces faits reste grande et pour cause. Le tragique assassinat de Samuel Paty en a été le catalyseur et la mise en place d'un certain nombre de dispositifs dans l'Éducation nationale n'a pas réussi à rassurer la communauté éducative ni l'ensemble de l'opinion publique.

École : baisse toute relative des atteintes à la laïcité, Le Point, 2023/02/10

Les chiffres publiés par le ministère soulignent un déclin des signalements de la part des professeurs. Mais ces données sont à nuancer.

Sur les atteintes à la laïcité à l'École, telos, 2023/02/01

L'étude de l'IFOP pour la revue Écran de Veille, « Les enseignants face à l'expression du fait religieux à l'école et aux atteintes à la laïcité », réalisée auprès de 1009 enseignants et publiée le 9 décembre dernier, s'inscrit dans une série de sondages du même institut, dont le premier effectué pour le Comité national d'action laïque (CNAL) sur « Les enseignants et la laïcité », a posé les jalons en 2018...

France: Le tribunal rejette la demande de suppression des plats de substitution dans les cantines scolaires, AA, 2023/02/03

La Cour administrative d'appel de Toulouse a de nouveau cassé la décision de la Commune de Beaucaire d'interdire de servir des plats de substitution dans les cantines scolaires

Laïcité : les trompes l'œil médiatiques, France inter, 2022/01/26



Laïcité d'hier et d'aujourd'hui, Jean Baubérot, *La Vie des idées*, 23 janvier 2023. ISSN : 2105-3030
À propos de : - *Véronica Thiéry-Riboulot, Laïcité. Histoire d'un mot*, - et *Honoré Champion, Usage, abus et usure du mot laïcité*, EPHELe mot « laïcité » a une histoire millénaire. Au XIXe siècle, il devient emblématique d'un ensemble de valeurs associées au progrès ; mais depuis les années 1980, il est l'un des termes piégés de la politique française.

Les enseignants, la laïcité et la politique, Republica, 2023/01/22

L'IFOP a publié le 6 décembre 2022 une étude sur « les enseignants face à l'expression du fait religieux à l'école et aux atteintes à la laïcité »^[1]. On en retiendra trois volets : l'autocensure des enseignants ; les manquements aux lois, règlements et finalités de l'école ; un après-Samuel Paty dans la peur. On verra ensuite que cette étude interpelle le ministre de l'Éducation nationale. Enfin, on relayera une demande concrète dont la satisfaction dépend de Pap Ndiaye.

Qui est la Libre-Pensée, cette association qui demande le déboulonnage des signes religieux de l'espace public ?, La Vie, 2023/01/19

Vierge de l'île de Ré, saint Michel des Sables-d'Olonne... Derrière les dernières affaires de déboulonnages de statues religieuses, on trouve le courant anticlérical de la Libre-Pensée, apparu en France autour de 1848. Pourquoi un tel acharnement ? Pour comprendre, revenons à l'Histoire.

[Plaider voilée ? L'Ordre des avocats de Lyon vote pour l'interdiction des signes religieux](#), Marianne, 2023/01/19

Le deuxième barreau de France a décidé de modifier son règlement pour interdire le port du voile aux avocats en audience. S'inscrivant dans les pas de plusieurs Ordres, comme celui de Paris ou de Lille avant lui.

[Vu de l'étranger. Démontage d'une statue de la Vierge Marie : la "cancel culture" à la sauce laïque ?](#), Courrier international, 2023/01/17

La justice a ordonné le démontage d'une statue de la Vierge située dans la commune de La Flotte-en-Ré, sur l'île de Ré. Elle a demandé son retrait du domaine public en vertu de la loi de séparation de l'Église et de l'État. Pour ces journaux conservateurs étrangers, cette décision ouvre, encore une fois, le débat sur la laïcité à la française.

[« L'Etat n'a pas à scruter les consciences des individus »](#), La Gazette des communes, 2023/01/16

Dans son livre « La République autoritaire. Islam de France et illusion républicaine (2015-2022) », le politiste Haouès Seniguer estime que, depuis les attentats de 2015, l'Etat a basculé dans une « politique du soupçon » à l'encontre des musulmans. Il y dénonce une laïcité transformée en « outil de répression ».

[Fin de vie : liberté, dignité, laïcité ?](#), Genéthique, 2023/01/16

« Il y a eu d'abord l'accapement de la dignité. Puis l'invocation de la liberté. Maintenant la mise en avant de la laïcité. » Dans une tribune pour le journal Le Figaro, Pascale Favre, médecin, doctorante en philosophie et coauteur avec le Dr Jean-Marie Gomas de [Fin de vie : peut-on choisir sa mort ?](#), dénonce que l'« appel à la République » ait rejoint « les notions philosophiques » dans une tentative de justifier l'administration de la mort. Et « l'euphémisation fréquente du discours, visant délibérément à modifier notre perception des choses, ajoute à la confusion », déplore-t-elle. Dans son livre « La République autoritaire. Islam de France et illusion républicaine (2015-2022) », le politiste Haouès Seniguer estime que, depuis les attentats de 2015, l'Etat a basculé dans une « politique du soupçon » à l'encontre des musulmans. Il y dénonce une laïcité transformée en « outil de répression ».

[Pour Gabriel Attal, « il faut répondre aux enjeux de la laïcité à l'école sans attendre l'uniforme »](#), Le JDD, 2023/01/15

Le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal a donné son avis sur le port de l'uniforme à l'école. Après la première dame, il est revenu sur ce sujet ce dimanche dans le Grand Rendez-vous d'Europe 1. Pour lui, « il faut répondre aux enjeux de la laïcité à l'école sans attendre l'uniforme »

[Déploiement des référents laïcité dans l'administration territoriale de l'Etat](#), La Gazette des communes, 2023/01/11

Une [instruction publiée le 10 janvier](#) vise à organiser le déploiement dans le réseau de l'administration territoriale de l'Etat du réseau des référents laïcité, dont la création découle de l'[article 3 de la loi CRPR](#).

[Les « correspondants cultes et laïcité » fonctionneront désormais en binômes](#), Maire info, 2023/01/11

Une instruction émise par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer apporte des précisions sur les référents laïcité qui sont au service des agents publics. De plus, les « correspondants laïcité » qui travaillent avec les élus deviendront des « correspondants cultes et laïcité ».

[Référents laïcité et correspondants cultes et laïcité : création d'un nouveau binôme](#), La Banque des territoires, 2023/01/11

Une instruction du ministère de l'Intérieur vise à organiser le déploiement du réseau des référents laïcité, au service des agents publics dans les préfectures. Elle modifie aussi la dénomination des "correspondants laïcité" qui travaillent avec les élus en "correspondants cultes et laïcité", et définit les contours du nouveau binôme.

[Fait religieux en entreprise : à la fin, ce sont les managers qui créent les normes](#), The Conversation, 2023/01/08

La gestion du fait religieux devient un sujet qui s'impose depuis quelques années dans les organisations. En 2019, un rapport de l'Institut Montaigne, réalisé en collaboration avec l'Observatoire du fait religieux en entreprise (OFRE), montrait que plus de 70 % des personnes ayant répondu à l'enquête rencontraient régulièrement (chaque jour, semaine ou mois) ou occasionnellement (chaque trimestre, plusieurs fois par an) des faits religieux au travail.

« Laïcité » : comprendre la loi sur la séparation des Églises et de l'État, Cultea, rendre accessibles la culture et l'art, 2023/01/04

Presque 120 ans après la mise en place de la loi sur la séparation des Églises et de l'État, la laïcité est un sujet toujours brûlant dans l'Hexagone... Mais malgré son grand âge, ce principe de laïcité continue d'être très mal compris par une bonne partie de l'opinion publique. Un fait qui n'est pas aidé par l'utilisation à outrance (et erronée) de ce concept par une partie de la classe politique. Aujourd'hui, revenons ensemble sur une des lois les plus emblématiques de notre pays et sur sa signification.

Un pacte laïque? par Jean Baubérot, Forum protestant, 2022/12/22

La loi de 1905 commence ainsi: «La République assure la liberté de conscience». Effectivement, la liberté de conscience a représenté l'enjeu majeur de la séparation des Églises et de l'État. Que s'est-il passé pour qu'en 2022, il y ait impossibilité d'un pacte laïque, aux deux sens de ce terme? Voici quelques pistes pour surmonter les obstacles...

Une charge contre la laïcité en plein service civique, Charlie hebdo, 2022/12/15

Nous avons eu accès à des extraits d'une intervention dans une formation civique et citoyenne, dans laquelle les propos des intervenantes sont très ambigus à l'égard de la laïcité et en particulier de la loi de 2004 sur les signes religieux dans l'école publique. Avoir accès à des points de vues contradictoires est toujours intéressant mais ici le message est à sens unique. Il tend à faire passer l'idée que les pouvoirs publics sont purement et simplement islamophobes.

Laïcité : quel bilan peut-on faire de l'enseignement du fait religieux à l'école ?, Le JDD, 2022/12/14
À l'occasion de la journée de la laïcité, le 9 décembre, Charles Mercier, professeur des universités en histoire contemporaine à l'université de Bordeaux revient sur la genèse et la portée du rapport Debray sur l'enseignement du fait religieux à l'école.

«Les atteintes à la laïcité à l'école sont largement sous-estimées», FigaroVox, 2022/12/14

Une étude de l'Ifop publiée le 8 décembre et menée auprès de 1009 enseignants révèle une forte augmentation des atteintes à la laïcité à l'école. François Kraus l'explique, entre autres, par une lassitude du corps éducatif et la déconnexion des directives ministérielles.

L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque : quel bilan ? , The Conversation, 2022/12/13

Cette année marque les 20 ans du « rapport Debray », remis en février 2002 au ministre socialiste de l'Éducation nationale, Jack Lang. Sa proposition clé consistait à instaurer un « enseignement des faits religieux » à l'école publique et laïque. Alors qu'était organisée ce 9 décembre l'édition 2022 de la journée de la laïcité, revenons sur cette initiative qui avait eu en son temps un écho important.

Une laïcité à géométrie variable à travers le monde, RTS.ch, 2022/12/13

Le principe de laïcité est appliqué de manière très diverse dans la plupart des pays européens ou aux États-Unis. Et dans ce domaine, la France, où une loi existe depuis 1905, a une vision très entière qui concerne également les élèves et pas seulement les fonctionnaires.

« Revue du droit des religions » : les différents modèles de laïcité décryptés, Le Monde, 2022/12/09

Alors que la laïcité est à l'honneur, vendredi 9 décembre, dans les écoles de France, la « Revue du droit des religions » publie un numéro éclairant, consacré à ses différents modèles dans le monde.

La laïcité mérite mieux qu'une panique morale , Alternatives économiques, 2022/12/08

Depuis 2015, le 9 décembre est devenu la journée de la laïcité à l'école. Mais, à lire certains journaux et à entendre certains politiques, la laïcité est une préoccupation de tous les jours tant elle semble menacée. Cela a amené le ministère de l'Éducation à rendre mensuelles les statistiques des « atteintes à la laïcité ». S'il faut revenir sur les raisons légitimes de la montée de cette préoccupation, on peut aussi s'interroger sur le mode de construction de ces données et leurs limites. Mais c'est surtout leur usage qui mérite d'être questionné, et la manière dont se construit un problème public et à sa mise à l'agenda politique

Laïcité et aumônerie en France : un attelage baroque ? , Revue politique Le parlementaire, 2022/11/29

Avant le Conseil Jeunesse de l'UE de lundi (28 novembre), et en marge de son déplacement à Marseille pour la clôture de l'Année européenne de la Jeunesse, la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse Sarah El Haïry a accordé un entretien exclusif à EURACTIV France. Elle y évoque, entre autres sujets, la nécessité de réapprendre aux jeunes à aimer la laïcité, la mobilité européenne pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe des jeunes français, ou encore le paradoxe de la déconnexion entre une jeunesse engagée et la politique.

Quand la laïcité s'invite dans le management, La Gazette des communes, 2022/12/06

Si les encadrants ont la responsabilité de faire respecter le principe de laïcité dans les services placés sous leur autorité, ils ne sont pas nécessairement outillés pour endosser ce rôle.

"Le principe de la laïcité à l'école ne se négocie pas", Marianne, 2022/12/05

L'assassinat de l'enseignant Samuel Paty par un islamiste tchétchène a été un électrochoc pour tous les Français. C'est la première fois que l'école républicaine était frappée en plein cœur. Et pourtant force est de constater que deux ans après cet acte barbare, rien n'a changé. Au contraire, la laïcité à l'école est de plus en plus attaquée et fragilisée par des offensives islamistes organisées.

Travail social et laïcité, un jeu dangereux, Le Media social, 2022/11/30

Comme le monde universitaire, le travail social est agité par des débats autour des questions d'intersectionnalité et de "race". Dans cette tribune libre, Paul Alexandre Voisin, éducateur spécialisé et élu local, juge essentiel que tous les acteurs puissent questionner "ces nouveaux dogmes qui infiltrent les pratiques professionnelles"

Sarah El Haïry : « La laïcité n'est pas une contrainte mais une condition de la liberté », Euractiv, 2022/11/28
Avant le Conseil Jeunesse de l'UE de lundi (28 novembre), et en marge de son déplacement à Marseille pour la clôture de l'Année européenne de la Jeunesse, la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse Sarah El Haïry a accordé un entretien exclusif à EURACTIV France. Elle y évoque, entre autres sujets, la nécessité de réapprendre aux jeunes à aimer la laïcité, la mobilité européenne pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe des jeunes français, ou encore le paradoxe de la déconnexion entre une jeunesse engagée et la politique.

Hausse des atteintes à la laïcité : des chiffres qui interrogent, The Conversation, 2022/11/27
Depuis la dernière rentrée scolaire, le port par des élèves de signes à destination ou à connotation religieuse connaît une augmentation sensible, d'où l'importance prise par le thème des « atteintes à la laïcité ». On est ainsi passé de 313 signalements de cet ordre en septembre 2022 à 720 en octobre, soit plus du double.

Atteintes à la laïcité : l'uniforme à l'école serait-il un rempart ? ou « un fantasme » ?, Public Sénat, 2022/11/24
La proposition visant à instaurer un « uniforme » ou une « tenue commune » à l'école refait surface depuis la rentrée. La droite et l'extrême droite y voient un outil pour lutter contre la multiplication des atteintes à laïcité. La majorité présidentielle est divisée sur le sujet.

« Offensive islamiste : l'école, ce n'est pas "venez comme vous êtes" », Figaro Vox, 2022/11/23
Pour Jean-Loup Bonnamy et Naïma M'Faddel, l'augmentation des atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires est favorisée par l'évolution de notre société qui est selon eux devenue à la fois individualiste et consumériste.

« Pour une laïcité ambitieuse qui tienne enfin compte de nos héritages », Figaro Vox, 2022/11/17
La circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 9 novembre dernier contre les atteintes à la laïcité ne remonte pas aux causes de la crise d'identité religieuse que traverse notre pays, déplore le professeur agrégé d'histoire-géographie Ambroise Tournyol du Clos.

Écoles, collèges, lycées : une circulaire pour renforcer le respect de la laïcité, Vie publique, 2022/11/17
Le ministère de l'éducation nationale vient de publier une circulaire relative à la mise en place d'un "plan laïcité" dans les établissements scolaires. Ce plan vise à renforcer l'accompagnement des enseignants et des chefs d'établissements face à la hausse des atteintes à la laïcité dans le milieu scolaire.

Lutte contre les « atteintes à la laïcité » dans les établissements scolaires en France : une méthode qui interroge, Middle East Eye, 2022/11/17

Abayas et qamis sont dans le collimateur du ministère de l'Éducation, qui signale une hausse de ces vêtements islamiques dans les collèges et lycées français. Mais sa démarche est contestée, y compris par les directeurs d'établissement, qui refusent d'endosser le rôle d'arbitres subjectifs

Islam en France, en Angleterre et en Allemagne : des histoires différentes par-delà les frontières , The Conversation, 2022/11/16
En France, les récits sur l'islam se construisent par rapport à la religion, opposant deux conceptions de la laïcité...

Atteintes au principe de laïcité : comment expliquer la hausse des signalements ? , France bleu, 2022/11/10

720 signalements pour atteintes à la laïcité ont été recensés dans les établissements scolaires en octobre, deux fois plus que le mois précédent a indiqué le ministère de l'Éducation nationale mercredi. Comment l'expliquer ? France Bleu fait le point.

Principes de laïcité à l'école : Un plan en 4 axes pour mieux protéger la communauté éducative, Education.gouv, 2022/11

Laïcité : la réponse du gouvernement face à la hausse des atteintes à l'école, Europe 1, 2022/11/09

Le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye présente un plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires aux recteurs d'académie, dans une circulaire qu'Europe 1 s'est procurée. Celle-ci avance une montée des phénomènes d'atteinte, notamment le port de tenue religieuse, et prévoit quatre axes majeurs.

Laïcité : « Le gouvernement a-t-il le droit, quand la République est menacée, de refuser de la défendre en demandant aux personnels de direction et aux professeurs de le faire à sa place ? », Le Monde, 2022/11/08

Dénonçant la posture du ministre de l'éducation nationale face à l'augmentation des signalements pour atteintes à la laïcité, le philosophe Claude Obadia appelle, dans une tribune au « Monde », Pap Ndiaye à « joindre le geste à la parole » pour « défendre la République ».

France. « Laïcité. Une aspiration émancipatrice dévoyée », A l'encontre, 2022/10/24

Entretien avec Roland Pfefferkorn* à propos de son livre Laïcité. Une aspiration émancipatrice dévoyée (Editions Syllepse, 2022) *Professeur émérite de sociologie, Université de Strasbourg, Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles, LinCS, UMR 7069 (CNRS, Unistra).

Nicolas Cadène : « La laïcité n'instaure pas de police du vêtement », L'Obs, 2022/10/21

Dans une tribune à « L'Obs », l'ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité rappelle qu'un signe ou une tenue ne saurait être religieux par simple suspicion.

France : des enfants sont privés de nourriture, au nom de la laïcité, AA, 2022/10/21

Bien que le Conseil d'État ait jugé que proposer des menus de substitution n'était pas contraire à la laïcité, des élus locaux choisissent d'imposer des menus uniques, au nom d'une laïcité qui exclusive.

Laïcité : « L'école ne doit pas avoir peur de dénoncer », Le Point, 2022/10/19

ENTRETIEN. Iannis Roder, professeur d'Histoire, alerte sur une minorité d'élèves qui, « gagnés par des idées rigoristes, refusent le discours républicain ».

Laïcité à l'école : les professeurs à l'épreuve de l'autocensure, RCF, 2022/10/18

Fondement des établissements scolaires français depuis la fin du XIXe siècle, les débats autour du principe de laïcité agitent la communauté éducative depuis près de 20 ans, et plus encore depuis deux ans et l'assassinat du professeur d'histoire-géographie Samuel Paty. En fin de semaine dernière, le ministère de l'Éducation nationale dévoilait des chiffres sur les atteintes au principe de laïcité dans les établissements scolaires. Au mois de septembre, sur 59.000 écoles du second degré, 313 atteintes ont été signalées.

Atteintes à la laïcité : « encore du travail à faire », selon Pap Ndiaye, Sud Ouest, 2022/10/16

D'après Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation, 300 000 enseignants doivent être formés d'ici à la fin du quinquennat pour être mieux armés face aux questionnements ou aux provocations sur la laïcité

Laïcité : quelles sont les règles au collège et au lycée ? , L'étudiant, 2022/10/14

Dans l'enseignement secondaire public, le débat sur la laïcité se concentre sur les tenues. Pourtant, la loi et les règlements s'intéressent aussi bien aux habits qu'au comportement des élèves.

Laïcité : deux ans après la mort de Samuel Paty, le combat pour la laïcité dans les collèges et les lycées, France info, 2022/10/14 Deux ans après la mort de Samuel Paty, des hommages ont eu lieu, vendredi 14 octobre, alors que plusieurs rapports et la prise de parole du ministre de l'Éducation confirment l'augmentation des atteintes à la laïcité dans les collèges et les lycées.

École : qu'est-ce qu'une atteinte à la laïcité et comment la détecter ?, France info, 2022/10/13

Selon le ministère de l'Éducation, 313 signalements pour des atteintes à la laïcité ont été recensés le mois dernier. Des chiffres communiqués avant un temps d'hommage à Samuel Paty, professeur assassiné près de son collège et alors qu'un professeur a été menacé de mort dans un lycée du Haut-Rhin.

313 atteintes à la laïcité à l'école recensées en septembre, Le Point, 2022/10/13

En septembre, 313 signalements pour des atteintes à la laïcité dans les écoles, mais aussi dans les collèges et lycées, ont été faits, rapporte-t-on dans un communiqué. « Cette rentrée s'inscrit dans le niveau de signalements observé lors du précédent trimestre scolaire, qui en a recensé 904, d'avril à juillet », précise aussi le ministère. Ces incidents sont cependant en hausse par rapport à la moyenne du premier trimestre 2022 (décembre à mars), où 627 incidents avaient été relevés. Ces chiffres étaient auparavant communiqués chaque trimestre, mais leur publication passe à un rythme mensuel à partir de septembre, à la demande du ministre de l'Éducation Pap Ndiaye, qui a promis la « transparence » sur ces sujets.

École : 313 atteintes au principe de la laïcité ont été signalées dans le secondaire en septembre, France info, 2022/10/13

Dans un courrier adressé la semaine dernière aux recteurs d'académie, le ministère de l'Éducation nationale rappelle la procédure à suivre si un élève contrevient à la loi de 2004 sur le port de signes ou de tenues religieuses.

Laïcité à l'école : le ministère de l'Éducation nationale donne des clés aux chefs d'établissement pour gérer les signes religieux, France info, 2022/10/10

Dans un courrier adressé ces jours-ci aux recteurs d'académie, le ministère de l'Éducation nationale donne des clés aux chefs d'établissement pour gérer les signes religieux dans l'enceinte scolaire. Ce courrier, que franceinfo a pu consulter lundi 10 octobre, intervient quelques jours après que Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale, a indiqué que les "remontées" de terrain "confirment une hausse des signalements" d'atteintes à la laïcité à l'école depuis la rentrée, "en particulier les signalements de port de vêtements".

Sur la laïcité à l'école, Pap Ndiaye fustige les « agitateurs professionnels », Huffingtonpost, 2022/10/04

Pap Ndiaye a évoqué une augmentation du nombre de signalement pour le port de tenues religieuses au sein d'établissements scolaires.

Laïcité à l'école, séparatismes, électeurs "mal inscrits", dérives sectaires... Ce qu'il faut retenir du "8h30 franceinfo" de Sonia Backès, 2022/10/01

Sonia Backès, la secrétaire d'Etat en charge de la Citoyenneté était l'invitée du "8h30 franceinfo". Laïcité à l'école : les abayas "sont des marqueurs religieux", selon Sonia Backès. "On ne met pas de marqueurs religieux, de la même manière qu'on ne met pas une grande croix quand on est catholique. À l'école, c'est comme ça, c'est la loi."

Laïcité : "Il y a des défis qui sont aujourd'hui lancés à l'école de la République", estime le directeur de l'observatoire de l'éducation à la Fondation Jean-Jaurès, France info, 2022/10/01

Iannis Roder, professeur et directeur de l'observatoire de l'éducation à la Fondation Jean-Jaurès, réagit ce samedi sur franceinfo à la déclaration du ministre de l'Éducation nationale sur la "hausse des signalements" d'atteinte à la laïcité à l'école.

Laïcité à l'école : dans la majeure partie des cas "les situations compliquées sont résolues grâce au dialogue", estime un syndicat enseignant. France info, 2022/10/01

Le syndicat enseignant SE-Unsa demande des précisions après que le ministre de l'Éducation nationale a annoncé une "hausse des signalements" d'atteinte à la laïcité à l'école.

Atteintes à la laïcité à l'école : le ministre Pap Ndiaye confirme « une hausse des signalements » depuis la rentrée, Le JDD, 2022/10/01

Les signalements d'atteintes à la laïcité ont augmenté depuis la rentrée, a confirmé vendredi le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye. Une déclaration quelques jours après la publication d'une note des services de l'État qui alertait sur des publications issues des réseaux sociaux, qui appelaient à transgresser la loi sur les signes religieux à l'école.

La «mouvance islamiste» remet «en cause le principe de laïcité à l'école», selon une note d'un service de l'État, Figaro étudiant, 2022/09/29

"Le danger n'est pas la laïcité, mais son usage identitaire", Tribune d'Olivier Abel, Marianne, 2022/09/09

Sortir du déni. Edito. Source : La dépêche, 2022/09/05

Des professeurs qui ne peuvent plus enseigner correctement l'histoire de la Shoah, de l'Antiquité ou certaines œuvres littéraires, dont les cours sur la liberté d'expression ou la laïcité sont contestés par certains de leurs élèves qui y voient des blasphèmes, des matières scientifiques auxquelles des élèves opposent les dogmes religieux ou les pires théories complotistes, des cours de sport ou de musique qui sont perturbés ou contournés au nom de pratiques religieuses ou en raison d'un sexisme d'un autre âge...

Islamisme : le témoignage choc d'un prof condamné à l'anonymat, **Vidéo Le Figaro**, 2022/09/01

Journaliste à France Télévision, Carine Azzopardi a recueilli le récit et le témoignage d'un professeur de Français de la banlieue parisienne sur la montée en puissance de l'islamisme dans les classes

Prêches haineux / imam. Seule une révision de la Constitution, avec un nouveau titre « de la laïcité », permettra d'éviter de nouvelles affaires Iquioussen. L'édito de Michel Taube, **Opinion internationale**, 2022/08/30

Le Conseil d'État et le déferé-laïcité : une première application aux tenues de bain. Source : Actu-juridique l'extenso, 2022/08/11

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021, en instaurant un déferé-laïcité, crée de nouvelles possibilités de faire respecter le principe de neutralité des services publics. Des affaires dites Burkini avaient déjà donné lieu, à l'été 2016, à des décisions de tribunaux administratifs et du Conseil d'État. Cependant ces jurisprudences portaient sur les plages et non sur les piscines et datent de l'ancien état du droit. Par sa décision du 21 juin 2022, le Conseil fait une première application des dispositions législatives renouvelées sur la protection des principes républicains. CE, 21 juin 2022, no **464648**

Laïcité dans la justice : le voile et la robe. Source : Causeur, 2022/08/11

Le 2 mars dernier, la Cour de cassation rendait un arrêt aux termes duquel elle estime légale la disposition du règlement du barreau de Lille qui interdit aux avocats de porter, avec leur robe, tout signe distinctif ou d'appartenance religieuse. **Le Comité des droits de l'homme condamne la France sur la laïcité**. Source : La presse, Canada, 2022/08/03 La France a violé le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en interdisant à une femme de porter le voile lors d'une formation continue pour adultes organisée dans un lycée, selon un comité de l'ONU.

Laïcité, un principe, 2022/07/11

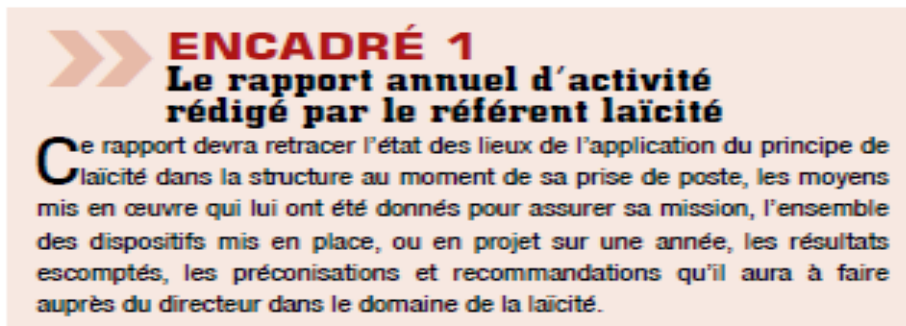
Note de lecture de l'ouvrage d'Eric Anceau, Laïcité, un principe (Passés composés, 2022), par Jules Vidal. Dans cet ouvrage extrêmement documenté, l'historien Eric Anceau revient aux sources de la notion de laïcité, dont l'omniprésence dans le débat public cache mal la confusion qui l'entoure. La laïcité ne peut se comprendre que comme l'aboutissement d'une dynamique de long terme. **Source : Fondation Res publica**

Laïcité des cimetières : il faut protéger la liberté de conscience et respecter les lois de la république, 2022/07/11

Marcel Girardin, ancien conseiller municipal (SE) de Voglans (Savoie), a décidé de saisir la justice pour contester une circulaire du 19 février 2008, qui traite de la police des funérailles et des cimetières (1). L'ex-élu explique qu'« à l'occasion d'un article sur l'inhumation d'un réfugié syrien, en 2018, dans le carré musulman du cimetière

de Chambéry », il a découvert ladite circulaire qui selon lui, relève d'une « vision religieuse ségrégationniste et discriminatoire (...) porte atteinte aux principes essentiels de neutralité laïque et d'égalité devant la loi que prône la République française ». La ministre de l'Intérieur de l'époque, Michèle Alliot-Marie, s'était adressée par cette circulaire dans ces termes aux préfets : « Pour répondre favorablement aux familles souhaitant que leurs défunts reposent auprès de coreligionnaires, je vous demande d'encourager les maires à favoriser, en fonction des demandes, l'existence d'espaces regroupant les défunts de même confession, en prenant soin de respecter le principe de neutralité des parties communes du cimetière ainsi que le principe de liberté de croyance individuelle. ». Quand dans ces espaces, un proche ne partageant pas la confession du défunt souhaite néanmoins se faire inhumer avec lui, il est demandé de ne pas apposer sur sa sépulture « un signe ou emblème religieux qui dénaturerait l'espace ». Autrement dit, on fait plier sa liberté de conscience sous une exigence confessionnelle collective. On parle ici d'un « accommodement raisonnable ». D'aucuns veulent y voir une action qui favorise l'intégration des familles issues de l'immigration. Jeudi 16 juin, le tribunal administratif de Paris a ainsi saisi le Conseil d'État qui doit statuer sur une requête en annulation de deux chapitres incriminés de ladite circulaire. On attend donc sa décision. [Source : Agoravox](#)

[La laïcité dans les services publics](#)



Le référent laïcité, un aboutissement législatif logique ou un mal nécessaire ? Quid dans les établissements de soin? 2022/06/20

Article paru dans la revue Gestions Hospitalières, n° 616 – mai 2022

Plus de 115 ans après la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, le gouvernement a estimé à nouveau nécessaire de renforcer l'arsenal juridique par une nouvelle loi renforçant les principes de la République, deux décrets et une instruction. À la lecture du décret créant le référent laïcité et de l'instruction qui s'est ensuivie, depuis le 25 avril 2022, tout établissement de santé public ou médico-social public doit en désigner un. On peut s'interroger toutefois sur la nécessité de passer par un tel dispositif juridique si ce n'est dû au constat de l'impuissance actuelle des institutions étatiques à faire respecter ce principe si profondément lié à notre histoire et qui, depuis plusieurs années, montre des incertitudes croissantes dans son application.

La laïcité « à la française », pourtant sans ambiguïté dans le texte, ne cesse de créer des zones de tolérance qui permettent à tous (personnalités, politiques, intellectuels militants, associations...) d'adopter des positions divergentes tout en invoquant un même principe : la laïcité. Ainsi, malgré une structure juridique solide et constante depuis 1905, il est toujours nécessaire de redéfinir le principe et de créer des outils ou moyens de le faire appliquer. [Source : CNEH](#)

Le régime de séparation entre l'État laïque et les cultes, 2022/06/30

Depuis le début du 20e siècle, la France est un État laïque : "La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte" en vertu de l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. La loi Séparatisme du 24 août 2021 a modifié certains aspects du régime issu de la loi de 1905. [Source : Vie publique](#)

[Le guide de la laïcité à usage des collectivités territoriales](#), 2022/06/30

Un guide de la laïcité pour apporter des ressources aux élus et aux agents territoriaux afin qu'ils puissent trouver les réponses à leurs questions et améliorer leur capacité à sensibiliser le public au principe de laïcité. Tel est l'objectif de ce hors-série de La Gazette, tout juste sorti de presse. [Source : La Gazette des communes](#)

La laïcité à l'école

Respect du principe de laïcité à l'école : nouveau bilan de l'action des équipes valeurs de la République, mai 2022/06

Chaque trimestre, les remontées des équipes Valeurs de la République (EAVR), installées dans toutes les académies, permettent d'établir un état des lieux quantitatif et qualitatif des atteintes à la laïcité et des réponses qui y ont été apportées : éléments de bilan pour la période du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022. [Source : education.gouv](#)

627 signalements au premier trimestre 2022, 2022/06/27 [Source : La banque des territoires](#)



Des abayas noires dans les collèges et lycées : le ministre évoque un « phénomène » à regarder de plus près, 2022/06/26

L'Éducation nationale a dénombré 627 signalements pour des atteintes à la laïcité au premier trimestre 2022, un chiffre globalement stable qui comprend cependant une augmentation pour le port de tenues religieuses. [Source : La voix du Nord](#)

Tenues islamiques à l'école : «Les atteintes à la laïcité sont bien plus nombreuses que les incidents signalés», 2022/06/17

La présence de tenues islamiques dans les établissements scolaires n'est pas un phénomène nouveau, explique l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale Jean-Pierre Obin. La culture du «pas de vagues» met à mal la laïcité et provoque l'autocensure préventive des enseignants. [Source : Le Figaro](#)

Les incidents scolaires liés au voile islamique et aux tenues traditionnelles se multiplient, 2022/06/14

144 entorses à la loi de 2004 sur la laïcité à l'école ont été recensées au deuxième trimestre, contre 97 au premier d'après les policiers du SCRT qui ont livré le 8 juin une analyse du phénomène. Ils alertent sur des enseignants "démunis". [Source : RTL](#)

Éducation nationale : la laïcité est-elle en danger à l'école ?, 2022/06/02

Aujourd'hui dans "Punchline", Laurence Ferrari et ses invités débattent d'une enquête publiée par l'Opinion qui montre que l'éducation nationale est confrontée à une recrudescence de tenues islamiques dans les écoles. [Source : Europe 1](#)

Voile, kamis... L'Éducation nationale face à une "hausse significative" des atteintes à la laïcité, 2022/06/02

Les rectorats ont récemment alerté l'Éducation nationale, après des atteintes à la laïcité dans les écoles. Des élèves viendraient vêtus de tenues islamiques. [Source : Valeurs actuelles](#)

Enseigner la laïcité aux profs... Mission impossible ?, 2022/06/02

Chaque jeudi, Max Heze, qui enseigne l'histoire-géo dans un collège de zone périurbaine, chronique sa vie de professeur. Dans ce nouvel épisode, il évoque pour une fois non pas la vie de sa classe mais la façon dont le corps professoral est formé à la laïcité. [Source : Marianne](#)

Piscines et burkini



Grenoble : le Conseil d'Etat confirme l'interdiction du port du burkini dans les piscines municipales, 2022/06/21

Le juge des référés du tribunal administratif avait suspendu fin mai le nouveau règlement intérieur des piscines de la ville, qui autorisait le port du burkini. [Source : France info](#)

Le Conseil d'État confirme la suspension du règlement intérieur des piscines de la ville de Grenoble autorisant le port du « burkini », 2022/06/21

La présence de tenues islamiques dans les établissements scolaires n'est pas un phénomène nouveau, explique l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale Jean-Pierre Obin. La culture du « pas de vagues » met à mal la laïcité et provoque l'autocensure préventive des enseignants. [Source : Le Conseil d'Etat](#)

Il s'agissait de "satisfaire une revendication religieuse" : le Conseil d'État confirme l'interdiction du burkini à Grenoble, 2022/06/21

Le juge administratif a estimé ce mardi 21 juin 2022 que le nouveau règlement intérieur des piscines publiques de Grenoble autorisant le burkini était une dérogation excessive au principe de neutralité. Une décision qui pourrait contraindre d'autres mairies à renoncer à permettre le port ce vêtement, mais qui ne change rien à la jurisprudence du Conseil d'État quant à son autorisation sur les plages publiques. [Source : Marianne](#)

Burkini dans les piscines de Grenoble : le recours examiné par le Conseil d'Etat, 2022/06/14

La justice administrative examine ce mardi matin le recours déposé par la mairie de Grenoble après la suspension de l'autorisation du port du burkini dans les piscines municipales. [Source : Le Parisien](#)

Burkini à Grenoble : le juge des référés suspend la délibération, 2022/05/30

Le tribunal administratif de Grenoble, saisi par déféré-laïcité, a suspendu la délibération du conseil municipal de Grenoble qui vise à permettre le port du burkini dans les piscines municipales. Le Conseil d'Etat va rapidement se prononcer. [Source : La Gazette des communes](#)

Henri Peña-Ruiz : "M. Piolle, en autorisant le burkini, vous renforcez une aliénation", 2022/05/27

Dans une lettre ouverte au maire EELV de Grenoble, Henri Peña-Ruiz, auteur du « Dictionnaire amoureux de la laïcité » (Plon), explique pourquoi selon lui, le burkini que l'édile souhaite autoriser dans les piscines municipales, pose des problèmes en termes d'hygiène et de laïcité. [Source : Marianne](#)

Laïcité, communautarisme, recours juridiques... Quatre questions sur le burkini à Grenoble, 2022/05/27

Ces deux dernières semaines, le sujet du burkini est revenu sur le devant de la scène. Le maire de Grenoble, Éric Piolle, a autorisé son utilisation dans les piscines municipales de la ville non sans créer un important émoi jusqu'aux rangs de sa propre majorité municipale. Une autorisation désormais suspendue par le tribunal administratif de Grenoble, saisi par la préfecture de l'Isère. [Source : Marianne](#)

Burkini dans les piscines grenobloises : la polémique en trois actes, 2022/05/27

Le tribunal administratif de Grenoble a suspendu la décision de la ville d'autoriser le burkini dans les piscines municipales. Retour sur la polémique. [Source : leJDD](#)

Port du burkini dans les piscines de Grenoble : "Le Conseil d'Etat va devoir être en pointe sur la notion de laïcité", estime un avocat , 2022/05/25

Le tribunal administratif de Grenoble a décidé de suspendre la disposition autorisant le port du burkini dans les piscines municipales de la ville. [Source : France info](#)

"Burkini" : les arguments pour et contre son interdiction, 2022/05/24

C'est une décision qui n'en finit pas de faire polémique. La semaine dernière, le conseil municipal de la ville de Grenoble a entériné à une courte majorité le principe d'une modification des règlements intérieurs des piscines de la ville, ouvrant la possibilité de s'y baigner seins nus ou... en burkini. Ce vêtement islamique relativement récent couvrant le corps et la tête est depuis quelques années l'objet d'après débats, entre ceux qui y voient un cheval de Troie de l'islamisme radical et ceux qui dénoncent son interdiction, critiquant un dévoiement de la laïcité supposément raciste. Mise au point et clarification sur les arguments en présence. [Source : Philosophie magazine](#)

Polémique autour des burkinis dans les piscines : laïcité, sécurité, hygiène... ce que dit vraiment la loi, 2022/05/24 - maj 2022/05/26

La question du burkini a été relancée suite à une décision rendue par le conseil municipal de Grenoble pour autoriser ou non le "maillot couvrant" dans les piscines. La prise de position divise et interroge notamment sur la législation en vigueur. On fait le point avec Maître Barnabé Chavrier, avocat en droit public au barreau de Montpellier. [Source : Midi Libre](#)

« Le burkini ne doit pas se traiter sous l'angle de laïcité », 2022/05/20

Pour Michaël Sadoun, chroniqueur et consultant, la séparation de l'Église et de l'État répondait à merveille aux défis qui se posaient à nous il y a un siècle. Selon lui, elle est aujourd'hui insuffisante car le projet premier de l'islam politique en Occident n'est pas étatique: il est sociétal. [Source : Le Figaro](#)

Piscines : la laïcité sans naïveté ni hostilité - édito, 2022/05/18

L'autorisation du Burkini dans les piscines de Grenoble, décidée par le conseil municipal (maire Eric Piolle), a ravivé le débat à propos du port de signes religieux musulmans. Mais la France n'a rien à gagner à ces éruptions nationales incessantes, à leur instrumentalisation religieuse, politique ou diplomatique. [Source : Le Monde](#)

Autorisation du burkini à Grenoble : "C'est un choix de simplicité, enlevons les interdits", plaide Éric Piolle, 2022/05/16

"On doit juste permettre aux femmes de se vêtir ou se dévêtir comme elles le souhaitent", estime le maire de Grenoble. [Source : France info](#)

Le burkini est-il autorisé dans les piscines publiques ?, 2022/05/16

La question du burkini est relancée par une décision rendue ce lundi par le conseil municipal de Grenoble pour autoriser ou non le "maillot couvrant" dans les piscines. Que dit la loi ? Au niveau législatif, le port de ce maillot destiné aux femmes musulmanes est autorisé, mais dans les établissements, il se fait rare. [Source : Europe 1](#)

Burkini à Grenoble : "Ni la loi de 1905 ni celle contre le séparatisme ne peuvent l'interdire", 2022/05/16

Lundi 16 mai, le conseil municipal de Grenoble doit se prononcer sur le nouveau règlement dans les piscines avec, entre autres, l'autorisation du burkini sous l'impulsion du maire Éric Piolle. Alors que la préfecture prévoit d'annuler une éventuelle décision favorable sur fondement de la laïcité, le juriste Pierre Juston explique que ces textes ne peuvent être invoqués. [Source : Marianne](#)

Burkini : polémique autour de la lettre du maire de Grenoble Eric Piolle, 2022/05/02

D'abord dans une lettre, puis par les explications données, le maire de Grenoble, Eric Piolle, a relancé la polémique autour de l'autorisation du burkini dans les piscines municipales, qu'il semble défendre. [Source : Cnews](#)

Idée fausse sur la Laïcité N°20

« C'est la laïcité qui peut interdire le burkini »

Faux

Dans une piscine publique,
il est généralement interdit,
mais pour des raisons d'hygiène et de sécurité
Sur la plage,
pas d'interdiction,
sauf exception si trouble avéré à l'ordre public

Tweet de Nicolas Cadène

Le conseil des sages de la laïcité se prononce contre le burkini, 2022/05/05

Dans un document publié ce mercredi, le conseil des sages de la laïcité prend position contre le burkini dans les piscines publiques. **Source : Le Point**

Conseil des sages de la laïcité

Voir aussi le Document **Vade-mecum "Liberté d'expression, neutralité et laïcité dans le champ des activités physiques et sportives"** (Conseil des sages de la laïcité, 2022/03)

« La France entre dans l'ère du Burkini » **Source : Agoravox, 2022/05/05**

Tribune "Burkini : Éric Piolle dévoile sa vision réactionnaire des femmes, qu'il présente comme un progrès" **Source : Marianne, 2022/05/05**

A Lyon, les médiateurs sociaux se forment à la laïcité, 2022/06/14

Egalité, respect, liberté, religion, vivre ensemble, neutralité... Sur le tableau, plusieurs post-its de couleur ont été disposés en réponse à une question : « Que vous inspire le terme laïcité ? »... **Source : La Gazette des communes**

Les jeunes, une nouvelle conception de la laïcité, 2022/06/08

Emission "20 ans en 2022"

Place aux jeunes et leur rapport à la laïcité et plus largement aux religions. Certains sondages ont montré que les jeunes étaient plus favorables à l'expression de la religiosité dans l'espace public et plus hostiles à la liberté de critique des religions. Quelle est la conception de la laïcité chez les jeunes ? Comment expliquer ce regain de croyance ? **Source : Public Sénat**



La laïcité : principes et enjeux – Webconférence de Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du 1er ministre, du 17 mai 2022 organisée par RésOVilles

Cette conférence en distanciel revient sur les principes de la laïcité et sur ses enjeux et donne la parole aux participant.es afin d'échanger sur la loi du 24 Août 2021, confortant le respect des principes de la République. **Source : RésOVilles**

Le mot « laïcité » recouvre souvent des notions confuses, voire contradictoires, ce qui n'aide pas à apaiser les débats qu'il suscite. Serait-il possible d'en donner une définition précise, à l'aide d'une analyse philosophique ? La question mérite d'être posée, parce qu'elle met en jeu notre rapport à la politique, à l'État et à la société.
Source : Blog Mediapart

La laïcité en France, quel régime juridique en vigueur, 2022/05/26

Après avoir abordé l'histoire de la laïcité à la française dans un précédent article, il convient de s'intéresser maintenant à son régime juridique. **Source : Contrepoints**

La laïcité en France, sa longue histoire, 2022/05/22

La laïcité est redevenu un sujet d'actualité avec le burkini, mais quelle est son histoire ? **Source : Contrepoints**

"En ce mois d'avril 2022, la laïcité a été particulièrement maltraitée", 2022/05/12

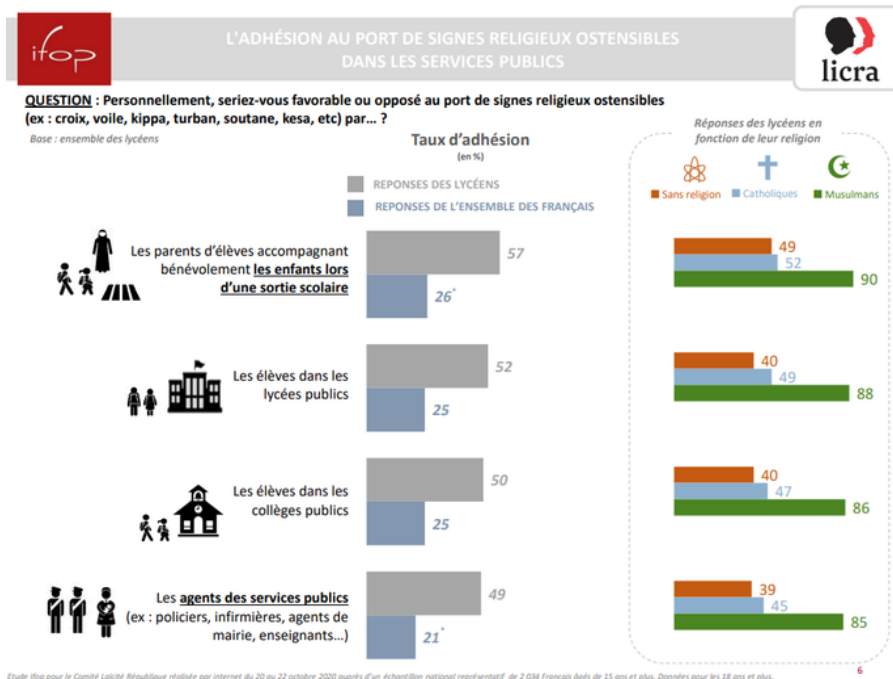
Jean-Pierre Sakoun, président d'Unité Laïque, estime que la proximité de l'élection présidentielle avec les Pâques, Pessah et l'Aïd a poussé les responsables politiques à des entorses avec la laïcité. **Source : Marianne**



Macron – Le Pen : deux conceptions de la laïcité, 2022/04/21

La laïcité a été présente tout au long de la campagne, débat de l'entre-deux-tours compris. Chez les deux finalistes, ce principe républicain n'a pas la même signification, ni les mêmes conséquences. Retour sur deux conceptions de la laïcité. **Source : La Gazette des communes**

Présidentielle 2022 : le port du voile dans l'espace public, un problème générationnel ?, 2022/04/21



La question du port du voile, massivement débattue durant ces élections présidentielles, révèle un véritable désaccord générationnel qui scinde la société. **Source : L'indépendant**

Présidentielle : Et la laïcité, qu'en disent-ils ?, 2022/04/20

Euthanasie, immigration, grand âge... À quelques jours du second tour, La Vie vous propose de revenir sur des thématiques essentielles de la campagne en comparant les programmes d'Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Aujourd'hui, la laïcité. [Source : La Vie](#)

La dualité du régime laïque. L'expression « intégrisme laïque » a-t-elle un sens ?, 2022/04/18 par Catherine Kintzler

La laïcité de l'association politique construit un lien disjoint des liens communautaires existants ; elle installe un espace zéro, celui de la puissance publique, laquelle s'abstient en matière de croyances et d'incroyances et se protège des croyances et incroyances. Mais le régime laïque ne se réduit pas au seul principe de laïcité ; il repose sur une dualité. D'une part ce qui participe de l'autorité publique (législation, institutions publiques, école publique, magistrats, gouvernement...) s'interdit toute manifestation, caution ou reconnaissance en matière de cultes, de croyances et d'incroyances – c'est le principe de laïcité stricto sensu. De l'autre, partout ailleurs y compris en public, dans l'infinité de la société civile (la rue, les moyens de transport, les espaces commerciaux...) et bien entendu dans l'intimité, la liberté d'expression s'exerce dans le cadre du droit commun. Sans cette dualité, qui produit ce que j'appelle la respiration laïque, la laïcité perd son sens. [Source : Blog Mezetulle](#)

Port du voile, 2022/04/19

Le jeu d'équilibristes des candidats Marine Le Pen et Emmanuel Macron. [Source : Midi libre](#)

Quelles sont les positions de Marine Le Pen et Emmanuel Macron ? [Source : TF1 info](#)

Interdiction du voile : retour sur 20 ans de législation. [Source : Public sénat](#)

Si Marine Le Pen semble moins arc-boutée sur ce sujet, l'interdiction du voile dans l'espace public figure dans son projet. Au fil des années et des polémiques, la restriction au port de signes religieux est régulièrement au cœur du débat public en France. Retour sur vingt ans de législation.

Les mutations de la laïcité en France, 2022/04/12

Jean Baubérot - Professeur émérite de la chaire « Histoire et sociologie de la laïcité » à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Quand on traite de la « laïcité » en France, la difficulté première vient du terme lui-même. Il ne faut pas réduire la chose à l'usage social dominant du mot, confondre la réalité sociale et l'actualité médiatique. Leur rapport est analogue à celui qui existe entre la partie immergée et la face visible d'un iceberg ! Texte inaugural du Colloque international « Laïcité et vivre ensemble », Université Washington, Saint-Louis (USA), tenue le 4 avril dernier. [Source : Le Club de Mediapart](#)

Laïcité, neutralité, république : les mots flous de la politique, 2022/04/08

Étudier les expressions floues du discours politique implique de se pencher sur la nature de ces noms au sens imprécis, mais aussi sur les réalités auxquelles ils renvoient et les débats qu'ils suscitent. [Source : The Conversation](#)

La place de la laïcité dans les douze programmes présidentiels, 2022/04/06

Si la place prépondérante qu'elle occupe habituellement dans le débat national fait figure d'exception en Europe, la question de la laïcité est étonnamment un peu absente de la campagne présidentielle française. Pourtant, une analyse fine des programmes des 12 candidates et candidats déclarés permet de dresser des typologies. Selon Philippe Portier, le clivage gauche/droite continue d'être structurant en matière de laïcité – mais dans un espace plus fragmenté, axé autour de quatre modèles. [Source : Le Grand Continent](#)

L'Alsace-Moselle, une exception à la laïcité qui traverse les siècles, 2022/03/03

À rebours du laïcisme national, le Concordat du 8 avril 1802 régit toujours les rapports entre les religions et l'État en Alsace et en Moselle, où les religieux sont fonctionnaires. [Source : Ouest France](#)

Islam et laïcité : un débat délicat - Turbulences | AFP 2022/03/31 (durée : 22 min 14)

En France, la religion n'a pas sa place dans la vie publique, c'est la loi. On appelle cela la laïcité. Par exemple, un président ne prête pas serment sur la Bible ou le Coran. Mais des débats se cristallisent autour de la laïcité et de la pratique de l'islam, la deuxième religion de France. Pour certains, l'islam n'est pas compatible avec la République laïque. Pour d'autres, l'obsession pour la laïcité exclut les musulmans.

Le sujet est si sensible qu'un mot suffit parfois à créer le débat. Dans l'année qui a précédé l'élection présidentielle, ce fut le cas de deux expressions: "islamophobie" et "islamo-gauchisme".

Nous partons dans la capitale des Alpes, Grenoble, à l'Institut d'Etudes Politiques. Cet établissement réputé a été plongé dans la tourmente après qu'un débat interne sur la manière de parler de l'islam a été connu, suscitant de multiples réactions dans la classe politique. A ses dépens, Sciences Po Grenoble est devenu un miroir de tensions dans le monde universitaire et dans la société française. Qu'en pensent aujourd'hui ses étudiants et ses professeurs ? Et comment ce débat est-il vécu par les étudiants de confession musulmane ? **Source :** [youtube](#) - [AFP](#)

Les actes antireligieux en France, Rapport de mission confiée par le Premier ministre à Isabelle Florennes, députée des Hauts-de-Seine, et Ludovic Mendès, député de Moselle 2022/03/29

Ce rapport a été rédigé à la demande du Premier ministre afin d'établir un diagnostic des actes antireligieux, de recenser les dispositifs de prévention et de répression et de qualifier l'état de la relation entre les représentants des cultes et la puissance publique. La mission préconise onze pistes déclinées à court, moyen et long terme, comprenant chacune des recommandations spécifiques de mise en œuvre. **Source :** [Vie Publique](#)

Faut-il interdire le port du voile dans la rue ? 2022/03/24 (durée : 54 min)

Nicolas Cadène répond. **Source :** [bfmtv](#)

Laïcité : une statue de la vierge Marie à l'île de Ré finit devant la justice - 2022/03/21

Une association a saisi la justice pour faire déplacer une statue religieuse implantée sur l'espace public. Le tribunal administratif lui a donné raison mais la municipalité de La-Flotte-en-Ré, en Charente-Maritime, pourrait faire appel. **Source :** [France inter](#)

Décision de justice

La vierge est tombée en morceaux, pour le meilleur et pour le pire - 2022/03/30 L'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 est clair : « Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou expositions. » **Source :** [La Gazette des communes](#)

Tout savoir sur le référent laïcité après le décret du 23 décembre 2021 - 2022/03/15

Un décret du 23 décembre 2021 a détaillé la fonction de référent laïcité, créée dans les administrations par la loi dite "Séparatisme". Pour Yvon Goutal, avocat au cabinet Goutal, Alibert et associés et professeur associé en droit public, le souci majeur que pose le référent laïcité est son positionnement par rapport au référent déontologie. **Source :** [La Gazette des communes](#)

Rapport d'information sur l'évaluation des politiques publiques en faveur de la citoyenneté - 2022/03/08 **Source :** [Assemblée nationale](#)

«Le Labo de la présidentielle» : peut-on imposer une «laïcité totale», sans aucun signe religieux dans l'espace public ? - 2022/03/11 **Source :** [Le Parisien](#)

Aristide Briand (1862-1932) : père de la laïcité et de la construction européenne - 2022/03/07 Il est le maître d'œuvre de la loi de Séparation des Églises et de l'État, et le promoteur du tout premier modèle de construction européenne après 1914-1918. À l'occasion des 90 ans de sa mort, retraçons le parcours de celui que l'on surnomme "le pèlerin de la paix", grande figure rassembleuse de la IIIe République. **Source :** [France inter](#)

Avez-vous un référent laïcité ? C'est obligatoire - 2022/03/01

La loi « respect des principes de la République » du 24 août 2021 et son décret d'application assoient juridiquement la désignation du référent laïcité dans les collectivités. Mais quelles modifications cela implique-t-il ? [Source : La Gazette des communes](#)

Les échanges entre le référent laïcité des ESMS et les ARS - 2022/02/25 [Source : La Gazette des communes](#)

Port du voile, signes religieux et compétitions sportives : Le Vrai du Faux Junior sur la laïcité - 2022/02/18 [Source : France info](#)



Un socle commun sur la laïcité destiné aux élus et agents - 2022/02/17 [Source : la gazette des communes](#)

La ville de Chambéry consacre du temps à établir une réflexion collective sur la laïcité, destinée aux élus et aux agents.



Un référent laïcité dans les établissements médico-sociaux - 2022/02/16 [Source : informations.handicap.fr](#)

Les directeurs d'établissements de santé et médico-sociaux doivent désigner un "réfèrent laïcité" dans les structures médico-sociales avant le 25 avril 2022. Objectif ? Prévenir la radicalisation des agents.

Bulletin officiel, 2022/02/15 - INSTRUCTION N° SGMCAS/Pôle Santé ARS/2022/39 du 9 février 2022 relative à l'organisation du Ministère des solidarités et de la santé pour la mise en œuvre de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République.

[BO - pages 155-159](#)

En établissements de santé et établissements de santé médico-sociaux :

> désignation par le chef d'établissement d'un référent laïcité ou mutualisation avec désignation d'un référent au niveau de plusieurs établissements.

> Les coordonnées des référents laïcité sont transmises par le chef d'établissement à l'agence régionale de santé au plus tard le 25 avril 2022.

Signes religieux à l'école : la loi de 2004 dans le viseur de profs et de collectifs militants [Source : L'express](#)

Jugée "raciste" et "sexiste" par certains militants d'extrême gauche, la loi qui interdit le port de signes religieux ostensibles à l'école est saluée par la plupart des enseignants.



Conférence : La laïcité, quelle définition et quels enjeux aujourd'hui ?

de Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité.

La laïcité, qu'est-ce que c'est ? Comment s'applique-t-elle ? Est-elle spécifiquement française ? Est-elle bien comprise ? Alors que la laïcité ne cesse d'être au cœur de vives polémiques, très souvent politisées, Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité auprès du Premier ministre, cofondateur de la Vigie de la laïcité et auteur de formations et d'ouvrages sur la laïcité, interviendra pour répondre à ces questions et bien d'autres, dans le but de nous éclairer sur ce principe de la République et sur ses enjeux pas toujours correctement appréhendés.

La conférence est rediffusée sur l'[Aire d'U](#)

Emission TV rediffusée sur LCP-Assemblée nationale à 20h30 (60min) - Jeudi 10 février 2022

[Laïcité, 30 ans de fracture à gauche](#)

Documentaire français de Pauline Pallier et Thomas Legrand (2020)

La gauche s'est fracassée sur le thème de la laïcité depuis 1989 et l'affaire du voile à Creil. Comment concilier deux exigences traditionnelles de cette famille politique : respect des différences et promotion de l'universalisme républicain ? Cette question ne cesse d'empoisonner la gauche intellectuelle et politique depuis trente ans, où les événements ont pris sur les positions de chacun. Ce documentaire est suivi d'un débat

Laïcité, signes religieux dans les compétitions sportives : mais que dit la loi ?, 2022/02/13 [Source Le club de Mediapart](#)

Le Conseil d'Etat est saisi d'une question dont s'est emparé le débat public : celle du port des signes religieux par les usagers des compétitions sportives. Décryptage de la loi et de la question soumise au Conseil d'Etat.

Le hidjab sportif doit-il constituer une nouvelle ligne de front pour la défense de la laïcité ?, 2022/02/07 [Source Le Monde](#)

Un amendement proposant d'interdire le voile dans les compétitions sportives a perturbé l'examen au Sénat de la loi qui vise à « démocratiser le sport », écrit le chroniqueur Jérôme Latta.

ENTRETIEN. Rennes : L'aumônerie hospitalière nécessaire au « libre exercice des cultes », 2022/01/25 [Source Ouest France](#)

Pourquoi des aumôniers des cultes interviennent-ils dans les centres hospitaliers ? On fait le point.

Les missions du référent laïcité ont été précisées, 2022/01/18 [Source La lettre du cadre territorial](#)

La ministre de la Fonction publique a indiqué qu'elle s'assurerait « que tous les référents laïcité soient formés à leurs fonctions dès le début de l'année 2022 afin d'accompagner et de conseiller tous les agents publics sur l'application concrète et quotidienne du principe de laïcité au bénéfice de l'ensemble des usagers de nos services publics ».

En outre, une formation à la laïcité est prévue pour tous les agents publics d'ici à 2025.

Loi séparatisme : entrée en vigueur des premières dispositions, 2022/01/13 [Source Vie publique](#)

Gérer le fait religieux au travail : les paroles et les actes, 2022/01/11

L'Observatoire du fait religieux en entreprise (OFRE), qui publie annuellement un [baromètre de l'expression religieuse au travail](#), montre que, si le phénomène est en stabilisation ces dernières années, et ce depuis 2013, la tendance globale reste orientée à la hausse. Plus de deux répondants sur trois (66,5 %) y sont confrontés de manière régulière ou occasionnelle. Également, les réalités constatées ne sont [pas les mêmes selon les entreprises](#). [Source The Conversation](#)

Le référent laïcité a son décret, 2022/01/04 [Source La Gazette des communes](#)

[Décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021, JO du 26 décembre](#)

La création du référent laïcité au sein de la fonction publique, 2022/01/04

Formation obligatoire des agents publics au principe de laïcité / La désignation d'un référent laïcité au sein des services publics / Un décret pour préciser les conditions de désignation et les missions du référent laïcité / Les personnes habilitées à désigner les référents laïcité (art. 1er et 2 du décret) / Le statut des personnes habilitées à être nommées référents laïcité (art. 3 du décret) / Les obligations et les missions des référents laïcité (art. 3, 5 et 7 du décret) [Source Gereso](#)

Des référents laïcité assureront le respect des valeurs de la République dans les services publics, 2021/12/28

[Communiqué de presse du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques et du Ministère chargé de la Citoyenneté](#)

[9 décembre, journée de la laïcité](#)

Quatre questions sur le 9 décembre, journée de la laïcité

Tous les ans, une journée de la laïcité à l'école de la République est organisée le 9 décembre. Depuis la loi du 24 août 2021, cette journée est institutionnalisée au sein de la fonction publique. [Source Vie publique](#)

La laïcité, 2015 ...

L'actualité à hauteur d'enfants [Source 1jour1actu](#)

La laïcité, une question vive... 2021/11/03

Dans cette période pré-électorale, un sujet sensible. "Laïcité, le mot sent la poudre" écrivait, en 1949, le professeur Jean Rivero. Et aujourd'hui ?

[Source Mediapart - 1](#)

La laïcité, une question encore vive...

[Source Mediapart - 2](#)

La laïcité, une question toujours vive...

[Source Mediapart - 3](#)

Documents pédagogiques sur la laïcité [Source Lumni](#)

Lumni est l'offre de tous les acteurs de l'audiovisuel public (Arte, France Médias Monde, France Télévisions, INA, Radio France et TV5Monde) au service de l'éducation pour les élèves, les étudiants, les enseignants et les éducateurs. La plateforme éducative propose divers contenus pédagogiques, à destination des enfants et des adolescents sur la laïcité.

Un ouvrage pédagogique sur la laïcité réalisé avec le concours de deux professionnels de l'éducation de Haute-Vienne [Source Le populaire](#)

Deux Haut-Viennois, Monique Boulestin et Joseph Makutu, ont participé à la rédaction de Vivre libres, un ouvrage pratique sur la laïcité, qui compile une quarantaine de fiches pratiques, à destination des enseignants.

L'édito de Florian Tardif : « Questions autour de la laïcité » [Source Cnews](#)

Dans son édito du mardi 26 octobre, Florian Tardif se penche sur la question du port du voile et la notion de laïcité, à travers une séquence de l'émission « Face à la Rue » de Jean-Marc Morandini.

Laïcité : un agent public ne peut pas porter de signe visible d'appartenance religieuse [Source Weka](#)

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 conforte le respect des principes de laïcité et de neutralité dans le secteur public, en instituant dans les administrations, un référent laïcité et une journée de la laïcité le 9 décembre de chaque année.

État de santé - Comment concilier laïcité et soin ? [Source LCP](#)

Alors que sont lancés les Etats généraux de la laïcité, qu'en est-il dans le domaine médical ? Certificats de virginité, dispenses de cours de sport, refus de transfusions, des témoignages abondamment relayés dans les médias ... Mais que se passe-t-il réellement sur le terrain ?

La laïcité est un sujet clivant, mais lorsqu'on l'aborde dans un climat apaisé et non stigmatisant, le dialogue peut être constructif. L'équipe d'Etat de Santé est partie enquêter dans les hôpitaux : nous avons rencontré des aumôniers hospitaliers, véritables médiateurs entre les soignants et les patients, et participé à des groupes de discussion avec des soignants.

Invitée d'Elizabeth Martichoux, Isabelle Levy est formatrice et autrice, elle travaille sur les relations entre religion et santé. La santé figure au premier rang des préoccupations des Français et au coeur de tous les grands débats politiques et sociétaux. L'organisation des soins, le service public hospitalier, mais aussi le mal de dos, les allergies, la bioéthique ou encore la nutrition... Sur LCP, Elizabeth Martichoux explore chaque mois un thème de santé publique. Entre reportages, interviews de professionnels de santé, de personnalités politiques mais aussi de patients, ce rendez-vous aborde tous les maux d'une problématique de santé, ses enjeux, les avancées et les nouveaux défis pour mieux vivre demain !

Laïcité et "valeurs de la République" : un arsenal de mesures à l'école [Source Reforme.net](#), publié le 2021/10/13

Depuis l'assassinat de Samuel Paty il y a un an, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer a créé plusieurs dispositifs pour former les enseignants sur la laïcité ou la promouvoir à l'école.

Parler de laïcité à l'école en 2021 : la piste du théâtre-forum [Source The Conversation](#), publié le 2021/10/12

Consacrée par la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, la laïcité est une valeur fondatrice et un principe essentiel de la République française. Elle est néanmoins aujourd'hui confrontée au développement de demandes de pluralité culturelles et religieuses, mais aussi des demandes d'égalité notamment adressées à l'école.

Marlène Schiappa : "Sur la laïcité, le temps n'est plus à l'observation mais à l'action" [Source L'Express](#), publié le 2021/10/02

La ministre déléguée lance un nouveau bureau de la laïcité

Jean-Louis Bianco : « Une destruction de la laïcité est à l'œuvre aujourd'hui, la laïcité doit rester une liberté »

[Source basta media](#), publié le 2021/09/29

La laïcité...le mot semble être devenu l'alpha et l'oméga du débat politique français tout autant que le nœud gordien dans lequel il s'enroule et s'étouffe. Pour en parler, entretien avec l'ancien président de l'Observatoire de la laïcité, Jean-Louis Bianco.

Laïcité et écologie : regards croisés d'Eric Piolle & Nicolas Cadène [Source Chronik](#), publié le 2021/09/10

Eric Piolle, candidat à la primaire des écologistes (16-28 septembre 2021), et Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, ont accepté de débattre (au début de l'été) de deux thèmes apparemment sans lien : la laïcité et l'écologie.

Un échange qui prouve au contraire qu'une certaine conception de la société appelle à conjuguer les exigences inhérentes à ces deux philosophies politiques.

Des propos recueillis par Margot Holvoet, responsable des questions environnement au sein du collectif Chronik.

Jean Baubérot : « La campagne de l'Éducation nationale est bien éloignée de la laïcité » [Source Reforme.net](#), publié le 2021/09/03

Pour l'historien et président d'honneur de l'École pratique des hautes études, Jean Baubérot, la nouvelle campagne du gouvernement associe la laïcité à l'homogénéisation de personnes issues de la diversité.

Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République. [Source Vie publique](#), publié le 2021/08/25

Loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République. [Source Légifrance](#), publié le 2021/08/25

La loi a été promulguée le 24 août 2021.

Elle a été publiée au Journal officiel du 25 août 2021.

La laïcité et la neutralité des services publics

Pour renforcer la laïcité et la neutralité, le texte énonce, comme les juges l'ont déjà reconnu, que ces principes s'appliquent aux salariés des titulaires de contrats de marché public, des concessionnaires, des bailleurs sociaux et des organismes qui ont une mission de service public (SNCF réseau, RATP, Aéroports de Paris, sociétés HLM...).

Sur amendement des parlementaires, un référent laïcité et une journée de la laïcité le 9 décembre de chaque année seront mis en place dans les administrations.

Le contrôle sur les actes des collectivités locales qui porteraient gravement atteinte à la laïcité ou à la neutralité dans un service public (cantines, équipement sportifs...) est revu. Le préfet pourra déférer l'acte et en demander la suspension au juge administratif, qui aura 48 heures pour décider.

Un nouveau délit de séparatisme vient protéger les élus et agents publics contre les menaces ou violences pour obtenir une exemption ou une application différenciée des règles du service public. Les agents publics pourront, par ailleurs, signaler via le dispositif d'alerte existant les menaces ou atteintes à l'intégrité physique dont ils sont victimes. En réponse à l'assassinat terroriste de l'enseignant Samuel Paty, les députés ont créé un délit d'entrave à la fonction d'enseignant...

Site de l'observatoire de la laïcité : Bianco s'inquiète de sa disparition. [Source Huffington Post](#), publié le 2021/08/19

Matignon plaide le "bug technique", les utilisateurs réclament sa remise en ligne.

Loi Séparatisme : le Conseil constitutionnel émet quelques réserves. [Source La Gazette des communes](#), publié le 2021/08/18

« La laïcité n'est pas l'indifférence aux valeurs collectives ». [Source Usbek&Rica](#), publié le 2021/08/18

Gers : un jeu de société pour promouvoir la laïcité, les droits de l'Homme et le vivre ensemble. [Source La dépêche](#), publié le 2021/08/07

La "laïcité à la française", une exception pas si exceptionnelle que ça. [Source RTBF.be](#), publié le 2021/08/01, maj le 2021/08/02

► 2021/08/01 : La "laïcité à la française", une exception pas si exceptionnelle que ça. [RTBF - Johanna Bouquet](#)

Renforcer le respect de la laïcité et la transmission des valeurs de la République à l'École. [Source Eduscol](#), maj en 2021/07



► 2021/07/28 : Contrôler le culte au nom de la laïcité ou le paradoxe de la loi française sur "le séparatisme". [RTBF](#)

Contrôler le culte au nom de la laïcité ou le paradoxe de la loi française sur "le séparatisme"

Pendant des mois, en France, le débat sur le communautarisme, le séparatisme et la laïcité a agité le monde politique. C'est le président français, Emmanuel Macron qui l'a lancé : il voulait une loi pour lutter contre "le séparatisme" au nom des principes de laïcité. Dans la foulée de l'adoption, une soixante de députés, de gauche comme de droite, ont saisi le Conseil constitutionnel.

- Neutralité du service public : les acteurs d'une société privée, mais qui perçoit des fonds publics, n'auront pas le droit de porter de signes religieux. Les sénateurs ont renforcé cela en interdisant aux accompagnateurs scolaires de porter "le voile" ou un autre signe ostentatoires. De plus, il sera interdit de pratiquer un culte dans l'enceinte d'un établissement d'enseignement supérieur. C'est le principe de neutralité.

Une loi paradoxale : mieux contrôler le culte au nom de la laïcité. Selon bon nombre d'observateurs, sur le plan social, ce texte vise en particulier une religion : l'islam. Pour certains, placer la laïcité comme rempart pour lutter contre l'islamisme radical semble paradoxal. D'autant plus si cela implique un renforcement des contrôles du politique sur les cultes... au nom de la laïcité. C'est d'ailleurs ce qu'affirmait Jean Baubérot, historien et sociologue, fondateur de la sociologie de la laïcité dans un entretien accordé au journal Le Monde : "Le paradoxe, c'est que le gouvernement affirme renforcer la laïcité, alors qu'il porte atteinte à la séparation des religions et de l'Etat. Avec ce texte, il accorde un rôle beaucoup plus important à l'Etat dans l'organisation des religions et de leurs pratiques, et renforce le pouvoir de contrôle de l'autorité administrative, aux dépens de celui de l'autorité judiciaire".

► 2021/07/27 : La laïcité : un principe intangible, une application en débat – par Eric Juillot. [Les crises](#)

La laïcité est un pilier de la culture politique de notre pays. Si elle fait globalement consensus, ses contours demeurent flous et les modalités concrètes de son application font débat.

► 2021/07/23 : Le Parlement adopte définitivement le projet de loi controversé contre "le séparatisme". [France 24](#)

Lors d'un ultime vote de l'Assemblée, le Parlement français a définitivement adopté, vendredi, le projet de loi controversé contre le séparatisme et sa série de mesures sur la neutralité du service public ou encore sur l'encadrement de l'instruction en famille.

Il contient une batterie de mesures sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne, la protection des fonctionnaires et des enseignants, l'encadrement de l'instruction en famille, le contrôle renforcé des associations, une meilleure transparence des cultes et de leur financement, et encore la lutte contre les certificats de virginité, la polygamie ou les mariages forcés.

► 2021/07/22 : Services publics : des référents laïcité et des formations pour les agents. [Espaceinfirmier](#)

Réuni pour la première fois jeudi 15 juillet, le Comité interministériel de la laïcité a pris plusieurs engagements pour promouvoir et garantir le principe de laïcité dans les services publics, parmi lesquels la formation de tous les agents d'ici 2025 et la création de référents.

► 2021/07/22 : La laïcité bien comprise. [Agoravox - Pierre Mellifont](#)

Sous la multiplication des dangers actuellement portés par les sciences et technologies ainsi que par la volonté intrusive des milieux politiques, il est urgent de redéfinir la laïcité en vue de protéger les individus contre les menaces totalitaires de plus en plus pressantes qui s'exercent sur le corps social.

► 2021/07/20 : Le Sénat doit entamer, ce mardi 20 juillet, un nouvel examen en séance publique du projet de loi « confortant le respect des principes de la République ». [Sénat - Principes de la République](#)

► 2021/07/18 - Troubles dans la laïcité au sein de la protection judiciaire de la jeunesse. [Source Marianne](#)

Repas confessionnels, rites, emprise religieuse : un rapport que "Marianne" s'est procuré s'inquiète de manquements "récurrents" au principe de laïcité et de neutralité dans certains établissements de la protection judiciaire de la jeunesse. Des éducateurs reconnaissent une pression religieuse que d'autres relativisent.

► 2021/07/17 - Laïcité : 17 engagements pour des actions au plus près des citoyens. [Source Gouvernement](#)

Les missions du Comité interministériel de la laïcité (CIL), qui comprend 17 engagements, s'organise autour de cinq objectifs. Le suivi sera assuré par le secrétariat général du Comité interministériel créé au ministère de l'Intérieur :

1. Garantir le respect du principe de laïcité dans tous les services publics.
2. Former tous les agents publics à la laïcité.
3. Diffuser une culture de la laïcité dans tous les services publics.
4. Promouvoir notre modèle de laïcité avec la société civile.
5. Coordonner le travail interministériel sur la laïcité.

Comité interministériel de la laïcité (CIL) : [17 décisions pour la laïcité](#), publié le 2021/07/15

Lire le [dossier de presse](#)



► 2021/07/15 - Le remplaçant de l'Observatoire de la laïcité installé ce jeudi, avec 17 mesures. [Source Huffingtonpost](#)

Le premier ministre Jean Castex a lancé le comité interministériel de la laïcité (CIL) le jeudi 15 juillet

► 2021/07/15 - La Cour de justice de l'Union européenne estime que l'interdiction du voile au travail n'est pas discriminatoire. [Source France info](#)

Elle avait été saisie par deux femmes musulmanes qui vivent en Allemagne. L'employeur devra en revanche prouver "qu'il subirait des conséquences négatives en raison de la nature de ses activités".

► 2021/07/09 - Delphine Batho : "la laïcité, ce n'est pas juste la séparation du politique et du religieux". [Source Marianne](#)

► 2021/07/08 - Laïcité: 57 % des jeunes enseignants soutiennent le port du voile à l'école. [Source Le Figaro - Etudiant](#)

► 2021/06/30 - Séparatisme : l'Assemblée se déchire sur les signes religieux des assesseurs. [Source Le Figaro](#)

Le texte « confortant les principes républicains » est depuis lundi en deuxième lecture à l'Assemblée nationale. Face à une succession d'amendements sur le voile, le débat s'est enflammé au Palais Bourbon.

► 2021/07/06 - Pourquoi la France a-t-elle adopté le principe de laïcité en 1906 ? [Source RTBF](#)

► 2021/06/30 - Assemblée nationale : vif débat autour un amendement sur la neutralité religieuse dans les bureaux de vote. [Source France info](#)

Un amendement demandant la neutralité religieuse dans les bureaux de vote et proposé par un député MoDem a été vivement discuté mardi 29 juin à l'Assemblée nationale. Tout est parti d'une image du numéro deux du Rassemblement national Jordan Bardella face à une assesseuse portant le voile pendant les élections régionales.

► 2021/06/29 - Patrick Weil "La laïcité, c'est la France". [Source LVSL](#)

Alors que le projet de loi sur le séparatisme est entré hier, 28 juin 2021, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS et professeur associé à l'Université de Yale aux États-Unis, nous accorde un entretien sur l'histoire laïcité. Historien spécialiste des politiques publiques d'immigration et de la citoyenneté, il revient pour nous sur son ouvrage, *De la laïcité en France*, paru chez Grasset. Avec lui, nous évoquons la genèse de la loi de séparation des Églises et de l'État, mais aussi son application juridique qui repose notamment sur la création d'une « police des cultes » par Aristide Briand. Progressivement oublié par les pouvoirs publics, cet arsenal législatif peut pourtant permettre, selon Patrick Weil, de lutter efficacement contre le fanatisme religieux. Entretien réalisé par Léo Rosell, retranscrit par Dany Meyniel.

► 2021/06/29 - Les "prétendus défenseurs de la laïcité sont en fait des pyromanes". [Source Europe 1](#)

► 2021/06/28 - Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté et son père, l'historien Jean-Marc Schiappa, en désaccord sur la laïcité. [Source Femme actuelle](#)

Le père de Marlène Schiappa, la ministre déléguée chargée de la citoyenneté, a rejoint un organisme indépendant qui dénonce la politique du gouvernement sur la laïcité notamment, comme le rapporte Le Monde dans un article publié lundi 28 juin 2021.

► 2021/06/23 - Laïcité dans l'enseignement : la formation des profs fait déjà débat. [Source Ouest France](#)

► 2021/06/23 - Circulaire de rentrée 2021 - L'École de la République, notre maison commune

[Source Le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports](#)

L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste

Les élèves font, à l'École de la République, l'expérience quotidienne de l'égalité, du respect, de la possibilité d'être eux-mêmes par l'application d'une règle commune qui préserve leur liberté de conscience et celle des autres, leur garantit un égal enseignement, leur ouvre les mêmes perspectives, les prépare à exercer les mêmes droits et devoirs.

Cette formation d'individus libres, éclairés, égaux et fraternels n'est pas désincarnée ou théorique : tout élève en bénéficie chaque jour dans l'espace scolaire comme public.

Ceci n'est possible que parce que les professeurs incarnent, font vivre et transmettent les principes et valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité, ainsi que la laïcité, qui rend possible le plein déploiement des trois autres.

Afin que les équipes disposent des ressources nécessaires, outre le vademecum sur la laïcité, élaboré par le Conseil des sages de la laïcité, un guide sur l'idée républicaine, rassemblant des textes fondamentaux en la matière, ainsi que des ressources pédagogiques, seront diffusés à l'ensemble des établissements à la rentrée.

En outre, l'éducation aux médias et à l'information, essentielle pour permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, sera également renforcée, avec notamment de nouvelles ressources développées par le ministère et le Clemi.

Au-delà de ces principes, c'est en fait la culture humaniste, fondée sur l'idée que chacun doit trouver sa place dans la société, et par conséquent dans l'École, qui est au cœur de notre modèle de transmission..

► 2021/06/16 – Le café pédagogique – Laïcité : le rapport Obin et la politique Blanquer

► 2021/06/16 - par Vigie de la laïcité. Analyse du rapport OBIN - Laïcité et personnels de l'Education Nationale

[Newsletter de Vigie Laïcité](#)

► 2021/06/15 Tous les enseignants vont être formés à la laïcité à la rentrée prochaine. [Source France bleu](#)

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a annoncé, lundi, que tous les enseignants seront formés à la laïcité dès la rentrée de septembre prochain. Le plan de formation s'étale sur quatre ans. La profession reste très marquée par l'assassinat de Samuel Paty.

► 2021/06/15 Formation des enseignants à la laïcité : "L'intention est bonne", mais "les difficultés de mise en œuvre pourront arriver", craint l'UNSA. [Source France info](#)

► 2021/06/14 Laïcité : l'éducation nationale annonce un plan de formation sur quatre ans pour les personnels. [Source Le Monde](#)

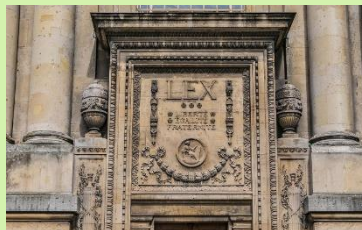
Jean-Michel Blanquer a repris les grandes lignes d'un rapport sur la formation des enseignants à la laïcité, dont il avait confié l'écriture à l'ancien inspecteur général Jean-Pierre Obin. Celui-ci relevait notamment une « confusion intellectuelle » sur ce sujet.

► 2021/06/14 Jean-Michel Blanquer annonce un plan de formation à la laïcité pour tous les enseignants dès la rentrée. [Source 20 minutes](#)

► 2021/06/10 Laïcité : que va devenir le Bureau des Cultes ? [Temps d'écoute 4 min]. [Source France inter](#)

« La laïcité est au cœur de notre identité républicaine. Il ne s'agit aujourd'hui ni de la refonder, ni d'en modifier les frontières. Il s'agit de la faire vivre en restant fidèle aux équilibres que nous avons su inventer »

(J. Chirac, créateur de l'Observatoire de la laïcité).



► 2021/06/10 - L'Observatoire de la laïcité remplacé par le "comité interministériel de la laïcité". [Source Vie publique](#)

Le nouveau "comité interministériel de la laïcité" vient de remplacer l'Observatoire de la laïcité. Ce comité doit veiller à la diffusion et à la cohérence de la mise en œuvre des règles relatives aux principes de la laïcité. L'enjeu : mettre en œuvre les nouvelles dispositions de la future loi "séparatisme".

► 2021/06/07 Le comité interministériel de la laïcité se réunira pour la première fois le 12 juillet 2021. [Source Le Media social](#)

[Communiqué de presse](#)

► 2021/06/07 Un comité interministériel remplace l'Observatoire de la laïcité. [Source La Gazette des communes](#)

Un décret du 4 juin crée le comité interministériel de la laïcité, qui remplace l'Observatoire de la laïcité.

[Décret n° 2021-716 du 4 juin 2021 instituant un comité interministériel de la laïcité](#)

► 2021/06/10 Pourquoi je suis avec « La Vigie de la Laïcité ». [Source Mediapart](#)

Site web / [Vigie de la laïcité](#)

► 2021/06/09 Quand y en a plus y en a encore : Jean-Louis Bianco lance sa "vigie de la laïcité". [Source Marianne](#)

Le rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, dont la dissolution vient d'être annoncée par le gouvernement, explique à MEE les enjeux et tensions relatifs à ce concept clé du rapport entre État et religions en France

► 2021/06/09 Laïcité Jean-Louis Bianco et Nicolas Cadène lancent une vigie. [Source L'Humanité](#)

► 2021/06/09 « Pourquoi nous créons la Vigie de la laïcité, un organisme indépendant et citoyen ». [Source Le Monde](#)

► 2021/06/09 Nicolas Cadène : « La laïcité ne doit pas être un outil politicien ». [Source Middleeasteye](#)

Le rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, dont la dissolution vient d'être annoncée par le gouvernement, explique à MEE les enjeux et tensions relatifs à ce concept clé du rapport entre État et religions en France

► 2021/06/06 La laïcité a un nouveau comité... pour sa promotion dans les administrations. [Source France info](#)



*Laïcité / vivre ensemble 6 Photo symbolisant le "vivre ensemble", dans le cadre de la laïcité (image d'illustration).
• ©Pixabay.com*

Le respect de la laïcité dans les services publics est au cœur du futur projet de loi confortant les principes de la République. Les agents de l'administration devront suivre une formation afin de bien intégrer les principes de cette loi votée le 9 décembre 1905.

► 2021/06/07 « Lutte contre le séparatisme », une loi qui stigmatise les minorités ? [Source The Conversation](#)

► 2021/06/05 Patrick Pelloux en mission (décriée) sur la radicalisation à l'hôpital. [Source Huffingtonpost](#)

Le médecin urgentiste donne au "HuffPost" les détails de cette mission qui doit contribuer à "lutter" contre ceux "qui se perdent dans des dogmes intégristes."

► 2021/06/04 Patrick Weil, politologue, sur la laïcité. [Source France inter](#) [Temps d'écoute : 41 min]

L'universitaire Patrick Weil publie "De la laïcité en France" chez Grasset. L'occasion de revenir avec lui sur l'avènement de la loi de 1905, mais aussi sur les débats récents qui agitent la société quant à la question de la laïcité

► 2021/06/03 - Religion : l'historien Patrick Weil rappelle les fondamentaux de la laïcité. [Source France info](#)

Patrick Weil a écrit "De la laïcité en France". L'historien lance un appel à destination des parlementaires, et rappelle qu'il est nécessaire de rappeler les fondamentaux de la laïcité.

► 2021/05/07 - Lecture: l'islam en Allemagne, une autre histoire de la laïcité. [Source Reforme.net](#)

► 2021/05/27 - France, la laïcité incomprise. [Source Seneplus](#)

► 2021/05/21 - "La laïcité a été mal expliquée depuis quelques années, et notamment 2015", estime Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS. [Source France info](#)

Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS et auteur de "De la laïcité en France", était l'invité de "Votre instant politique", vendredi. Il a notamment évoqué un sondage Ifop sur les jeunes et leur perception de la laïcité.

► 2021/05 - Rapport sur la formation au principe de laïcité des agents publics

Madame Isabelle de Mecquenem, professeure agrégée de philosophie, membre du Conseil des sages de la laïcité, et Monsieur Pierre Besnard, préfet, ont remis à Monsieur Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Madame Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, et Madame Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, le rapport relatif à la formation au principe de laïcité des agents publics. [Source Vie publique](#)

► 2021/05/20 - Formation des agents publics à la laïcité : "Il y a une carence". [Source Marianne](#)



► 2021/04 - Laïcité et faits religieux : Quelles définitions ? Quelles interprétations ? Quels outils ? [Source ASH Etablissements](#)

► 2021/05/06 - Débat sur la laïcité

Source Revue Etudes - 2021/5, pages 79 à 92 <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-etudes-2021-5.htm> - Connexion EHESP

Entretien avec Dominique Avon, Valentine Zuber ; Propos recueillis par François Euvé

Résumé : Le projet de loi « confortant les principes de la République » fait revenir la question de la représentation de la laïcité. Plusieurs positions entrent en débat. Un historien et une historienne expriment des sensibilités différentes sur le rapport entre libertés individuelles et libertés collectives, le rôle de l'État à l'égard des différents cultes, les relations avec l'islam...

► 2021/05/06 - Religion au travail : croire au dialogue. Baromètre du Fait Religieux en Entreprise 2020-2021

[Source Institut Montaigne](#)

- [Etude - Mai 2021](#)
- [Résumé de l'étude](#)

► 2021/05/06 - Religion en entreprise : les comportements conflictuels en hausse. [Source Le Figaro](#)

Des comportements qualifiés de « rigoristes » sont repérés dans 12% des situations de travail, selon un baromètre publié jeudi par l'Institut Montaigne.

► 2021/05/06 - Le « paradoxe » du fait religieux en entreprise. [Source Le Monde](#)

Selon le Baromètre du fait religieux en entreprise, publié jeudi, l'articulation entre le fonctionnement de l'entreprise et la pratique religieuse pose peu de problèmes, mais les attitudes « rigoristes » sont en augmentation.

► 2021/05/05 - La laïcité française « porte en elle le principe général de liberté ». [Source Le petit journal](#)

En France, la laïcité, valeur constitutionnelle fondamentale, fait l'objet de débats passionnés. lepetitjournal.com s'est intéressé à son histoire tumultueuse et à sa pratique dans les établissements français de l'étranger.

► 2021/05/04 - Islam et société française : le monde du travail comme laboratoire de recherche. [Source Kronik](#)

La visibilité de l'islam, y compris dans le monde du travail (entreprises, services publics, associations), est source de fantasme. La recherche et les études sociologiques n'en sont que plus nécessaires pour saisir les réalités constitutives du fait religieux, en général, et de la pratique de l'islam, en particulier.

Pour nous éclairer, Chronik a réalisé l'interview de Hicham Benaïssa, sociologue praticien, rattaché au laboratoire du GSRL (EPHE-CNRS). Il est l'auteur de l'ouvrage : « Le travail et l'islam. Généalogie(s) d'une problématique », paru en novembre 2020 aux Éditions du Croquant

► 2021/05/03 - Napoléon: comment Bonaparte a inspiré la laïcité à la française. [Source La Croix](#)

► 2021/05/03 - Laïcité, religion, que disent les pères fondateurs de la République ? Vincent Peillon. [Source France Inter](#)

► 2021/05/02 - Laïcité : à quelles conditions un employeur peut-il interdire le voile d'une salariée ? [Source Europe 1](#)

La Cour de cassation a donné raison il y a quelques semaines à une salariée d'un magasin de vêtements qui contestait son licenciement, justifié par son refus d'enlever son voile sur son lieu de travail. Pour refuser le port du voile en entreprise, le règlement intérieur doit en effet contenir une clause de neutralité.

► 2021/04/28 - "L'extension de la loi de 2004 à l'université devient une nécessité". [Source Marianne](#)

Anne-Hélène Le Cornec Ubertini, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Brest, explique pourquoi la laïcité devrait s'appliquer de la même manière à l'école et à l'université.

► 2021/04/25 - Question de société. Jean Viard sur la laïcité : "Quand le politique est en crise, le religieux reprend la main". [Source France info](#)

Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, en charge de la Citoyenneté, a lancé, un peu à la surprise générale, des États généraux de la laïcité cette semaine. Jules de Kiss et le sociologue Jean Viard reviennent sur ce débat.

► 2021/04/23 - « La laïcité n'est pas une identité, et n'a pas la fonction d'exclure », par Olivier Abel. [Source Nouvel Obs](#)

Pour le philosophe, spécialiste de Paul Ricœur, il faut « à la fois faire place à la diversité des mémoires, même minoritaires, tout en s'assurant que la majorité se reconnaisse dans un récit commun ».



► 2021/04/20 - À peine lancés, les « états généraux de la laïcité » vivement critiqués. [Source Le Figaro](#)

► 2021/04/20 - Les états généraux de la laïcité sous le feu des critiques. [Source Le Point](#)

► 2021/04/20 - Les "États généraux de la laïcité" s'ouvrent-ils au plus mauvais des moments ? [Source Huffington post](#)

Marlène Schiappa lance une consultation sur la laïcité mais son timing interroge en plein bras de fer avec l'Observatoire de la laïcité et alors que la loi dite "séparatisme" est encore en discussion

► 2021/04/20 - Inutiles ou politiques ? Les États généraux de la laïcité s'ouvrent sans faire l'unanimité. [Source DNA](#)

► 2021/04/20 - États généraux de la laïcité: vrai débat ou instrumentalisation politique ? [Source Huffpost](#)

► 2021/04/19 - Etats généraux de la laïcité - lancement

► 2021/04/18 - Une conférence avec des intellectuels « de toutes les sensibilités » lancera les Etats généraux de la laïcité. [Source Le Monde](#)

► 2021/04/17 - Marlène Schiappa au JDD : "Je lancerai mardi des états généraux de la laïcité". [Source Le JDD](#)

► 2021/04/19 - Laïcité en entreprise : interdire le port du voile à une vendeuse est discriminatoire (jurisprudence). [Source ASH](#)

► 2021/04/14 - Laïcité : pour en finir avec l'ambiguïté. [Source Le Point](#)

« Ne faisons pas de l'Observatoire de la laïcité un bouc émissaire », appelle, dans une tribune au « Monde », un collectif d'universitaires parmi lesquels Jean Baubérot et Valentine Zuber. Ils mettent en garde contre la tentation de faire de la laïcité « un outil répressif, de contrôle et d'interdiction, en contradiction totale avec la loi de 1905 ».

► 2021/04/12 - Jean-Louis Bianco: « On casse un outil qui fonctionne très bien ». [Source Mediapart](#)

Dans « À l'air libre » video avec le président de l'Observatoire de la laïcité, une instance consultative qui vit ses derniers moments sur décision du gouvernement.

► 2021/04/07 - « Les menaces sur l'Observatoire de la laïcité cachent mal une dangereuse récupération idéologique » : 119 universitaires protestent. [Source Le Monde](#)

Selon Vincent Tournier, chercheur à l'IEP de Grenoble, ceux qui défendent l'Observatoire de la laïcité révèlent leur conception biaisée du concept.

► 2021/04/07 - Un collectif d'universitaires prend la défense de l'Observatoire de la laïcité. [Source Ouest France](#)

Le gouvernement a été alerté par un collectif de 119 universitaires au sujet de la tentation de faire de la laïcité « un outil répressif, de contrôle et d'interdiction », alors que le mandat du président de l'Observatoire de la laïcité arrive à son terme.

► 2021/04/04 - Fin de l'Observatoire de la laïcité : "On dérange parce qu'on est indépendant", estime Jean-Louis Bianco. [Source France inter](#)

"Pourquoi veut-on casser un outil qui marche ?", interroge le président de l'Observatoire de la laïcité, dont Marlène Schiappa a officialisé la disparition cette semaine devant les sénateurs.

► 2021/03/31 - La laïcité tolère-t-elle la nuance ?

Emission Le Temps du débat par Emmanuel Laurentin

L'assassinat de Samuel Paty a ravivé le débat autour de la laïcité, entre ceux qui défendent une laïcité "de combat" et ceux qui ne voient dans cette notion qu'un cadre juridique. Ce principe est-il trop politisé ? Les règles de la laïcité sont-elles encore adaptées à notre société ? [Source France culture](#)

► 2021/03/10 - Loi séparatisme : « On a laissé l'islamisme pénétrer l'école », selon Jean-Pierre Obin. [Source Public Sénat](#)

► 2021/03/08 - Charte de la laïcité du Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes. [Source Gouvernement.fr](#)

► 2021/03/03 - « Droit au blasphème », laïcité, liberté d'enseignement... Les lycéens d'aujourd'hui sont-ils « Paty » ? [Source IFOP](#)

A l'occasion d'un numéro spécial consacré à la laïcité, le magazine de la LICRA « Droit de Vivre » a commandé à l'Ifop une enquête permettant de mieux cerner la place que les lycéens accordent aujourd'hui à la religion, le sens qu'ils donnent à la laïcité dans l'enceinte scolaire mais aussi leur point de vue sur le droit de « blasphémer » à la manière d'un journal satirique comme Charlie Hebdo. [Source Le Point](#)

► 2021/02/22 - Focus sur des actions laïques : [la playlist](#)

[Episode n°15 - La laïcité et la gestion du fait religieux dans le champ du sport par Nicolas Cadène](#)

[Guide Laïcité et fait religieux dans le champ du sport « Mieux vivre ensemble » 2019/06/21](#)

► 2021/02/17 - La Croix, Florence Pagneux. [À Nantes, un diplôme universitaire dépassionne les débats sur la laïcité](#)

► 2021/02/17 – Mediapart. [1904 – Discours de Jean Jaurès sur la laïcité](#)

► 2021/02/16 - De Clovis à nos jours, le long combat de la laïcité - Alain Bauer. [Source CNAM](#)

► [Respect des principes de la République – Dossier législatif](#)

Après deux semaines de discussions, les débats autour des 51 articles se sont achevés samedi dernier. Un vote solennel est prévu au Palais-Bourbon ce mardi, avant l'arrivée du texte au Sénat le 30 mars. Les échos, 2021/02/16

Article 1^{er} : Respect des principes d'égalité, de neutralité et de laïcité par les salariés participant à une mission de service public

Principe de non-manifestation de leurs opinions politiques par les salariés participant à l'exécution d'un service public [292 (Rect) de M. Breton (LR)].

Soumission des services de transport à la personne librement organisés ou non conventionnés aux obligations de l'article premier dès lors qu'ils participent à une mission de service public [1306 de Mme Rossi (LaREM)].

Obligation, pour le titulaire d'un contrat de la commande publique visant à exécuter tout ou partie d'un service, de veiller à ce que ses salariés ou les personnes qui lui sont subordonnées s'abstiennent de manifester leurs opinions politiques lorsqu'ils participent à l'exécution du service public [identiques 125 (Rect) de M. Marilossian (LaREM) et 410 (Rect) de M. Breton (LR)].

Obligation, pour le titulaire du contrat, de communiquer à l'acheteur chacun des contrats de sous-traitance conclus pour l'exécution du service public [426 de Mme Florennes (Dem)].

Après l'article 1^{er}

Mise en place d'une formation spécifique à la laïcité dispensée dans le cadre des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, destinée aux futurs enseignants, enseignants et personnels d'éducation [1871 de M. Boudié (LaREM), rapporteur général].

Instauration d'une obligation de formation des fonctionnaires à la laïcité [1876 du Gouvernement].

Consécration au niveau législatif de la fonction de *référént laïcité* au sein de l'ensemble des administrations des trois versants de la fonction publique [1833 du Gouvernement].

► 2021/02/11, L'Express, Laïcité : [Jean-Pierre Obin se voit confier une mission sur la formation des enseignants](#)

L'ex-inspecteur général de l'Education nationale rendra ses conclusions en avril.

[Son rapport de 2004](#)

Formation des enseignants à la laïcité : "On part de très bas", estime Jean-Pierre Obin

[Interview de Jean-Pierre Obin par Sonia Mabrouk](#), Europe 1, 2021/03/01

► 2021/02/02 - Une universitaire rémoise chargée de former les fonctionnaires à la laïcité

Isabelle De Mecquenem, professeur à l'université de Reims, a été choisie par le gouvernement pour mettre en place la formation des agents publics sur les questions de laïcité. Elle est déjà une spécialiste du sujet. [Article, L'Union](#)

[Le Conseil des sages de la laïcité](#)

► 2021/02/01 - A l'Assemblée Nationale : examen du projet de loi « confortant le respect des principes de la République ». [Respect des principes de la République](#)

► 2021/01 - Sondage réalisé par Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité). [Etat des lieux de la laïcité en France](#)

► 2021/01/31 - Séparatisme: le projet de loi "transforme profondément la laïcité", estime le chercheur Philippe Portier. [Article, Le Point](#)

► 2021/01/29 - CIRCULAIRE N° SG/Pôle ARS santé/HFDS/DGOS/2020/215 du 31 décembre 2020 relative à la prévention de la radicalisation des agents employés par les établissements publics de santé et établissements publics médico-sociaux.

Circulaire publiée au [Bulletin officiel "Santé-protection sociale-solidarité"](#) (BO Santé) du 29 janvier 2021

Résumé : la présente circulaire vise à renforcer la prévention de la radicalisation des agents employés par les établissements publics de santé et médico-sociaux à l'exception des établissements médico-sociaux territoriaux.

Elle rappelle :

- les obligations des agents publics dans le cadre de l'exercice des fonctions et en dehors du service ;
- les dispositifs de signalement à utiliser en cas de repérage d'une situation de radicalisation ;
- l'organisation à mettre en place ;
- les actions de formation et de sensibilisation proposées ;

Et présente le dispositif de pilotage mis en place pour suivre cette politique

► 2021/01/29 - Laïcité : quels droits pour les personnels en établissement de soins ? [Infirmiers.com](#)

<https://www.infirmiers.com/profession-ide/laicite-quels-droits-pour-les-personnels-en-etablissement-de-soins>

► 2021/01/27 - [Déploiement des référents laïcité en vue ! Mais qui sont-ils ?](#), Nathalie Levray, Gazette des Communes

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République, qui sera discuté en séance publique à partir du 1er février, oblige la désignation de référents laïcité dans les collectivités. A l'heure actuelle, combien sont-ils et qui sont-ils? La Gazette a enquêté. (Durée 3'23)

► 2020/12/17 - L'Observatoire de la laïcité publie [rapport annuel 2019-2020](#). Ce 7e rapport annuel établit un état des lieux précis sur la situation de la laïcité en France

[Synthèse du rapport](#)

i. Pédagogie – Quelques éléments

► Comprendre, enseigner et faire vivre la laïcité

Académie de Paris

[consulté le 2023/08/11]

► Débattre de la laïcité et de la liberté d'expression avec des lycéens

Propos recueillis et introduits par Emmanuelle Guérin, Véronique Laurens, Le Français d'aujourd'hui 2022/2, n°217, pages 91 à 101

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-le-francais-aujourd-hui-2022-2-page-91.htm> - Connexion EHESP

L'article rend compte d'un entretien mené avec un collectif d'enseignants du lycée professionnel Charles Tillon de Rennes qui, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, ont mis en place un dispositif permettant aux élèves comme aux enseignants de se saisir du tragique évènement en réaction au protocole officiel imposé par le ministère de l'Éducation nationale. L'intérêt pour le dispositif réside notamment dans une place plus importante accordée à la parole des élèves comme des enseignants, permettant aux uns et aux autres d'exprimer leur appréhension de l'acte terroriste et sa valeur symbolique, compte tenu de leur sensibilité.

[consulté le 2023/08/11]

► Les enseignants et la laïcité. À propos d'une enquête récente

Sébastien Ledoux, Esprit 2021/3 (Mars), pages 12 à 16

Accéder au document <https://www-cairn-info.ehesp.idm.oclc.org/revue-esprit-2021-3-page-12.htm> - Connexion EHESP

Les enseignants français exercent-ils désormais leur métier sous la pression de la religion ? C'est ce qu'affirme une enquête de la Fondation Jean-Jaurès qui dresse, au prix de nombreuses confusions et partis pris, un panorama alarmiste de l'enseignement de la laïcité en France.

[consulté le 2023/08/11]

► Des « kits Laïcité » bientôt distribués dans les collèges et les lycées

Julie Rampal-Guiducci, Gomet 2021/06/12

[consulté le 2023/08/11]

► Rudy et Lucie - La laïcité : cap ou pas cap ? (BD - 4p.) Ados en laïcité

[consulté le 2023/08/11]

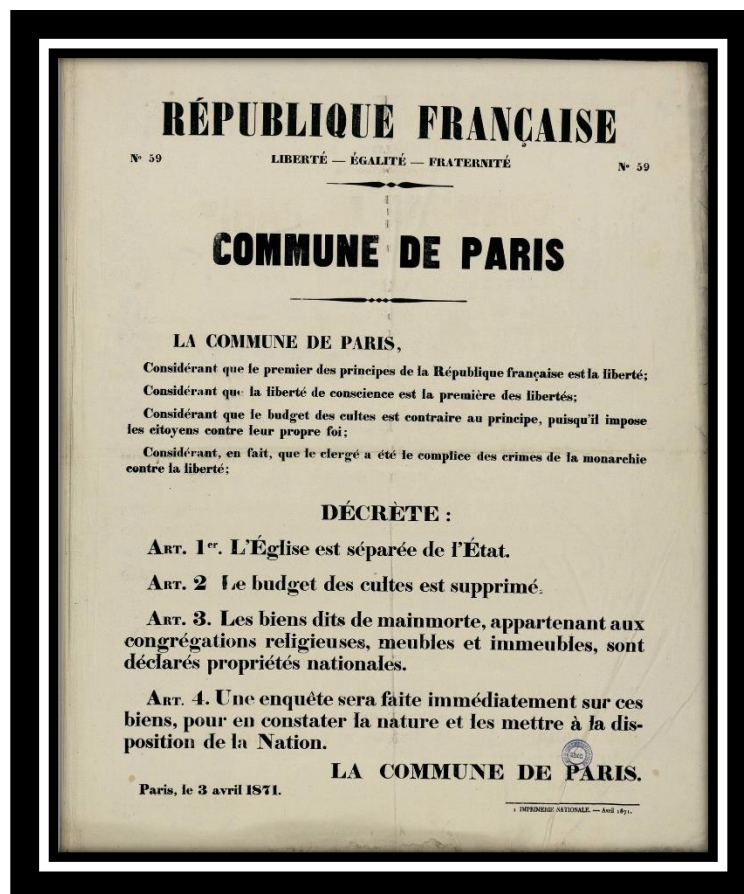
Pour une Pédagogie de la laïcité à l'école, Haut Conseil à l'intégration (HCI) Ministère de l'éducation nationale, 2012/11

[consulté le 2023/08/11]



Site eduscol, [La laïcité à l'école / La laïcité à l'école : outils et ressources](#) [consulté le 2023/08/11]

j. Autres documents



Affiche de la Commune de Paris n° 59 du 3 avril 1871 - Séparation des Églises et de l'État (source : La Contemporaine – Nanterre / argonnaute.parisnanterre.fr)

[La Commune et la séparation de l'Église et de l'État...](http://commune1871.org) - commune1871.org, 2023/02

Thèse : [Islam in France : A Critical Discourse Analysis of the Charter of the Republican Values](#) ; 2023 - PDF

This thesis investigates the compatibility of the French, Republican values and Islam as portrayed in the Charter of the Republican Values (La Charte des principes pour l'islam de France). It asks the question of whether there is, according to the Charter, a fundamental incompatibility between the two or whether the two can coexist in a person's identity. The aim is to discover which types of discourse relating to Islam's place in the French society this Charter furthers. The Charter of the Republican Values is a charter written by the French Council of the Muslim Faith (CFCM) and commissioned by the French government. The Charter was published in January 2021, and thus offers a new angle into the research on Islam in France. It is a document consisting of ten articles which touch upon subjects such as foreign influence, laïcité, equality, and education. With the use of Norman Fairclough's Critical Discourse Analysis (CDA) the Charter is analyzed on multiple levels to determine its place in the larger, societal picture. All discourse is affected by power structures, which subsequently affect the social order. CDA's aim is to analyze the material in question to find out how it fits into the discourse and which types of power structures it is a) affected by and b) it furthers. The authors of the Charter of the Republican Values clearly state that the Republican values and Islam are compatible. However, upon further analysis and the application of CDA it becomes clear that this is the case with Islam in France, a specific version of Islam that the French government deems appropriate for the French context. Thus, the Charter furthers the belief that there are "good" and "bad" Muslims and acceptable and non-acceptable versions of Islam, and further divides the nation. It also clearly demonstrates the hegemony of the core French values which date back to the French Revolution. Finally, it furthers the belief of Islamic exceptionalism and legitimizes treating Islam differently than other religions in the French context.

[Revue Esprit - Le burkini et le détournement de la laïcité](#) ; 2023/07

Le burkini, ce vêtement de bain couvrant porté par une poignée de musulmanes, défraye la chronique pour la première fois en France au cours de l'été 2016 au sujet des plages de la Côte d'Azur, puis à nouveau en 2022 au sujet des piscines de Grenoble. Son interdiction récente (avec le string) dans les piscines de Charleville et de Sedan relancent une regrettable polémique sur la visibilité publique de l'islam.



Agir au nom de la laïcité : dilemmes parmi des professionnel·le·s de l'éducation populaire (Île-de-France, 2015-2021) - Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire INJEP ; 2023/03 - PDF , Synthèse

En 1989, l'affaire dite du « foulard » ou du « voile islamique » voit en France les passions se déchaîner à propos de la laïcité à l'école. L'épisode est vieux d'un tiers de siècle, et cet article s'intéresse à ce qu'il présente de fondateur dans des débats qui, depuis, se sont structurés, intensifiés et diversifiés. Islam, terrorisme, immigration, égalité des femmes et des hommes, racisme et antisémitisme sont au cœur de la vie intellectuelle et politique, une novlangue est apparue, « cancel culture », islamo-gauchisme », « wokisme », etc., et deux extrémismes désormais proposent un principe d'unité indifférent ou hostile à ce qui fait diversité. D'une part le nationalisme, ce qui n'est pas étonnant. Et d'autre part la perversion de l'idée républicaine que l'auteur appelle « républicanisme », et dont il analyse les implications.

Revue French Cultural Studies - 33 ans après la première affaire du foulard : où en est la laïcité en France ? ; 2023/02 [New]

En 1989, l'affaire dite du « foulard » ou du « voile islamique » voit en France les passions se déchaîner à propos de la laïcité à l'école. L'épisode est vieux d'un tiers de siècle, et cet article s'intéresse à ce qu'il présente de fondateur dans des débats qui, depuis, se sont structurés, intensifiés et diversifiés. Islam, terrorisme, immigration, égalité des femmes et des hommes, racisme et antisémitisme sont au cœur de la vie intellectuelle et politique, une novlangue est apparue, « cancel culture », islamo-gauchisme », « wokisme », etc., et deux extrémismes désormais proposent un principe d'unité indifférent ou hostile à ce qui fait diversité. D'une part le nationalisme, ce qui n'est pas étonnant. Et d'autre part la perversion de l'idée républicaine que l'auteur appelle « républicanisme », et dont il analyse les implications.

Revue Cultures & Conflits - « On est devenus des experts de la laïcité ». Le légitimisme républicain inaudible de représentants musulmans Dans Cultures & Conflits 2023/1-2 (n° 127-128), pages 19 à 38

La laïcité est devenue en quelques années un des principaux axes de réaffirmation d'une grammaire républicaine, visant à reconfigurer les frontières nationales autour de l'adhésion des citoyens à un certain nombre de valeurs. Face à la résurgence d'une conception culturaliste de la citoyenneté, cet article s'intéresse à la façon dont certains responsables musulmans participent aux batailles sémantiques autour de la notion de laïcité. À partir d'une étude de cas des dirigeants de l'Union des organisations islamiques de France (devenus Musulmans de France en 2017), l'hypothèse est celle de l'élaboration d'une expertise sur la laïcité développée par ces dirigeants en réaction à la mise en accusation constante de leur loyauté républicaine. Cette expertise – qui se déploie sur le terrain du savoir technique et de la pédagogie tant à l'égard des coreligionnaires que du reste de la société – témoigne d'un effort (socialement marqué) de conformation aux attendus républicains. Elle s'accompagne d'une reformulation des principes laïques visant à faciliter la libre pratique de l'islam – reformulation légitimiste reflétant un idéal de pacification et de déconflictualisation des rapports sociaux mais qui se révèle inaudible dans l'espace public.

Baromètre du fait religieux en entreprise 2022-23, Institut Montaigne, 2023/07/05

Depuis le début de la décennie 2010, le fait religieux est apparu comme un des enjeux majeurs dont le management des entreprises doit se saisir. Traduction d'un phénomène extérieur qui pénètre l'entreprise, le fait religieux interroge notre rapport à la religion aux niveaux individuels et collectifs.

Aujourd'hui, l'Institut Montaigne publie l'édition 2022-23 du baromètre du fait religieux en entreprise, édité depuis 2013 et porté par l'Institut depuis 2019. Grâce à un questionnaire réalisé à l'été 2022 auprès de plus de 1000 cadres et managers français, cette neuvième édition fait apparaître plusieurs éléments marquants. **La présence de la religion dans les situations de travail se confirme**, avec 2 entreprises sur 3 marquées par des actes, des comportements ou des demandes à dimension religieuse. Par ailleurs, **face à une augmentation des comportements rigoristes, les voix sont plus nombreuses à revendiquer une forme de neutralité religieuse** dans l'espace public comme privé.

Ce baromètre a donc vocation à poser un certain nombre de constats et de chiffres, qui permettront d'ouvrir le débat sur l'appropriation du droit et des outils de gestion par les entreprises.

Religion au travail - Baromètre du fait religieux en entreprise 2022-2023, 2023/06

D. RENFORCER L’AFFIRMATION DE LA LAÏCITÉ À L’ÉCOLE ET FAIRE ÉMERGER UN SENTIMENT D’APPARTENANCE

À plusieurs reprises, le Sénat a rappelé que les sorties scolaires sont **des temps de classe en dehors des murs de l'école**. En l'absence de textes clairs, il revient aux chefs d'établissement d'accepter ou d'interdire aux accompagnants de sorties scolaires le port de signes religieux ostensibles. Il en résulte **des différences peu compréhensibles** pour les élèves, les parents d'élèves et les élus locaux. En imposant aux accompagnants de sorties scolaires les mêmes contraintes qu'aux élèves - une interdiction des signes religieux ostensibles -, ce texte permet de ne plus laisser les directeurs d'école et les chefs d'établissement **dans un entre-deux juridique inconfortable** (art. 9).

Enfin, ce texte reprend une proposition de loi portée par Céline Boulay-Espéronnier et **rend obligatoire le port de l'uniforme dans toutes les écoles, collèges et lycées, publics ou privés sous contrat** (art. 10). Régis Debray en 2015 devant la commission d'enquête sénatoriale pour « Faire revenir la République à l'école »^{4(*)} déclarait que « *l'uniforme scolaire n'est pas ressenti par les élèves comme une brimade, mais engendre un sentiment d'appartenance pouvant même aller jusqu'à une certaine fierté* ».

L'Etat et laïcité Samuel Charlot, maj 2023/04/04

La France se singularise par la place accordée au principe de neutralité dans sa conception de la laïcité. La séparation institutionnelle de l'État et des religions y est achevée et elle fait l'objet d'un relatif consensus

Laïcité : droits et devoirs des agents et des usagers du service public

Livre blanc - Editions Weka, 2023/02

Guide pratique du fait religieux dans les entreprises privées (Version employeurs) [Rapport] / Direction Générale du Travail (DGT) (Paris, FRA) . - 2023/01. - 36p.

Guide pratique du fait religieux dans les entreprises privées (Version candidats/salariés) [Rapport] / Direction Générale du Travail (DGT) (Paris, FRA) . - 2023/01. - 36p.

Revue trimestrielle des droits de l'Homme 2023/1 (N° 133), pages 67 à 100 - **Les neutralités de l'entreprise, convictionnelle, commerciale ou managériale**

I - L'entreprise laïque ou neutre par conviction

A - Laïcité politique et laïcité philosophique

B - L'entreprise philosophiquement laïque, une entreprise de tendance

II - L'entreprise neutre par stratégie commerciale ou managériale

A - Les directives « anti-discrimination » ne discriminent pas entre le privé et le public

B - L'entreprise neutre par intérêt commercial

C - L'entreprise neutre par souci managérial

Les enseignants face à l'expression du fait religieux à l'école et aux atteintes à la laïcité - IFOP

Etude publiée à l'occasion de la journée nationale de la laïcité (9 décembre)

« Pour répondre à ce phénomène, encore faut-il bien le mesurer et bien l'évaluer à l'échelle nationale » déclarait Pap Ndiaye à propos des entorses à la laïcité à l'Ecole mesurées chaque mois par son Ministère. A l'occasion de la journée nationale de la laïcité (9 décembre), l'Ifop publie donc pour la revue mensuelle Ecran de Veille une grande enquête visant à évaluer l'ampleur et l'évolution de ces atteintes au principe de neutralité religieuse dans l'espace scolaire. Réalisée auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 enseignants du primaire et du secondaire, cette étude montre que la loi interdisant les signes religieux à l'Ecole (2004) n'empêche pas une montée des manifestations identitaires-religieuses aussi bien en classe que durant d'autres moments de la vie scolaire (ex : cantine, sorties scolaires...). Permettant de mesurer des problèmes qui ne sont pas signalés à l'administration, cette étude tend ainsi à montrer que les signalements recensés par les équipes du Ministère (ex : VALEREP) ne sont que la partie émergée de l'iceberg d'une poussée du religieux beaucoup plus large : la « stratégie d'entrisme salafo-frériste » signalée par le CIPDR (L'Express, 23 août 2022) au mois d'août semblant porter ses fruits si l'on en juge par une hausse des revendications vestimentaires (ex : abayas) qui n'affecte que les zones d'éducation prioritaire.



PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

Revue du droit des religions, 2022, n°14 - De quelques états de la laïcité

Introduction | La laïcité comme mode de gouvernance des religions

Une laïcité en Amérique. Genèse de la loi québécoise sur la laïcité de l'État

La Loi sur la laïcité de l'État. La formalisation d'un compromis politique québécois

Laïcité « à la belge » : vers une neutralité intrinsèquement plurielle ?

Tendances récentes du modèle italien de laïcité de l'État

La laïcité à la turque à l'épreuve d'un régime a-laïque [Texte intégral]

2020/2 [Sentiment de la langue et évolution lexico-sémantique, avec l'exemple d'une enquête sur le mot laïcité](#), article de Véronica Thiéry-Riboulot dans *Travaux de linguistique* 2020/2 (n° 81), pages 99 à 144 - en ligne sur Cairn

L'objet de cet article est de démontrer que le sentiment des usagers de la langue est un critère pertinent de l'étude des évolutions lexico-sémantiques. La notion de sentiment de la langue y est d'abord définie. Ses caractéristiques sont énumérées : il est universel, mais subjectif et social ; il est normatif, mais fluctuant et évolutif. Il est donc un indicateur adéquat des évolutions mais il peut aussi en être à l'origine. D'une manière plus précise, on passe ensuite à la notion de sentiment du changement sémantique. On montre son existence et on évoque les marqueurs qui permettent d'y accéder : les énoncés métalinguistiques ordinaires exprimant le sentiment d'un changement de signification, les discours de « traduction » d'un langage à l'autre dans une même langue, la typographie et l'enquête linguistique. Enfin, à titre d'exemple, une telle enquête, menée en 2016-2017 et concernant le sentiment de l'évolution sémantique du mot *laïcité*, est décrite dans ses différentes phases : préalables, conception, analyse, pistes théoriques.

[Laïcité et neutralité de la fonction publique](#), fonction-publique.gouv.fr, Publié le 21 octobre 2022

Le principe de laïcité et l'obligation de neutralité limitent la liberté d'expression des agents publics mais protègent leur liberté de conscience. Ils garantissent l'égalité de traitement de l'ensemble des usagers de l'administration.

[La laïcité et les valeurs de la République de l'école à l'université](#), IH2EF, Publié le 26 septembre 2022

Le dossier "La laïcité et les valeurs de la République de l'école à l'université" fait suite au rapport d'étonnement du cycle des auditeurs 2021-2022, remis au ministre Pap Ndiaye le 18 juillet 2022. Le cycle 2021-2022 (3e promotion) a exploré cette thématique durant dix mois, en se déplaçant dans plusieurs académies métropolitaines, mais également à Mayotte et en Finlande. Ce dossier s'appuie donc sur un large matériau audio-visuel et écrit collecté tout au long des visites de terrain, et également sur de nombreuses ressources produites en exclusivité pour ce dossier. Il contient des articles, des interviews, des vidéos de différents formats, des infographies, des recensions d'ouvrages, une sélection bibliographique, etc.

[Plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires, Circulaire du 9-11-2022](#)

La montée des phénomènes d'atteinte à la laïcité, en particulier par le biais du port de tenues signifiant une appartenance religieuse, encouragée notamment par certains réseaux sociaux, a fait naître des inquiétudes au sein des communautés éducatives et de l'opinion publique. Afin d'assurer la transparence sur ce phénomène, j'ai décidé, dès mon arrivée, et devant les interrogations nombreuses, de publier mensuellement les faits d'atteinte au principe de laïcité qui remontent des écoles et des établissements scolaires. Ce relevé mensuel doit désormais devenir un véritable outil de pilotage. La loi du 15 mars 2004 encadrant, par application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles et établissements scolaires, est très claire. Outre les vêtements et signes religieux, elle interdit le port de tenues qui, par intention, ont clairement un objectif de signifier ou revendiquer l'appartenance ou à faire du prosélytisme religieux. Dans la continuité des actions précédentes et en particulier du vademecum de la laïcité, il apparaît nécessaire dans ce contexte de renforcer le suivi et l'accompagnement méthodologiques, juridiques et humains des situations sensibles qu'il s'agit désormais de rendre systématiques dans les premier et second degrés. C'est l'objet du présent plan relatif à la laïcité dans les établissements scolaires structuré autour des quatre axes suivants : Sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase de dialogue ; Renforcer la protection et le soutien aux personnels ; Appuyer les chefs d'établissement en cas d'atteinte à la laïcité ; Renforcer la formation des personnels et en premier lieu celle des chefs d'établissement.

"Il est impératif de renforcer les formations sur la laïcité à l'hôpital"

"L'information du patient hospitalisé sur son droit au culte" a été le sujet de mémoire de Jérôme Pourrat, aumônier au CHU de St-Etienne, dans le cadre du Diplôme Universitaire de laïcité et droits des religions. Auteur d'une monographie sur le sujet **Améliorer l'information du patient hospitalisé sur son droit au culte**, il répond aux questions d'Infirmiers.com

*Le patient pratiquant est-il privé de son culte à l'hôpital ?
En quoi la pratique d'un culte peut-elle influencer sur le parcours de soin ?
Comment améliorer l'information sur le droit au culte ?*

Blog juridique Landot & associés, 20221027

Un salarié de droit privé sera astreint strictement aux principes de neutralité et de laïcité et, même, à un devoir de réserve s'il oeuvre dans un service public et/ou est mis à disposition d'une personne publique

La cour de cassation vient de rendre une décision importante en matière de principes de neutralité et de laïcité et de leur application aux salariés des structures de droit privé gérant un service public et/ou de ceux mis à la disposition d'une personne publique. Elle pose qu'un salarié de droit privé, employé par une mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et mis à disposition d'une collectivité territoriale, est soumis aux principes de laïcité et de neutralité du service public et dès lors à une obligation de réserve en dehors de l'exercice de ses fonctions, tant en sa qualité de salarié d'une personne de droit privé gérant un service public qu'en celle de salarié mis à disposition d'une collectivité publique.

Legifrance

Arrêté du 18 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 relatif à la fonction de référent laïcité au sein du ministère de la transition écologique, du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministère de la mer

La laïcité : vertu ou principe ?

The Conversation, 2022/10/13 - Article de Laurent Jaffro, Professeur de philosophie morale, membre honoraire de l'Institut universitaire de France, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Débattre de la laïcité et de la liberté d'expression avec des lycéens. Entretien mené avec des enseignants du lycée professionnel Charles Tillon de Rennes,

dans *Le français aujourd'hui*, 2022/02

L'article rend compte d'un entretien mené avec un collectif d'enseignants du lycée professionnel Charles Tillon de Rennes qui, à la suite de l'assassinat de Samuel Paty, ont mis en place un dispositif permettant aux élèves comme aux enseignants de se saisir du tragique événement en réaction au protocole officiel imposé par le ministère de l'Éducation nationale. L'intérêt pour le dispositif réside notamment dans une place plus importante accordée à la parole des élèves comme des enseignants, permettant aux uns et aux autres d'exprimer leur appréhension de l'acte terroriste et sa valeur symbolique, compte tenu de leur sensibilité.



Le plan national de formation "Valeurs de la République et laïcité", Questions pénales, Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP), 2022/06

Synthèse de deux études relatives au Plan national de formation « Valeurs de la République et laïcité », mis en place après les attentats de janvier 2015 : une enquête ethnographique conduite en 2017 par Carole Gayet-Viaud, et une étude évaluative réalisée en 2018 par Alice Simon, Renaud Epstein, Ghislain Gabalda, Géraldine Martin et Emilien Ormières.

Pour aller plus loin:

Simon A., Epstein R., Gabalda G., Martin G., Ormières E., (2019), « Bilan de la mise en œuvre du plan national de formation Valeurs de la République et laïcité », Rapport remis au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, disponible sur: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/bilan-de-la-mise-en-oeuvre-du-plan-de-formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-222>

Gayet-Viaud C., «Le programme de formation à la laïcité et aux valeurs de la République. Mise en œuvre auprès des adultes-relais dans deux départements franciliens», *Etudes et données pénales* 120, juin 2018 : <https://www.cesdip.fr/publications/publications-cesdip/etudes-et-donnees-penales/>

L'école du XXI^e siècle face au défi renouvelé de la laïcité, Diplôme Universitaire « Laïcité et Médiation », mémoire de Sophie Calley,

Promotion "Michel Miaille", année 2021 ;

L'école est systématiquement interrogée sur la transmission des valeurs de la République lorsque l'actualité connaît des événements dramatiques. Il ne fait aucun doute qu'elle doit jouer un rôle pour contribuer à la formation de citoyen car elle constitue le ciment de la nation. Apparaît alors en fond d'écran ce qui donne du sens au principe de laïcité : un principe favorisant le rassemblement des différences tout en mettant sur le même pied d'égalité les citoyennes et les citoyens français. Réside alors tout l'enjeu pour la profession d'enseignant de s'emparer de la laïcité pour notre société actuelle diverse et plurielle : comment les enseignants peuvent-ils faire comprendre aux élèves rétifs que la laïcité n'est pas un gadget, ni un dogme ou une arme antireligieuse mais bien un formidable outil au service d'un « véritable universalisme » qui « se fonde sur l'idée que l'unité humaine comporte la diversité humaine, et que la diversité humaine comporte l'unité humaine ».

Fiches pratiques sur la laïcité [consultées le 2023/08/11]

Qu'est-ce que la laïcité ?

[Fiche n°1 : La gestion du patrimoine](#)

[Fiche n°2 : La restauration scolaire](#)

[Fiche n°3 : La gestion des cimetières](#)

[Fiche n°4 : Les subventions accordées aux associations](#)

[Fiche n°5 : La mise à disposition des locaux et équipements communaux](#)

[Fiche n°6 : Les manifestations religieuses sur la voie publique](#)

[Fiche n°7 : Les demandes de non-mixité](#)

[Fiche n°8 : La laïcité dans la fonction publique](#)

[Fiche n°9 : Les collaborateurs occasionnels du service public](#)

[Fiche n°10 : Rapport personnel des Français à la religion](#)

[Fiche n°11 : La gestion du fait religieux en entreprise privée](#)

[Fiche n°12 : Les usagers du service public](#)

[Fiche n°13 : La laïcité durant le service civique](#)

[Fiche n°14. L'enseignement laïque des faits religieux à l'école](#)

[Fiche n°15 : La laïcité dans les collectivités d'Outre-Mer](#)

[Fiche n°16 - Les crèches de Noël dans les bâtiments publics](#)

[Fiche n°17 : La laïcité et la liberté d'expression vis-à-vis des religions](#)



Recherche dans le catalogue de la bibliothèque de l'EHESP (mot-clé Laïcité)

Recherche multi-bases - Ebsco Discovery service / EHESP / avec texte intégral

